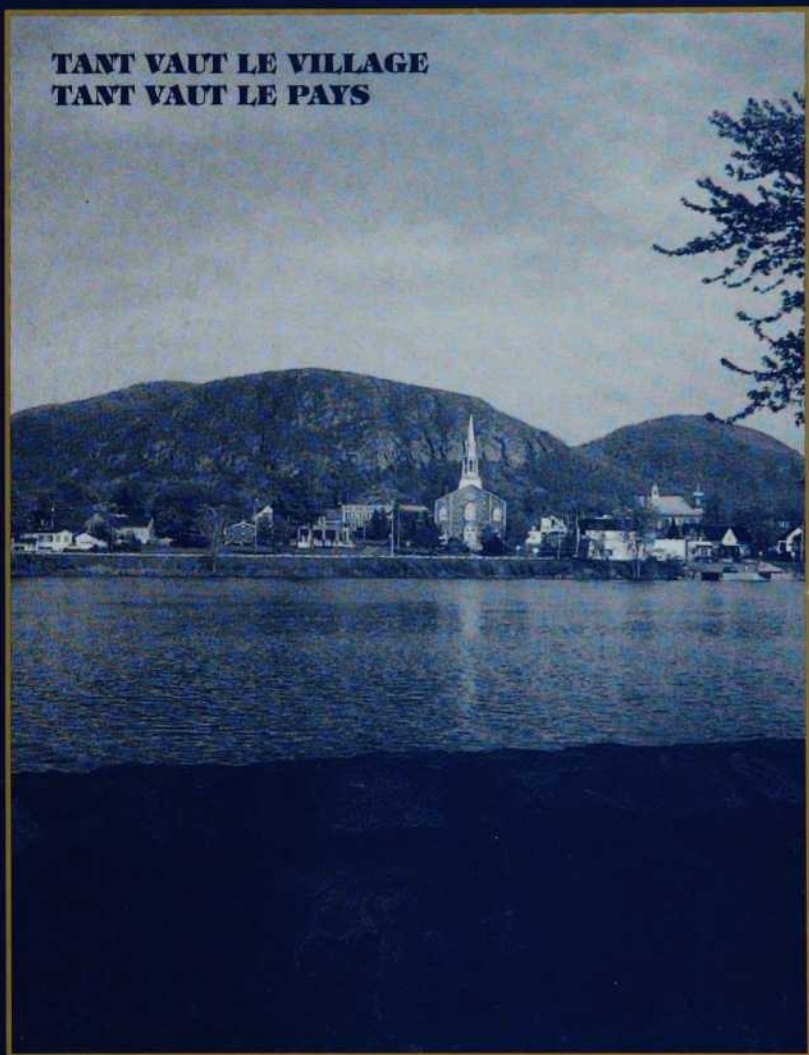


# L'Action

## NATIONALE

Volume LXXXIV, numéro 9, novembre 1994

**TANT VAUT LE VILLAGE  
TANT VAUT LE PAYS**



---

## Champ d'action

La revue s'intéresse à tous les aspects de la question nationale. Des orientations cohérentes sont proposées pour bâtir le Québec de demain.

---

## Liberté d'expression

*L'Action nationale* fait appel à un grand nombre de collaboratrices et de collaborateurs. Elle ouvre ses pages à la fois aux jeunes auteurs et aux experts. Respectueuse de la liberté d'expression, elle admet les différences qui ne compromettent pas l'avenir de la nation.

---

## Rédaction

*L'Action nationale* peut refuser de publier un texte. Elle peut aussi demander à un auteur d'apporter certaines corrections à son texte. L'article demandé peut comprendre de 10 à 20 pages. Le compte rendu d'un livre peut compter une ou deux pages. Un article soumis, sans entente préalable, peut varier de 5 à 8 pages. L'envoi du manuscrit et de la disquette facilite nos travaux. Le texte vulgarisé est la forme d'écriture souhaitée.

---

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans «l'index des périodiques canadiens», depuis 1948, dans «Périodex» depuis 1984 et dans «Point de repère» publié par les Services documentaires multimédia (SDM Inc.) et la Bibliothèque nationale du Québec depuis 1985.

---

ISSN-0001-7469 – ISBN-2-89070  
Dépôt légal: Bibliothèque nationale  
Périodicité: 10 numéros par an

---

La traduction et la reproduction totale ou partielle des textes publiés dans *L'Action nationale* sont autorisées à condition que la source soit mentionnée.

---

Mise en pages: Composition Monika

---

Pages couvertures: banque d'images d'Hydro-Québec.

---

## L'Action NATIONALE

1259, rue Berri, bur. 320, Montréal H2L 4C7  
Tél.: (514) 845-8533 – Télécopie: (514) 923-5755

---

# L'Action NATIONALE

---

## Directeur

Rosaire Morin

---

## Secrétaire

Marie-Laure Prunier

---

## Analyse sociale

Robert Comeau

## Comptes rendus

Denis Monière

## Éducation

Jean-Claude Tardif

## Entrevues

Yvon Leclerc

---

## Comité de rédaction

Louise Dumas

Lucia Ferretti

Robert Laplante

Francine Lalonde

Marcel Landry

Denis Monière

---

## Comité de lecture

Jean-Jacques Chagnon

Jean-Pierre Dupuis

Lucia Ferretti

Colette Lanthier

Yvon Leclerc

Pierre Noreau

Christiane Pelchat

Janine Thériault

Gérard Turcotte

---

## Abonnement

### 10 numéros

Québec, Canada	35 \$
France	240 FRF
Autres pays	50 \$
Étudiant	20 \$
Soutien	75 \$

---

# TABLE DES MATIÈRES

Volume LXXXIV, numéro 9, novembre 1994

---

- 1227 ► **La nécessaire complexité**  
*Pierre VADEBONCŒUR*
- 
- 1231 ► **Les familles: une priorité**  
*Aubert OUELLET*
- 
- 1250 ► **Tant vaut le village**  
*Jacques PROUXL*
- 
- 1260 ► **Les défis de la ruralité**  
*Bruno JEAN*
- 
- 1280 ► **Le chemin de fer en Gaspésie**  
*Éthel GREEN*
- 
- 1295 ► **La clé des emplois de demain**  
*Claude BÉLAND*
- 
- 1307 ► **Un projet pour l'école**  
*Jocelyn BERTHELOT*
- 
- 1324 ► **La capacité d'une collectivité**  
*Yvon LECLERC*
- 
- 1346 ► **Le Bourassa de Lisée**  
*Paul-Émile ROY*
- 
- 1349 ► **Victor Barbeau, l'humaniste**  
*Jean-Marc LÉGER*
- 
- 1352 ► **L'assimilation des allophones**  
*Charles CASTONGUAY*
- 
- 1357 ► **Mieux vaut le député**  
*Andrée FERRETTI*
-

## SI VOUS N'ÊTES PAS ABONNÉ-E

Deux cents personnes reçoivent la revue chaque mois sans y être abonnées. L'Action nationale est devenue un lieu de réflexion, de prospective et un instrument d'information.

Sensible aux problèmes du présent et aux défis du proche avenir, la revue défend des valeurs fondamentales et elle fait la promotion d'un projet de société qui facilitera à tous l'accès à un travail permanent.

### Vous pouvez nous retourner votre chèque et ce formulaire

Abonnement:	10 numéros	20 numéros
Québec, Canada	35 \$	60 \$
Étudiant	20 \$	35 \$
Autres pays	50 \$	90 \$

Un reçu pour impôt sera émis pour toute somme supérieure au tarif de l'abonnement.

---

Nom Prénom

---

Adresse Code postal

---

Téléphone Télécopieur

---

Profession

---

### **L'Action NATIONALE**

1259, rue Berri, bur. 320  
Montréal  
H2L 4C7

Téléphone (514) 845-8533  
Télécopieur (514) 923-5755

## SI VOUS ÊTES ABONNÉ-E

### Deux questions :

#### La première :

Pouvez-vous nous trouver un nouvel abonné ? Si chacun le fait, nous doublons notre rayonnement...

Merci de votre coopération.

#### La seconde :

Sur l'étiquette comportant votre adresse, la date d'échéance de votre abonnement est indiquée.

Si le temps est venu de le renouveler, vous pouvez nous faire parvenir votre remise sans autre avis.

Si chacun le fait, L'Action nationale économise 6 000 \$ par année en timbres, papeterie et temps !

<b>Abonnement :</b>	10 numéros	20 numéros
Québec, Canada	35 \$	60 \$
Étudiant	20 \$	35 \$
Autres pays	50 \$	90 \$

Un reçu pour impôt sera émis pour toute somme supérieure au tarif de l'abonnement.

---

Nom

Prénom

---

Adresse

Code postal

---

Téléphone

Télécopieur

---

Profession

Supplément postal, L'Action NATIONALE  
Volume LXXXIV, numéro 9, novembre 1994

### L'Action NATIONALE

1259, rue Berri, bur. 320  
Montréal  
H2L 4C7

Téléphone (514) 845-8533  
Télécopieur (514) 923-5755

<b>Comptes rendus :</b>	◀	1358
<b>Histoire de la FTQ</b>		
<b>(Louis Fournier)</b>		
<i>Gilles RHÉAUME</i>		
<hr/>		
<b>Le Naufrageur – Robert Bourassa</b>	◀	1359
<b>(Jean-François Lisée)</b>		
<i>Pierre DE BELLEFEUILLE</i>		
<hr/>		
<b>Les grands débats parlementaires</b>	◀	1361
<b>(Bélanger, Jones et Vallières)</b>		
<i>Gilles RHÉAUME</i>		
<hr/>		
<b>La terre promise</b>	◀	1362
<b>(Yves Couture)</b>		
<i>Denis MONIÈRE</i>		
<hr/>		
<b>La francophonie canadienne</b>	◀	1364
<b>FCFAC</b>		
<i>Jean-François PELLETIER</i>		
<hr/>		
<b>Livres reçus</b>	◀	1366
<hr/>		
<b>Index des auteur(e)s 1994</b>	◀	1369
<hr/>		
<b>Index des annonceurs</b>	◀	1384
<hr/>		

*En décembre, paraîtra le 750ième numéro de la revue. L'avenir politique du Québec sera analysé et commenté par les chefs de file du peuple québécois. Le dossier comprendra près de 500 pages. La distribution sera effectuée dans les premiers jours de janvier.*

**Bonne et heureuse année!**

## ÉDITORIAL

### La nécessaire complexité

**L**e 13 septembre, *La Presse*, dans une manchette énorme (lettres de 4 cm, sur deux lignes superposées), coiffe ainsi la nouvelle des élections de la veille: «**VERS LE RÉFÉRENDUM**». Ce titre tonitruant et sans rapport premier avec l'événement lui-même est flanqué, à droite, d'une sorte d'exergue imprimé en très modestes caractères, qui, lui, exprime la nouvelle proprement dite: «Le Québec donne une bonne majorité au Parti québécois». Le même jour, d'ailleurs, même air, même concert chez les politiciens fédéralistes et autres premiers ministres. Le Parti québécois n'est pas au pouvoir depuis douze heures qu'on lui pousse dessus pour qu'il aille au référendum par le plus court chemin.

La manchette de *La Presse* et l'étrange précipitation des libéraux et autres conservateurs, qu'est-ce que c'est donc? Il vaut la peine de s'attarder un peu sur la signification de l'une et l'autre, qui trahissent une évidente intention. Le PQ serait-il prisonnier de ce qu'il annonce avec candeur depuis un an ou deux, à savoir qu'un gouvernement formé par lui tiendrait un référendum sur la souveraineté dans les dix ou douze mois après les élections? Les adversaires entendent-ils

jouer à fond sur cette annonce? Celle-ci les avantage-t-elle à ce point? Il semble bien que oui. Cela appelle quelques réflexions sur la notion de stratégie. Le PQ a-t-il littéralement fourni au fédéralisme un instrument majeur? La stratégie du PQ devient-elle, entre les mains des fédéralistes, précisément l'élément-clef de leur propre stratégie? Pareille conséquence ne serait pas banale.

Il y a un principe stratégique universel, évident par exemple dans l'art militaire: une stratégie annoncée d'avance à l'adversaire et dont il est assuré qu'on ne dérogera pas devient immanquablement la base de la stratégie de celui-ci et son moyen principal. La stratégie de l'un devient ainsi la stratégie de l'autre!... Les auteurs de cette stratégie fixe et publique ne pourront guère s'en retirer: avantage pour l'adversaire, qui saura ses vis-à-vis enfoncés dans leur propre projet et incapables d'y rien modifier. Les faits seront devenus d'une idéale simplicité et ne cacheront plus aucune surprise. C'est pourquoi les fédéralistes ne cessent de pousser dans le sens indiqué par le PQ lui-même. D'où la manchette de *La Presse*. D'où l'unanimité des fédéralistes, Chrétien en tête, qui en sont rendus à exiger de nous livraison de notre propre marchandise... C'est peu de dire que notre stratégie nous échappe: si elle nous échappe, ce n'est pas qu'elle changera, c'est au contraire qu'elle restera la même... Ou alors, peut-on dire encore, voilà une stratégie singulière, une stratégie excluant toute tactique...

J'ai peut-être bien tort, mais la politique d'un peuple ne saurait être à ce point univoque, resserrée sur un moyen unique, amenée nécessairement dans un couloir quelles que soient les circonstances. Le Bloc québécois et l'événement électoral inattendu qui a donné à celui-ci sa présente importance constituent un bon exemple

d'imprévu, de multiplicité des voies, de fait décontenançant et imparable pour l'adversaire, d'agent déstabilisateur du fédéralisme, d'utilisation inopinée des circonstances. Il donne une leçon de complexité, complexité des choses, complexité des moyens, complexité surprenante des recours, et il manifeste une certaine généralisation du fait nationaliste, qui est bien ce que Bourassa a combattu le plus (dans son parti et au Québec en général) et ce que le fédéralisme considère comme le plus à craindre.

Le nationalisme québécois doit pouvoir affronter toutes les circonstances. Les adversaires ne doivent pas pouvoir prévoir exactement ses multiples démarches. Notre nationalisme doit devenir si fort et si répandu qu'il puisse garder la même constance, la même conscience de ses buts et la même énergie dans des situations diverses et conséquemment dans la nécessité d'adapter ses tactiques momentanées aux données variables de la réalité.

Je ne dis pas qu'il ne faille pas envisager le référendum. Évidemment, si nous y allons, la solidarité pour le oui devra être le fait de tous les nationalistes. Mais je plaide néanmoins pour une politique de ruse, dont il ne faut jamais perdre la maîtrise. Nous devons rester les maîtres de nos intentions et jamais celles-ci ne doivent être de celles que l'adversaire escompte à coup sûr.

Il n'est pas facile, en pratique, d'être aussi habile, mais c'est que nous n'avons pas suffisamment confiance en nous. Le Québec est en danger et le temps le talonne. Il est nerveux. Il peut glisser et il a peur du glissement. Il mise trop sur l'instant. Il craint de n'être plus le même ensuite.

Le nationalisme, depuis quinze ans, a fait de grands progrès, sinon l'indépendantisme. Rien ne se fera sans

une large assise nationaliste. Sur ce point, nous sommes dans la bonne voie. Le Canada peut difficilement supporter trop d'années d'incertitude et de tiraillements. C'est pourquoi il veut mettre un terme à notre imprévisibilité et à notre cheminement, et il tient à ce que ce soit nous-mêmes qui y mettions un terme. Alors la rentrée dans le giron fédéraliste, signature à l'appui, finirait par se faire, et c'est là tout le sens de la politique du Canada anglais et des gouvernements libéraux et conservateur depuis la Nuit des longs couteaux.

Le nationalisme s'est absolument spécialisé en indépendantisme et la stratégie indépendantiste s'est absolument déterminée sur un référendum, lui-même absolument fixé dans le temps. Cela fait pas mal trop d'absolus. Je suis indépendantiste, convaincu qu'il n'y a pas d'autre salut pour les Québécois que l'indépendance. Pourtant, comment ne pas penser que la politique actuelle est trop étroite, trop mécanique, trop peu astucieuse ?

Pierre VADEBONCŒUR

Aubert  
OUELLET\*

Professeur invité  
École nationale  
d'administration  
publique

## Les familles: une priorité nationale

**U**ne société soucieuse d'assurer à chacun de ses membres des conditions optimales de développement doit tout mettre en œuvre pour que les familles puissent bien assumer leurs fonctions. La famille est en effet l'institution qui joue le rôle le plus déterminant dans le présent et le devenir de chaque personne. Elle demeure toujours le principal artisan du développement des enfants. Elle conditionne dans une très large mesure l'avenir de chaque personne. Les attitudes, les valeurs et les comportements que la famille transmet à l'enfant vont imprégner toute sa vie.

L'influence de la famille n'est pas seulement déterminante dans le développement individuel de chaque personne. Elle joue également un rôle majeur dans le devenir de toute la société. Elle maîtrise l'une des clefs essentielles de l'avenir collectif, car c'est elle qui donne la vie et forme les citoyens et les citoyennes de demain. Elle est la première gardienne de la culture: c'est d'abord par elle que se transmettent d'une génération à l'autre les valeurs, les traditions et la langue. La famille exerce aussi une influence majeure sur le développement écono-

\* Aubert Ouellet a dirigé le Secrétariat à la famille du Québec de février 1988 à mai 1991.

mique: elle prépare les femmes et les hommes qui seront les travailleurs, les consommateurs, les entrepreneurs et les chefs d'entreprise de demain. Elle éduque ceux et celles qui dirigeront notre société dans quelques années.

La famille est donc le pivot du développement individuel et du devenir collectif. Tous les citoyens ont intérêt à ce que cette communauté de base soit forte et performante. Ils doivent s'assurer que les conditions de vie des familles, le soutien aux parents, l'accueil des jeunes enfants soient en tête des priorités nationales.

## **1. La famille: une institution changeante et durable**

Les familles québécoises se sont transformées à un rythme accéléré au cours des trois dernières décennies. Ces transformations ont touché de nombreux aspects de la vie familiale. Elles se poursuivent d'ailleurs toujours, comme l'indiquent clairement les données du dernier recensement.

### **1.1 La composition des familles**

Voyons d'abord le portrait global des familles. Le tableau 1 présente la répartition des familles<sup>1</sup> selon leur composition et le nombre de leurs enfants. On peut voir que huit familles sur dix sont formées d'un couple vivant avec des enfants. Il peut s'agir de familles «intactes», c'est-à-dire d'un couple vivant avec les enfants issus de son union ou avec les enfants qu'il a adoptés. Il peut aussi s'agir de familles recomposées. Dans ces familles, chaque adulte n'est pas le parent naturel ou adoptif de chaque

*La famille est le pivot du développement individuel et du devenir collectif.*

1. Le terme famille dans le présent article réfère à une cellule formée d'un ou de plusieurs adultes vivant avec un ou plusieurs enfants. Les couples ou les adultes qui ne vivent pas avec au moins un enfant ne sont pas considérés comme une famille.

enfant. On y retrouve des enfants issus d'une ou de plusieurs unions antérieures de l'un ou des deux conjoints. On ne connaît pas l'ampleur réelle des familles recomposées. On a tout lieu de croire que leur proportion s'accroît rapidement, en raison du nombre des divorces et des séparations.

**Tableau 1**  
**Répartition des familles selon le nombre de leurs enfants,**  
**Québec, 1986-1991**

	1986		1991		Évolution 1986 = 100
	Nombre	%	Nombre	%	
Familles biparentales	961 250	79,19	972 290	78,34	101,15
1 enfant	355 470	29,28	383 975	30,94	108,02
2 enfants	407 905	33,60	416 295	33,54	102,06
3 enfants ou plus	197 800	16,30	172 025	13,86	86,97
Familles monoparentales	252 650	20,81	268 880	21,66	106,42
Parent de sexe féminin	208 655	17,19	220 120	17,73	105,49
1 enfant	123 410	10,17	135 835	10,94	110,07
2 enfants	61 415	5,06	64 395	5,19	104,85
3 enfants ou plus	23 845	1,96	19 890	1,60	83,41
Parent de sexe masculin	44 305	3,65	48 760	3,93	110,06
1 enfant	26 960	2,22	31 195	2,51	115,71
2 enfants	12 090	1,00	13 565	1,09	112,20
3 enfants ou plus	5 235	0,43	4 000	0,32	76,41
Total des familles	1 213 855	100,00	1 241 170	100,00	102,25

Source: Statistique Canada, Recensements 1986 et 1991

*Huit familles  
sur dix sont  
formées d'un  
couple vivant  
avec des  
enfants.*

Dans une famille sur cinq, un parent seul assure l'éducation des enfants; ce sont les familles dites monoparentales. Leur nombre s'est accru de plus de 6% entre 1986 et 1991, une croissance presque six fois plus forte que celle qu'ont connue les familles biparentales. Plus de huit fois sur dix, le parent seul est une femme. On note cependant, entre 1986 et 1991, une plus forte croissance des familles monoparentales dirigées par un homme.

En ce qui concerne la taille des familles, le mouvement à la baisse amorcé il y a une trentaine d'années se poursuit. Entre les deux

recensements, les enfants de troisième rang et de rang supérieur ont diminué de plus de 13 % dans les familles biparentales et encore davantage dans les autres familles.

Tableau 2  
Distribution des naissances selon le rang, Québec,  
1961-1991

Année	Rang 1	Rang 2	Rang 3	Rang 4 et +
1961	26	22	16	36
1966	34	24	15	27
1971	43	29	13	15
1976	48	34	12	6
1981	47	36	13	4
1986	47	37	12	4
1991	46	35	13	5

Source: Bureau de la statistique du Québec

Les informations contenues au tableau 2 nous permettent de constater combien la répartition des naissances selon le rang s'est modifiée au cours des trois dernières décennies. Trente-six pour-cent des enfants nés en 1961 étaient de quatrième rang ou de rang supérieur. Dès 1976, cette proportion avait été divisée par six. En 1991, les naissances de quatrième rang ou de rang supérieur représentaient cinq pour-cent du total. La taille des familles a donc diminué de façon accélérée.

## 1.2 Les cycles de la vie familiale

Il n'y a pas seulement la composition des familles qui a changé. Les cycles de la vie familiale ont eux aussi subi de profondes modifications. À ce chapitre, il faut d'abord mentionner que le mariage a beaucoup perdu de sa faveur<sup>2</sup>.

*Dans une famille sur cinq, un parent seul assure l'éducation des enfants.*

2. Duchesne, L., *La situation démographique au Québec, 1991-1992*, Bureau de la statistique du Québec, 1992.

Tableau 3  
Évolution des mariages, Québec, 1961-1991

Année	Nombre	Évolution	
		1961 = 100	1976 = 100
1961	35 943	100,00	70,53
1966	44 411	123,56	87,15
1971	49 695	138,26	97,52
1976	50 961	141,78	100,00
1981	41 006	114,09	80,47
1986	33 108	92,11	64,97
1991	28 922	80,47	56,75

Source: Bureau de la statistique du Québec.

Le nombre de mariages célébrés a commencé à diminuer à compter de 1972. Comme on peut le voir au tableau 3, la chute a été particulièrement marquée depuis 1976, les mariages de 1991 représentant moins de 57 % de ce qu'ils étaient en 1976.

Si les tendances observées en 1991 se maintiennent, seulement 38 % des hommes et moins de 43 % des femmes se marieront dans l'avenir, comparativement à 91 % pour les hommes et 86 % pour les femmes en 1971.

La situation québécoise est vraiment particulière. Le tableau 4 montre les indices synthétiques de nuptialité de certains États. Le degré de défaveur qui caractérise le mariage au Québec ne se retrouve nulle part ailleurs. On peut voir au tableau 4 l'indice synthétique de nuptialité de certains États. La distance est grande entre les taux québécois et ceux des autres États. Les raisons de ce phénomène demeurent obscures. Est-ce une conséquence des contraintes réelles ou perçues que la législation d'ici impose aux femmes et aux hommes qui contractent un mariage? Est-ce le symptôme d'un malaise entre les hommes et les femmes?

*Seulement 38 %  
des hommes et  
moins de 43 %  
des femmes se  
marieront dans  
l'avenir.*

Est-ce un refus plus prononcé au Québec qu'ailleurs de s'engager à long terme? Pour l'instant, on ne peut que poser des questions.

Tableau 4  
Indice synthétique de nuptialité des célibataires dans certains États, 1989, 1990 ou 1991

État	Année	Indice synthétique	
		Hommes	Femmes
Québec	1991	0,381	0,425
Canada	1990	0,631	0,674
Angleterre-Galles	1989	0,629	0,649
Norvège	1990	0,521	0,551
France	1990	0,551	0,563
Suède	1990	0,524	0,557
Danemark	1990	0,562	0,596

Source: Duchesne, L., *La situation démographique au Québec*, BSQ, Édition 1993, p. 70.

Le mariage survient à un âge plus avancé. L'âge moyen au premier mariage s'est accru de plus de deux ans entre 1971 et 1991, tant chez les hommes que chez les femmes.

La diminution de la nuptialité a comme conséquence une augmentation du nombre d'unions de fait. Les jeunes choisissent en majorité l'union libre comme prélude ou substitut au mariage<sup>3</sup>. Les naissances hors mariage se sont donc multipliées, comme on peut le voir au tableau 5.

En 1961, les naissances de parents non mariés représentaient moins de 4% de toutes les naissances. En 1971, cette proportion n'était

*Les jeunes choisissent en majorité l'union libre.*

3. Lapiere-Adamcyk, E. Balakrishnan, T. R. Krotki, K. J., «La cohabitation au Québec, prélude ou substitut au mariage? Les attitudes des jeunes Québécoises» dans *Couples et parents des années quatre-vingt*, sous la direction de Renée B. Dandurand, 1987.

**Tableau 5**  
**Évolution des naissances selon l'état matrimonial des parents, Québec, 1961-1991**

Année	Naissances de parents mariés		Naissances de parents non mariés		Total
	Nombre	%	Nombre	%	
1961	134 719	96,33	5 138	3,67	139 857
1966	106 137	94,13	6 620	5,87	112 757
1971	86 072	91,82	7 671	8,18	93 743
1976	88 461	90,25	9 561	9,75	98 022
1981	80 431	84,44	14 816	15,56	95 247
1986	61 600	72,83	22 979	27,17	84 579
1991	57 630	59,20	39 718	40,80	97 348

Source: Bureau de la statistique du Québec.

*En 1991, quatre naissances sur dix survenaient hors mariage.*

encore que de 4 %. En 1991, quatre naissances sur dix survenaient hors mariage; si l'on ne tient compte que des naissances de premier rang, c'est plus d'une sur deux.

La fécondité a chuté de façon considérable au cours des dernières décennies, comme on peut le voir au tableau 6. L'indice synthétique de fécondité était de 3,77 enfants par femme en

**Tableau 6**  
**Indice synthétique et âge moyen des mères à la naissance de leurs enfants, Québec, 1961-1971**

Année	Indice synthétique de fécondité	Âge moyen des mères à la naissance de leurs enfants			
		Premier enfant	Deuxième enfant	Troisième enfant	Tous les enfants
1961	3,77	24,38	26,60	28,83	38,94
1966	2,72	24,36	26,90	29,18	28,50
1971	1,99	24,75	27,49	29,93	27,91
1976	1,81	25,18	27,80	30,01	27,27
1981	1,62	25,50	28,08	30,05	27,41
1986	1,36	25,77	28,30	30,21	27,51
1991	1,63	26,05	28,52	30,35	27,71

Source: Bureau de la statistique du Québec.

1961<sup>4</sup>; il a atteint son plus bas niveau, soit 1,35, en 1987. Depuis, il a augmenté de façon très sensible pour atteindre 1,63 en 1991. Il est demeuré à peu près stable en 1992 et 1993. On est encore très loin d'une fécondité qui assurerait le renouvellement des générations.

Le calendrier des naissances s'est modifié, particulièrement au cours des récentes années. L'âge moyen des mères à la première et à la deuxième naissance a augmenté de près de deux ans depuis 1961 et de près d'un an et demi dans le cas des naissances de troisième rang.

Enfin, le divorce fait aussi partie des cycles de vie d'un grand nombre de familles. Le divorce a crû très rapidement depuis la fin des années 1960. Son niveau est à un point tel que si les comportements de 1991 se maintiennent dans l'avenir, un mariage sur deux se terminera par un divorce. On estime d'ailleurs que la majorité des enfants qui naissent aujourd'hui vivront au moins une transformation de leur structure familiale avant d'atteindre l'âge de 18 ans<sup>5</sup>.

Les informations sur les séparations des couples en union de fait sont déficientes. La recherche sur cette question fait grandement défaut. Plusieurs affirment qu'elles sont plus fréquentes que les divorces chez les couples mariés.

### 1.3 L'organisation de la vie familiale

L'organisation de la vie familiale a aussi changé. L'exercice de l'autorité parentale, ba-

4. Dans l'après-guerre, il avait atteint son plus haut niveau en 1957 à 4,09.

5. Maril-Gratton, N., Lapierre-Adamcyk, E., *Les modes de vie des nouveaux adultes et leur impact sur les enfants au Canada*, Rapport de recherche soumis au Secrétariat de l'étude de l'évolution démographique et son incidence sur la politique économique et sociale, 1990.

*Si les comportements de 1991 se maintiennent un mariage sur deux se terminera par un divorce.*

Tableau 7  
Évolution des divorces, Québec, 1971-1991

Année	Nombre	Évolution 1971 = 100
1971	5 203	100,00
1976	15 186	291,87
1981	19 193	368,88
1986	18,399	353,62
1991	20 277	389,72

Source: Bureau de la statistique du Québec.

*L'exercice de l'autorité parentale, passe désormais par la voie de la communication.*

sée autrefois sur une structure hiérarchique commandant obéissance et soumission, passe désormais par la voie de la communication où l'écoute, l'explication et parfois la négociation tiennent une place majeure.

La famille traditionnelle composée d'un père pourvoyeur et d'une mère à la maison est caractérisée par une division rigide des rôles familiaux; ce modèle familial est en voie de disparition. Les nouvelles modalités de l'organisation familiale nécessitent une nouvelle définition des rôles des mères et des pères.

Les mères sont maintenant très intégrées au marché du travail. Entre 1976 et 1991, comme l'indique le tableau 8, le taux d'activité des

Tableau 8  
Taux d'activité des femmes selon l'âge de leurs enfants, Québec, 1976-1991

Âge des plus jeunes enfants	1976	1981	1986	1991
Tous moins de 3 ans	28,50	43,20	54,70	60,60
Au moins un de 3 à 5 ans	32,20	45,90	56,60	64,60
Au moins un de 6 à 15 ans	40,30	52,00	60,50	71,30
Total	35,90	48,10	58,10	67,00

Source: Statistique Canada, Enquête sur la population active.

femmes ayant des enfants de moins de 16 ans est passé de moins de 26 % à 67 %. Celui des femmes dont tous les enfants ont moins de 3 ans est passé de 28,5 % à 60,6 %. On peut présumer que ce mouvement généralisé de participation au marché du travail des femmes qui ont des enfants mineurs va se poursuivre et peut-être encore s'accroître dans l'avenir.

Malgré leur travail à l'extérieur du foyer, les femmes continuent d'assumer la majorité des tâches domestiques. Cette réalité est maintenant ressentie comme injuste et fait l'objet de négociations dans un grand nombre de familles.

Pour leur part, les pères sont confrontés à de nouvelles attentes. Ils doivent devenir de «nouveaux pères» et prendre une part beaucoup plus active dans l'éducation et le soin des enfants. Ils ne sont plus les seuls pourvoyeurs : ils partagent désormais ce rôle avec les mères. Ces dernières doivent aussi faire une plus grande place aux pères à l'intérieur du foyer. L'écart entre les nouvelles attentes et l'héritage culturel lié au rôle de père cause une incertitude certaine, particulièrement chez les pères eux-mêmes<sup>6</sup>.

Pour compléter ce portrait des familles québécoises, il faut dire quelques mots des familles autochtones et des familles immigrées.

On observe des différences appréciables chez les familles autochtones, où la taille des familles est généralement plus grande<sup>7</sup>. La monoparentalité y est plus fréquente et les couples sans enfant y sont beaucoup moins nombreux. L'âge moyen à la maternité demeure très bas. Aussi est-il courant d'être grands-parents avant

6. Voir Dulac, G., *La paternité: les transformations sociales récentes*, Conseil de la famille, 1993.

7. Secrétariat aux affaires autochtones, *Monographies autochtones*, Québec, 1993.

*Chez les familles autochtones, où la taille des familles est généralement plus grande.*

*Malgré tous les changements la famille conserve toutes ses fonctions essentielles.*

d'atteindre la quarantaine. Les grands-parents ont, dans ces familles, un rôle important dans l'éducation des enfants, étant donné la place occupée par la famille élargie. Les ménages autochtones sont souvent composés de trois et parfois même de quatre générations, à cause notamment de la pénurie de logements.

Quant aux familles immigrées, leur portrait est relativement semblable à celui de l'ensemble des familles québécoises, du moins quant à leur taille<sup>8</sup>. Elles sont par contre confrontées à des problèmes particuliers liés au processus migratoire et à leur intégration économique, culturelle, sociale et linguistique dans leur nouvelle communauté.

#### **1.4 Les fonctions de la famille**

Malgré tous les changements qu'elle a connus, la famille conserve toutes ses fonctions essentielles. Elle assure la reproduction des êtres humains. Elle est responsable du développement des enfants. Elle doit procurer à ses membres la protection et la sécurité. On s'attend à ce qu'elle soit un lieu de solidarité et un milieu propice à l'épanouissement des adultes. La famille donne un sens à la vie.

Les fonctions des familles ne se sont pas modifiées, mais elles doivent s'exercer dans un contexte différent, ce qui entraîne des difficultés nouvelles. Par exemple, dans l'éducation des enfants, les parents sont confrontés avec des acteurs de plus en plus nombreux qui, consciemment ou non, proposent des valeurs, des normes et des comportements qui viennent parfois en conflit avec ceux qu'ils voudraient voir leurs enfants adopter. La télévision, la radio, le cinéma, les bandes dessinées et les jeux vidéo

8. Mongeau, J., *Portrait des familles immigrées au Québec*, 1986, INRS-Urbanisation, 1990.

sont omniprésents. Ils peuvent être des instruments complémentaires à l'action des parents; ils peuvent aussi devenir des compétiteurs parfois gênants.

Par ailleurs, si les familles comportent moins d'enfants, leurs charges ne sont pas nécessairement diminuées. En effet, de plus en plus de familles doivent prendre soin de personnes âgées ou de jeunes adultes. Cette fonction prendra de plus en plus d'importance avec le vieillissement de la population que le Québec connaîtra inévitablement au cours des prochaines années. Beaucoup de personnes âgées ont besoin de soutien et parfois d'une attention constante. En contrepartie, plusieurs personnes âgées ont des disponibilités et une expertise qui peuvent être mises à contribution pour aider à résoudre des difficultés rencontrées dans différents milieux. Cette situation pourrait entraîner de nouvelles formes de solidarité au sein même des familles au cours des prochaines années.

Une proportion importante de familles doit également soutenir les enfants pendant un plus grand nombre d'années que dans le passé. Les jeunes adultes vivent de plus en plus une période intermédiaire entre le moment de quitter la famille d'origine et la fondation d'une nouvelle famille. Parce que plusieurs sont confrontés à une situation précaire sur le marché du travail et aussi parce que le nombre d'années d'études tend à augmenter, cette période est de plus en plus longue. Les difficultés économiques obligent même certains jeunes à retourner vivre dans leur famille d'origine après une première expérience en dehors de leur milieu familial.

## 1.5 L'importance de la famille

Devant l'ampleur de ces transformations, on se demande si la famille constitue encore une valeur importante pour les Québécois et les

*Une proportion importante de familles doit soutenir les enfants pendant un plus grand nombre d'années.*

Québécoises. s'agit-il d'une institution en voie de disparition, comme certains se sont plus à le prédire?

Au cours des dernières années, plusieurs sondages<sup>9</sup> réalisés sur des questions ayant trait à la famille en arrivent aux mêmes constatations. L'avenir de la famille est considéré comme un sujet important par la presque totalité des personnes interrogées. La famille se situe au sommet des préoccupations des Québécois et des Québécoises. Elle demeure en tête de nos valeurs. Le nombre d'enfants désirés est élevé et l'opinion des plus jeunes (17-24 ans) est sensiblement la même que celle des plus âgés (31-44 ans).

Bref, la famille demeure chez nous une valeur très importante. C'est à nous tous collectivement qu'il appartient de la soutenir et de créer des conditions lui permettant d'assurer sa vitalité et son dynamisme. C'est la raison d'être de la politique familiale.

*La famille demeure chez nous une valeur très importante.*

## **2. Une politique familiale globale, multi-sectorielle et concertée**

En 1987, le Québec a adopté pour la première fois une politique familiale. Il est un des seuls États en Amérique du Nord à avoir posé ce geste. À plusieurs égards, la politique de la famille du Québec constitue une politique originale par rapport à ce que l'on retrouve ailleurs dans le monde.

Il s'agit d'abord d'une politique globale en ce qu'elle s'adresse à toutes les familles, quels que soient leurs caractéristiques, leur revenu, leur origine, leur composition ou le nom-

9. Voir notamment les sondages réalisés en 1985, 1988 et 1991 et publiés par le Secrétariat à la famille, *La famille et le désir d'enfants*, Québec, Gouvernement du Québec, 1992.

bre de leurs enfants. Dans plusieurs états, la politique familiale ne s'adresse qu'à certaines familles, par exemple celles qui ont des difficultés particulières ou celles qui sont à faible revenu. Le Québec a opté pour une politique plus universelle. Toutes les familles ayant des enfants à leur charge sont visées par sa politique.

C'est aussi une politique qui veut trouver son application dans les multiples secteurs d'activités qui peuvent avoir une influence sur les conditions de vie des familles; c'est une politique multi-sectorielle. Les deux premiers plans d'action<sup>10</sup> illustrent cette réalité. Les mesures de ces deux plans triennaux concernent de multiples secteurs d'activités (sécurité du revenu, santé, services sociaux, éducation, travail, habitation, loisirs, sécurité publique, fiscalité, recherche, etc.). La plupart des ministères et plusieurs organismes gouvernementaux ont participé à l'élaboration et à la mise en œuvre de ces deux premiers plans. Un mécanisme permanent de coordination interministérielle, sous la direction du Secrétariat à la famille, est d'ailleurs en opération depuis l'adoption de la politique familiale en 1987.

C'est enfin une politique qui fait appel à tous les acteurs majeurs de la société. Le Québec a affirmé à plusieurs reprises qu'une politique de la famille adaptée aux besoins ne peut être confinée au gouvernement, même si le gouvernement doit y jouer un rôle de leadership indispensable. C'est ainsi que cette politique interpelle les municipalités, les entreprises, les

*Une politique de la famille adaptée aux besoins ne peut être confinée au gouvernement.*

10. Secrétariat à la famille, *Familles en tête, Plan d'action en matière de politique familiale 1989-1991*, Québec, Gouvernement du Québec, 1989, 57 p. et *Familles en tête, Plan d'action en matière de politique familiale 1992-1994*, Québec, Gouvernement du Québec, 1992, 51 p.

syndicats, les écoles, les établissements de santé et de services sociaux, les organismes familiaux et communautaires et les autres agents qui influencent l'évolution de notre société. Il s'agit donc d'une politique de concertation.

### 3. Des plans d'action triennaux et des partenaires nombreux

Cette politique, elle a principalement trouvé son expression dans deux plans d'action, d'une durée de trois ans chacun. Le deuxième plan, *Familles en tête 1992-1994*, en est présentement dans sa dernière année.

Même si cette politique est encore très jeune – elle a à peine six ans –, des progrès indéniables et importants ont été réalisés jusqu'à maintenant dans plusieurs secteurs névralgiques de la politique familiale. À titre d'exemples, mentionnons que le soutien financier aux familles a été accru de façon marquée. Les congés de maternité, de paternité et parentaux ont été introduits ou améliorés dans la Loi sur les normes du travail. L'information et le soutien à tous les parents d'un premier enfant sont devenus des réalités dans un grand nombre de centres locaux de services communautaires. Les services de garde ont été considérablement développés. Des efforts sérieux ont été consentis pour améliorer les relations entre l'école et la famille. La tarification familiale, tant dans les services privés que publics, s'est développée un peu partout.

Ces progrès, plusieurs y ont contribué. Beaucoup de ministères et d'organismes ont appliqué la politique de la famille dans leurs propres secteurs d'activités. Les organismes familiaux et plusieurs commissions scolaires et établissements de santé et de services sociaux ont été des partenaires actifs. À la suite de l'invitation qui leur était lancée conjointement par le ministre délégué à la Famille et les prési-

*Les congés de maternité, de paternité et parentaux ont été améliorés dans la Loi sur les normes du travail.*

dents des deux unions regroupant les municipalités du Québec en octobre 1988, un grand nombre de municipalités se sont dotées d'une politique de la famille ou sont en voie de le faire. Plus récemment, d'autres partenaires se sont ajoutés, notamment les organisations patronales et syndicales.

La politique familiale au Québec est donc devenue à plusieurs égards, au cours des dernières années, une véritable entreprise collective, où les partenaires sont nombreux. On peut avoir une idée du nombre et de l'importance des partenaires impliqués en jetant un coup d'œil sur la composition du *Bureau québécois de l'Année internationale de la famille*<sup>11</sup>.

Cet organisme, dont la création était annoncée dans le deuxième plan d'action, a été

*La politique familiale au Québec est devenue une véritable entreprise collective.*

---

11. Mis sur pied par le Secrétariat à la famille en octobre 1992, le Bureau est un organisme sans but lucratif, incorporé en vertu de la troisième partie de la Loi sur les compagnies. Son mandat est le suivant :

- assurer la réalisation d'un programme d'activités, tant au niveau local, régional que national, pour la préparation et la célébration de l'Année internationale au Québec;
- coordonner la tenue d'activités thématiques régionales en 1993 et 1994 sur les objectifs à poursuivre en matière familiale d'ici l'an 2000;
- promouvoir une participation effective de tous les secteurs aux activités de l'Année internationale de la famille, notamment les familles et les organismes qui les représentent, les organisations syndicales et patronales, les entreprises privées, les organismes publics et parapublics, les organisations coopératives, les municipalités, les ministères et les organismes gouvernementaux;
- sensibiliser l'opinion publique à l'importance de reconnaître la famille comme l'une des ressources-clé du développement de la société québécoise;
- susciter les contributions financières des différents partenaires socio-économiques;
- gérer un fonds de subventions destiné à promouvoir et à soutenir la réalisation du programme d'activités; et
- établir les bases de l'action à poursuivre à l'égard des familles au-delà de l'Année internationale de la famille.

mis sur pied en 1992 pour faciliter la préparation et coordonner les activités de l'Année internationale au Québec. On y retrouve des représentants des municipalités, des organisations syndicales, patronales et coopératives, des commissions scolaires, des associations d'établissements de santé et de services sociaux, des organismes familiaux et du gouvernement. Une organisation similaire au Bureau québécois a été mise sur pied dans toutes les régions du Québec. À ma connaissance, il n'y a pas, dans le monde, un autre état où l'on retrouve une aussi grande concertation d'un aussi grand nombre d'acteurs dans la politique familiale.

Au début de l'année 1994, les mécanismes devant conduire à l'élaboration du troisième plan d'action ont été mis en place. Le Secrétariat à la famille a initié ce processus en publiant un document d'orientation<sup>12</sup>. En mars, les quelque cinquante principaux organismes interpellés par la politique familiale se sont rencontrés, sous la présidence de la ministre déléguée à la Famille, pour amorcer la préparation de ce troisième plan. Les domaines que touchera le plan ont été identifiés. Il s'agit de la prévention, de la conciliation des responsabilités familiales et du travail, du soutien financier et de l'amélioration du milieu de vie des familles.

On en est maintenant arrivé à un consensus sur les principaux défis à relever. Il sera intéressant d'analyser les résultats de l'opération en cours pour connaître à quel point les divers organismes impliqués accepteront de s'engager à modifier leurs politiques et leurs pratiques pour faire une meilleure place aux familles dans notre société.

---

12. Secrétariat à la famille, *Familles en tête 1995-1997: les défis à relever*, Québec, Gouvernement du Québec, 1994, 143 p.

Pour répondre adéquatement aux besoins des familles, le troisième plan devra contenir des mesures concrètes permettant d'améliorer les services aux jeunes enfants et faciliter la tâche de leurs parents. Il faut réorganiser en profondeur les services aux enfants de trois, quatre et cinq ans. Elle n'a vraiment pas de sens la situation actuelle où parents et enfants sont engagés presque quotidiennement dans une course à obstacles où s'entrecroisent gardiennes à domicile, garderies, pré-maternelles à mi-temps, maternelles à mi-temps et maternelles à trois quarts du temps, horaires mal coordonnés et travail à plein temps des deux parents. L'on pourrait sans doute faire beaucoup mieux pour le même coût.

Devront également s'y retrouver des mesures conduisant les employeurs et les syndicats à modifier des pratiques faisant partie de la culture profonde de notre organisation du travail, mais mal adaptées aux réalités familiales actuelles. Sera-t-il possible d'assouplir l'application des règles relatives à l'ancienneté pour faire en sorte que, dans le milieu hospitalier par exemple, ce ne soit plus surtout les mères de jeunes enfants qui aient à travailler le soir, la nuit et les fins de semaine, qui soient les dernières à choisir le moment de leurs vacances, qui soient les dernières à obtenir une place de stationnement? Ce sont des pratiques que le monde du travail lui-même devrait changer.

Il serait aussi éminemment souhaitable que l'on trouve les ressources nécessaires, au cours de la période couverte par le troisième plan, d'améliorer le remplacement du revenu perdu à l'occasion de la maternité. Présentement, une femme donnant naissance à un enfant peut, dans la meilleure des situations, recevoir des prestations de maternité pendant dix-sept semaines et des prestations parentales pendant dix semaines. Son revenu est remplacé à taux

*Il faut réorganiser en profondeur les services aux enfants de trois, quatre et cinq ans.*

inférieur à 60 %. On fait beaucoup mieux, en matière de remplacement de revenu, pour les hommes et les femmes qui ont un accident du travail ou un accident d'automobile. Il y a là une anomalie à corriger le plus rapidement possible.

## Conclusion

Le Québec a amorcé au cours des dernières années un virage important en développant une politique articulée pour faire une meilleure place aux familles. Cette politique répond à des besoins incontestables, à un moment où les familles connaissent des transformations importantes, tant dans leur composition, leurs cycles de vie et leur organisation.

Cette politique a attiré des partenaires nombreux et diversifiés. Deux plans d'action de trois ans ont été adoptés et mis en œuvre. Un troisième plan est en voie d'élaboration, en cette Année internationale de la famille. Des représentants des principaux acteurs socio-économiques du Québec sont associés à la préparation de ce troisième plan, qui devrait être rendu public au début de 1995.

Il faut souhaiter que ce virage amorcé par le Québec plaçant les familles en tête des priorités collectives soit maintenu, malgré la sévérité de la situation des finances publiques. Le nécessaire assainissement des finances publiques doit précisément être l'occasion de centrer l'activité gouvernementale sur l'essentiel et d'abandonner l'accessoire.

Les familles doivent continuer d'être dans les tout premiers rangs de nos priorités nationales. Nos politiques et nos pratiques, tant dans le domaine privé que public, dans tous les secteurs concernés, doivent contribuer à actualiser cette priorité. □

*Le nécessaire  
assainissement  
des finances  
publiques doit  
être l'occasion  
de centrer  
l'activité sur  
l'essentiel.*

## Tant vaut le village, tant vaut le pays

---

**A**vant de vous présenter le travail qu'accomplit Solidarité rurale, cette coalition de 25 organismes nationaux et électifs du Québec, je voudrais vous expliquer comment est né ce mouvement.

Solidarité rurale fut créée aux lendemains de la tenue à Montréal des États généraux du monde rural en février 1991. Ces États généraux avaient été appelés par les délégués au congrès général de 1990 de l'Union des producteurs agricoles du Québec (UPA). Et pour cause. Les agriculteurs et les agricultrices étaient à même de constater la détérioration, voire le déclin de leurs milieux de vie tant au plan social qu'économique. Alors, nous avons mis plus d'une année à préparer ces grandes assises. Si nous avons d'abord mobilisé les membres de l'UPA en leur demandant de tracer un portrait exhaustif de leur village, dès le départ, nous avons embauché une équipe d'universitaires à qui nous avons confié la double tâche de réfléchir et d'analyser le déclin des communautés locales québécoises et de rationaliser nos intuitions. Également, nous avons invité tous les autres partenaires du milieu rural québécois à s'associer à ces États généraux notamment en nous présentant des mémoires. À deux reprises nous avons consulté ces partenai-

◀ Jacques  
**PROULX**  
Président,  
Solidarité  
rurale

res, afin de construire ensemble la voie qui nous conduisait à la rencontre des 6, 7 et 8 février 1991.

Lors de la réunion des États généraux du monde rural, quelque 1 200 personnes, dont seulement 400 provenaient de l'UPA, ont participé aux discussions sur les enjeux sociaux, économiques, politiques, culturels et environnementaux dressés devant les communautés locales. Cet exercice de réflexion, puis de décision, a notamment connu un grand rayonnement dans la presse nationale comme régionale. Pendant deux jours, le Québec socio-politique a vibré aux rythmes du monde rural. Nos deux jours ont culminé dans la Déclaration du monde rural auxquels tous les organismes aujourd'hui membres de Solidarité rurale ont publiquement et solennellement adhéré.

Cette déclaration témoigne de la promesse d'hommes et de femmes ayant choisi, dans un premier temps, de faire échec au déclin de leur communauté et du même souffle d'affirmer leur droit à la différence.

## **Le monde rural**

Dès ses origines, Solidarité rurale se voulait résolument moderne, contemporaine et tournée vers l'avenir. C'est ainsi que, depuis les États généraux, nous définissons comme suit le milieu rural :

«Le monde rural dont on parle maintenant n'est évidemment pas le monde rural ancien, assimilé à l'agriculture. C'est ce monde formé par l'ensemble des communautés humaines de taille relativement petite, implantées dans des territoires à faible densité de population et relativement peu construits, où se retrouvent des personnes occupées à de nombreuses activités, aussi bien du secteur primaire que des secteurs secondaire et tertiaire. C'est ce monde qui, après que le terme lui-même de rural ait

*Le monde rural  
dont on parle  
maintenant  
n'est  
évidemment pas  
le monde rural  
ancien.*

pratiquement disparu de notre vocabulaire, fait maintenant l'objet de nombreuses préoccupations et de nombreuses études, un peu partout dans le monde, en raison de l'importance qu'il revêt pour l'équilibre des sociétés.

«Quelle est-ce donc, très sommairement tracée, la problématique générale de ce monde ?

- «Déclin démographique manifesté par la perte de population, surtout la population jeune en âge de se reproduire et de créer de l'activité, et, bien sûr, vieillissement de la population ;
- «Déclin et déstructuration économique, manifestés dans de nombreuses localités par la diminution des activités et des emplois et l'accroissement parfois spectaculaire du chômage et de l'assistance ;
- «Déclin et déstructuration sociale, manifestés par la diminution et l'éloignement des services : éducation, santé, transport, communications, etc., par la perte des leaders et l'affaiblissement des institutions ;
- «Déclin culturel manifesté de multiples façons, mais peut-être de façon plus dramatique dans un certain nombre de communautés, par le développement d'attitudes de dépendance, d'attentisme et de passivité<sup>1</sup>.»

Enfin, et cela caractérise notre époque, l'agriculture et la forêt ne peuvent plus à elles seules assurer la prospérité de ce monde rural.

## **Objectifs de Solidarité rurale**

Une fois défini le monde rural, ou l'objet de nos études et de notre travail, nous avons taillé notre mandat ou notre façon de faire.

---

1. Henri-Paul Proulx, secrétaire, SOLIDARITÉ RURALE.

*L'objectif central de Solidarité rurale est de promouvoir le développement du monde rural.*

L'objectif central de Solidarité rurale est de promouvoir la revitalisation et le développement du monde rural, de ses régions et de ses localités, de manière à renverser le mouvement de déclin.

*Au plan des orientations*, Solidarité rurale propose une approche globale du développement intégrant ses aspects économique, social et culturel, consciente que la seule recherche de la croissance économique qui inspire principalement les grands décideurs n'a pas réglé et ne peut pas régler les problèmes qui confrontent le monde rural et notre société en général.

Nous proposons également une approche territoriale du développement où priment les intérêts et les enjeux des territoires et des communautés humaines qui y sont implantées, conscients que la seule approche sectorielle ne peut assurer un développement équitable pour tous les citoyens et toutes les régions et les localités.

Cette approche favorise en particulier la diversification des activités économiques et l'implication des populations dans le processus même du développement. Elle ne nie pas pour autant l'importance de l'action sectorielle et la nécessité d'établir des liens entre les deux approches.

Nous proposons une approche durable du développement, conscients qu'une recherche de profits et de croissance à court terme qui n'est pas contrebalancée par une préoccupation de durabilité conduit aux déséquilibres que l'on connaît, autant par rapport à l'environnement matériel que socio-économique.

Solidarité rurale préconise évidemment ce modèle de développement pour le monde rural en particulier, misant d'ailleurs et cherchant à valoriser ce qu'il a de spécifique au plan de l'environnement naturel, de l'organisa-

tion sociale (économique – sociale – politique) et de la culture.

*Du point de vue de son mode d'action*, Solidarité rurale priorise l'action au niveau régional et local et cherche à faire naître et/ou animer des réseaux de personnes et d'organismes capables de mettre en œuvre à ces niveaux les orientations définies. Elle ne met pas de côté pour autant des actions au niveau national, des interventions sur de grands dossiers et même des appuis à des initiatives ou à des projets particuliers.

## **L'organisation de Solidarité rurale**

*Du point de vue de l'organisation matérielle*, nous avons un petit bureau à Nicolet, au centre du Québec, où travaillent deux personnes payées par les cotisations de nos membres. De plus, plusieurs comités où s'affairent des bénévoles siègent régulièrement sur des sujets ou des réalités aussi diversifiés que la formation de leaders en développement rural, le maintien des services dans les petites localités rurales, les modes de gestion et d'aménagement de la forêt située à l'intérieur et à proximité des localités rurales. Nous avons également formé un «Groupe de réflexion» dont les membres proviennent principalement des universités du Québec, pour poursuivre une étude globale sur la problématique et les voies d'avenir du monde rural québécois.

L'une des actions importantes de notre coalition est l'organisation et la tenue de sa conférence nationale annuelle. Certes, lieu de convivialité et de retrouvaille, ce temps fort nous sert à faire le point sur la situation sur le terrain en plus de semer à tout vent de l'espoir. Cet espoir, nous le puisons dans les projets qui nous sont présentés par leurs protagonistes.

Comme nous considérons avoir un mandat d'éducation et d'information important,

*Nous avons formé un «Groupe de réflexion» pour poursuivre une étude sur les voies d'avenir du monde rural québécois.*

nous organisons des sessions de formation, en plus de publier un bulletin que nous expédions gratuitement à plus de 700 abonnés.

Enfin, au nom du monde rural, nous prenons position en nous présentant devant divers forums dont les commissions parlementaires provinciales et fédérales dont les travaux pourraient affecter nos conditions de vie.

Tout cela étant dit, nous avons actuellement le sentiment d'être à une croisée de chemin. Nous devons développer notre expertise si nous voulons vraiment agir concrètement dans nos milieux. Nous savons que notre analyse est juste mais nous devons la voir s'épanouir en des actions très concrètes. Les groupes en région nous demandent souvent d'intervenir ou de les conseiller et nous avons du mal à le faire.

Très clairement, je crois que nous devons développer notre approche économique afin de vendre aux grandes entreprises notre savoir-faire. Nous avons, entre autres, l'intuition que la concentration économique et industrielle est néfaste à l'ensemble de la société. Et que même lorsque les entreprises croient économiser, elles y perdent. Ici, des travaux de recherche plus approfondis s'imposent. En clair, les gens vivront, vieilliront et même reviendront dans le monde rural, s'il fait bon y vivre à tout égard, incluant celui d'y gagner dignement sa vie.

*Les gens  
vivent dans le  
monde rural,  
s'il fait bon y  
vivre.*

## **Une présence internationale**

Dans le même ordre d'idée, les gouvernements régionaux comme nationaux de tous les pays, surtout occidentaux, sont paralysés par la problématique rurale. D'une main, ils concentrent leurs services, alors que l'autre tremble craignant l'urbanisation du monde. Mexico, Bombay et même New York ou Chicago sont générateurs de problèmes et surtout de misères. Alors, rien d'étonnant à ce que de nombreux organismes internationaux, gouvernementaux

ou non, s'intéressent et s'inquiètent du devenir des milieux ruraux. Tous ces organismes, OCDE, ONU, FAO, FIPA, ont en commun de réunir beaucoup de monde lors de commissions où siègent trop d'experts et pas assez de ruraux.

Alors, actuellement, avec des organisations sœurs de France, de Belgique, d'Afrique du Nord, nous cherchons à mettre sur pied un mouvement international dont le mandat serait double: intervenir auprès de ces groupes internationaux au nom des ruraux du monde et partager entre nous nos expertises. Les universitaires doivent emboîter les pas et avoir la générosité de partager leur savoir avec les militants et les militantes que comptent nos groupes. D'ailleurs votre générosité devrait vous conduire pour quelques années à poursuivre des travaux pratiques qui puissent supporter, justement, notre travail militant. Cessez d'étudier nos misères et provoquez l'espoir.

Ce mouvement international fonctionnerait selon l'exemple suivant: les Français actuellement mènent des travaux sur les effets déstructurants pour les communautés rurales de la taxation foncière. Ces travaux, d'une part, nous intéressent et, d'autre part, il serait inutile de les reprendre depuis le début; inspirons-nous en. Et ce d'autant que nos équipes sont toutes réduites et un brin pauvres!

## Conclusion

Je conclurai cette courte présentation en affirmant qu'aucune solution pour le monde rural n'est envisageable si elle n'est pas conduite par les ruraux eux-mêmes. Un des drames qui handicape nos communautés est certainement l'attentisme des populations issu bien sûr des tonnes de programmes et de subsides déversés sur nous. Très souvent, hommes de la mer, nous ne savons plus pêcher.

*Aucune  
solution pour le  
monde rural  
n'est  
envisageable si  
elle n'est pas  
conduite par  
les ruraux.*

Également, il faut cesser de croire que le milieu rural est agricole, forestier ou minier. Il est un monde qui offre d'immenses possibilités, pourvu que nous sachions user des nouvelles technologies. Jamais il aura été aussi futile de concentrer les humains dans un même endroit pour qu'ils travaillent ensemble. D'ailleurs, cette vision large ou élargie du milieu rural est certes l'idée majeure, qu'apporte Solidarité rurale aux autres organisations du même type.

Dans un autre ordre d'idées et d'une certaine manière, notre nombre est notre ennemi comme notre force. Nos milieux de vie sont emballants parce que petits et les gouvernements nous oublient, ou pire nous ignorent, parce que nous sommes peu nombreux. À ce faux paradoxe, il faudra opposer notre droit à la différence. Une société démocratique ne peut pas obliger ses membres à vivre en ville. Par contre, nous devons, nous les ruraux, innover et créer, ou plutôt recréer, notre cadre de vie sans chercher à être «de la ville». Nos confort doivent être autres, mais tous aussi épanouissants.

Enfin, je vous rappelle huit mots qui soulèvent et me donnent du cœur à l'ouvrage. Ces mots sont le mariage heureux du slogan de Solidarité rurale et de sol et civilisation, son homologue français. Donc, parce qu'«il n'y a pas de pays sans paysans», nous savons que «tant vaut le village, tant vaut le pays». □

*Nous devons,  
nous les  
ruraux, recréer,  
notre cadre de  
vie sans  
chercher à être  
«de la ville».*

## **Les états généraux du monde rural**

# **La déclaration du monde rural**

---

### **Préambule**

#### **Les États généraux du monde rural, réunis à Montréal les 3, 4 et 5 février 1991 :**

- conscients de leur responsabilité face aux Québécoises et Québécois;
- convaincus que le monde rural est actuellement confronté à une grave crise structurelle dans tous les secteurs de l'activité humaine et naturelle;
- décidés à prendre en main le développement général et particulier du milieu rural;
- prêts à vivre en solidarité d'action dans chacune des régions et entre elles;
- assurés de parler au nom de l'intérêt particulier et général des citoyennes et citoyens du milieu rural;

#### **s'engagent solennellement :**

- à tout mettre en œuvre dans leur domaine d'intervention respectif pour favoriser la concrétisation du modèle de développement rural tel que défini par l'exercice des États généraux;
- à respecter les éléments spécifiques qui ont été dégagés et qui sont à la base de l'édification de la nouvelle ruralité. Ces éléments sont les suivants :

- la valorisation de la personne
- la prise en charge, par le milieu, de son avenir
- le respect et la promotion des valeurs régionales et locales
- la concertation des partenaires locaux et régionaux
- la diversification de la base économique régionale
- la protection et la régénération des ressources
- le rééquilibrage des pouvoirs politiques du haut vers le bas
- la promotion de mesures alternatives pour un développement durable.

Par cet engagement, nous nous rangeons résolument aux côtés de ceux et celles qui travaillent à inventer et à bâtir une nouvelle société rurale et non pas aux côtés de ceux et celles qui considèrent la désertification de l'espace rural comme une fatalité. □

## LA SOCIÉTÉ D'ARTHRITE

Christiane Quessy

Directrice régionale, Rive-Nord, Outaouais

1250, rue Paquin, suite 2, Île St-Jean

Terrebonne Qc J6W 3Z8

Tél.: 492-8177 Fax: 492-8177



Oui, je veux DONNER... une lueur d'espoir

Quand l'autre Québec  
aménagement son avenir:

## Les défis d'une ruralité québécoise moderne

**A**u lieu de parler de l'autre Québec, j'aurais pu parler du «Québec profond», comme on dit outre-Atlantique la France profonde; cela m'aurait semblé un emprunt trop facile pour toutefois désigner une même réalité, le monde rural. De fait, cet autre Québec qui s'était sensiblement rapproché du reste du monde québécois par les traits culturels, le niveau et les modes de vie, est en train de s'en distancier de nouveau sous l'aspect de la composition ethnique. Alors que nos grandes villes deviennent «multi-ethniques», le reste du Québec, largement rural, reste fortement homogène et ce n'est pas quelques immigrants en région qui vont changer sa physionomie. Si cette nouvelle différenciation rurale-urbaine risque de redevenir une catégorie utile d'analyse dans les années à venir au moment même où on commençait sérieusement à douter de sa pertinence, elle ne constitue pas la trame du présent article mais elle sert d'entrée en matière pour ajouter, comme s'il en fallait, une pièce à conviction de plus dans notre quête de la ruralité comme réalité sociale bien vivante.

En effet, si la chose ne fait pas de doute dans l'esprit des ruraux, la définition de la ruralité cause largement problème dans les sciences sociales, de sorte que le premier défi dont nous

◀ Bruno JEAN  
Professeur  
Université du  
Québec à  
Rimouski

avons à faire face, c'est celui de définir ce qu'est la ruralité elle-même. Une fois qu'on aura convaincu le lecteur de l'existence indéniable de la ruralité, nous nous attaquerons à la tâche évoquée par le titre, soit l'identification des défis auxquels fait face le monde rural québécois. Pour des raisons de clarté, nous proposons de resituer ces défis selon une classification simple mais efficace pour les ordonner, soit les défis démographique, social, culturel, institutionnel (politico-administratif) et environnemental. Une longue écoute et une lecture des revendications des ruraux eux-mêmes, dans plusieurs forums qui se mis en place avec les États généraux du monde rural de 1991 et Solidarité rurale ou la Coalition Urgence rurale dans le Bas Saint-Laurent ou le Collectif rural d'intervention en Abitibi, auront lentement permis l'identification de ces défis et leur mise en forme... Ici, j'agis donc comme *le scribe de ce mouvement social*, même si j'avoue que je n'ai pas été un reporter fidèle croyant être, par mes recherches sur les mutations ou les restructurations de ce monde rural, en mesure de proposer certains diagnostics.

Mettre au clair les défis de la ruralité moderne, c'est en quelque sorte, annoncer, sans le dire, les objectifs et le contenu d'une politique rurale qui nous fait cruellement défaut. La tâche qui nous incombe, ce n'est pas seulement de comprendre lucidement les mutations et le déclin du monde rural québécois, c'est aussi de l'accompagner dans sa lutte pour obtenir les outils propres à assurer, non la gestion de sa mort lente, mais sa renaissance impulsée par ses forces vives et une politique rurale cohérente. Dans la seconde partie de cet article, après la présentation synoptique des défis, on tentera de jeter les bases d'une politique rurale, ou plutôt d'identifier quelques lignes directri-

ces à la base de son élaboration comme de sa mise en œuvre effective.

## Un premier défi : définir la ruralité

Il faut savoir que dans le monde scientifique, l'identification du monde rural procède par la négative ; c'est ce qui reste une fois identifiées les zones urbaines. Nous proposons ici quelques éléments d'une définition plus objective et positive de la ruralité sur laquelle devrait prendre appui toute politique rurale.

L'espace rural se définit comme *un mode particulier d'utilisation de l'espace et de vie sociale*. Il est ainsi caractérisé par (Jean, 1991) :

- une densité relativement faible des habitants et des constructions faisant apparaître une prépondérance des paysages à couverture végétale ;
- un mode de vie de ses habitants marqué par leur appartenance à des collectivités de taille limitée et par leur rapport particulier à l'espace ;
- une identité et une représentation spécifiques, fortement connotées par la culture rurale ;
- un usage économique diversifié, peu concentré, à dominance sylvicole et agricole.

La ruralité et l'espace qu'elle occupe ne sont donc pas faciles à définir et moins encore à mesurer. Toutefois, on peut retenir quelques critères qui caractérisent les espaces ruraux, selon Dugas et Vachon, 1991 :

- la prépondérance en surface des usages agricole, forestier ou naturel du sol (l'espace rural ne se limite pas toutefois à l'espace agro-forestier) ;
- une gamme de services moins étendue et moins spécialisée que dans l'espace urbain :

*L'espace rural se définit comme un mode particulier d'utilisation de l'espace et de vie sociale.*

- une organisation et un équipement du territoire à la mesure d'une population dispersée et d'une activité économique faible ou modérée.

Pour moi, il y a trois attributs spécifiques qui fondent, outre un environnement bio-physique fort distinctif, la ruralité contemporaine. Premièrement, la ruralité, c'est la différence en tant que patrimoine humain et écologique de grande valeur. Le monde rural n'est pas une partie résiduelle d'un système en évolution dominé par la ville (Vachon, 1990). Il participe à la croissance globale par les ressources naturelles et humaines qu'il génère et aussi par ses productions spécifiques. De plus, l'espace rural est aussi porteur d'un patrimoine historique et culturel et aussi d'un certain style de vie qui contribuent à enrichir les choix qui s'offrent aux individus qui composent notre société. La ruralité c'est la différence, et cette différence mérite des droits dont le respect assurera sa pérennité.

Deuxièmement, un autre attribut de la ruralité, c'est la connaissance intime des lieux, de la localité, du territoire, propres aux populations rurales. La plupart des observateurs s'accordent à présenter les ruraux et les villageois d'aujourd'hui comme fermement attachés à la communauté qui fait leur identité. C'est d'ailleurs leur rapport à la localité qui paraît bien être le premier élément d'identification des ruraux, et donc l'un des noyaux de la définition de la ruralité.

Finalement, il faut retenir un troisième trait de la ruralité, plus facilement admis dans la littérature scientifique soit l'esprit communautaire des ruraux qui forme une société d'inter-connaissance selon l'heureuse expression du sociologue français Henri Mendras (1976). En milieu rural, les gens se connaissent entre eux car ils vivent dans des collectivités territo-

*La ruralité,  
c'est la  
différence en  
tant que  
patrimoine  
humain et  
écologique de  
grande valeur.*

riales de petite taille. D'un côté, on pense que cela encourage le contrôle social, le conformisme et le traditionalisme; de l'autre, ces relations face-à-face, c'est le contraire des relations anonymes des grandes villes. De telles relations personnalisées intègrent les individus à leurs communautés, confortent leur identité personnelle et sociale. Il en résulte des milieux de vie hautement valorisés où le taux de criminalité est bien moins élevé qu'en ville; si des formes de violence plus associées à la ville sont peu répandues en campagne, on y trouve toutefois diverses pathologies sociales qui occupent un grand nombre de travailleurs sociaux. Cet esprit communautaire en milieu rural s'avère un facteur décisif de réussite des projets de développement local, signe d'une renaissance rurale à portée de main de plusieurs petites collectivités rurales du pays.

La ruralité est donc une réalité spécifique et dont les attributs spécifiques sont des relations inter-personnelles étroites, une tradition de solidarité, d'accueil et d'entraide, une grande sensibilité au patrimoine, une relation étroite avec l'espace et l'environnement naturel, une grande fierté qui débouche sur des cultures rurales riches et distinctes dans tous les coins du pays.

## **Les défis de la ruralité contemporaine**

Face à une ruralité dont des pans entiers sont en déstructuration ou en restructuration, il fallait détecter dans les possibles points de rupture les défis qu'ils nous lancent. En entreprenant un tel exercice, on réalise à quel point les défis sont nombreux et qu'une classification s'impose. Nous avons situé ces défis qui attendent les ruraux sur cinq dimensions elles-mêmes constitutives de la ruralité et d'une politique rurale: la démographie, l'économie, la

*Face à une ruralité dont des pans entiers sont en déstructuration, il fallait détecter dans les possibles points de rupture les défis qu'ils nous lancent.*

société, la culture, le cadre institutionnel et l'environnement.

### **Le défi démographique**

- freiner l'exode rural
- favoriser la rétention et le peuplement des régions rurales
- continuer à occuper le territoire
- développer des stratégies de repeuplement dans certaines zones
- maintenir un équilibre acceptable dans la distribution spatiale de la population

### **Le défi économique**

- réduire le chômage et le sous-emploi
- soutenir les initiatives locales de création d'emplois
- contribuer à la viabilité économique des activités rurales
- faciliter la mobilisation du capital financier souvent existant sur place
- valoriser les diverses ressources et potentialités du milieu
- favoriser les approches de développement économique local
- développer la capacité d'entreprendre par la revalorisation de la main-d'œuvre (le capital humain)

### **Le défi social**

- contribuer à la formation et au développement des ressources humaines
- soutenir la vitalité sociale des petites communautés rurales
- améliorer le cadre physique des villages ruraux
- faciliter le maintien d'une masse critique d'habitants dans les communautés rurales

pour assurer la survie des services, l'entretien des infrastructures et une qualité des relations sociales en campagne

### **Le défi culturel**

- contribuer au maintien du mode de vie rural
- valoriser la contribution originale des ruraux à la culture contemporaine, contribution significative mais souvent ignorée
- faire en sorte que les ruraux ne soient pas seulement les consommateurs passifs d'une culture mais aussi les acteurs et le lieu de la production culturelle elle-même

### **Le défi institutionnel (politico-administratif)**

- fournir au monde rural les outils institutionnels favorables à son développement
- créer les conditions politiques propres à l'élaboration et la mise en œuvre d'une véritable politique rurale
- mieux identifier et répartir les compétences entre les niveaux de gouvernement
- maintenir l'encadrement institutionnel (transfert de connaissances ou extension, centres de recherches, formation, etc...) de l'agriculture et de la foresterie

*Fournir au monde rural les outils institutionnels favorables à son développement.*

### **Le défi environnemental**

- reconnaître le milieu rural comme le lieu significatif de notre patrimoine, et surtout de notre patrimoine naturel
- assurer la protection du territoire agricole reconnu
- encourager la conversion à une agriculture durable avec comme base sociale la ferme familiale, mode de gestion des res-

sources naturelles bien adapté à l'impératif de durabilité

- mettre en œuvre une stratégie de développement rural durable

Dans les exercices de planification stratégique auxquels se sont livrés les leaders socio-économiques de toutes les régions du Québec ces dernières années, on leur a demandé, pour dresser le bilan de la situation, et partant d'imaginer leur avenir ou les moyens de l'aménager selon leurs attentes, d'identifier par des énoncés clairs, les *forces* et les *faiblesses* de leur région (diagnostic sur le présent) d'un côté, et les *opportunités* et les *menaces* de l'autre (prognostic sur l'avenir). Depuis quelques années, avec différents groupes d'intervenants en milieu rural et avec mes étudiants, nous avons tenté de compléter cette grille. Des résultats fort intéressants en ont résulté au sens où un diagnostic revient fréquemment au titre des faiblesses: *l'exode des jeunes des campagnes vers les villes*. Les gens ne s'y trompent pas en touchant du doigt le problème central du mal-développement rural contemporain. Et on pourrait soutenir que dans une planification d'une politique rurale, on tient ici le meilleur indicateur pour en vérifier son efficience. Car à quoi pourrait servir une politique rurale qui ne pourrait pas mettre hors-jeu une des composantes essentielles entraînant la roue du cercle vicieux de la dévitalisation rurale.

### **Le Québec rural à la croisée des chemins**

Entre le déclin et la renaissance, le destin des régions rurales québécoises n'est pas seulement affaire de fatalité, il est affaire de choix à la fois des ruraux mais aussi de toute la société. Car la transition dans laquelle nous serions plongés profondément risque de nous faire perdre le sens de l'orientation. Pourtant, la pre-

*Le destin des régions rurales est affaire de choix à la fois des ruraux mais aussi de toute la société.*

mière direction à prendre, c'est celle qui nous conduit vers une vision positive du secteur rural. Les travaux récents de l'OCDE (1993) sur cette question nous proposent une image positive de la ruralité prérequis à toute entreprise d'élaboration d'une politique de développement rural. De fait, on peut identifier trois grands potentiels de développement des régions rurales selon le prestigieux organisme, trois grandes *forces* à classer dans la grille de la planification stratégique :

- la présence de ressources naturelles et humaines de qualité, en termes d'éducation, de savoir-faire, de santé, d'entrepreneuriat, etc. ;
- une cohésion sociale des petites communautés rurales leur permettant d'éviter les coûts sociaux qui accompagnent l'urbanisation massive.
- un patrimoine écologique et historique de grande qualité.

### **Une politique de développement rural : quelques lignes directrices**

L'élaboration d'une politique de développement rural devrait respecter quelques grandes orientations qui vont justement guider les leaders ruraux, les décideurs et finalement les législateurs dans le processus d'élaboration d'une telle politique ; il m'apparaît qu'on devrait tenir compte des trois orientations suivantes :

- 1) *la reconnaissance de la nécessité d'une véritable politique de développement rural et qui ne sera pas un simple appendice à la politique agricole.*

Trop longtemps, les législateurs et les technocrates ont pensé que le développement rural était la nécessaire résultante des politiques économiques sectorielles

*La politique rurale devient aussi une nouvelle nécessité.*

en matière d'agriculture et de forêts. Aujourd'hui, cette approche apparaît totalement inefficace à assurer une occupation harmonieuse du territoire, fondement même de la légitimité nationale sur un bout de l'espace terrestre, ou autrement dit un développement territorial équilibré. Quand le monde rural et le monde agricole était synonyme, cela pouvait toujours aller, la politique agricole devenant de facto une politique rurale. Avec le découplage du monde rural et agricole (l'agriculture n'occupe pas tout le territoire et toute la population loin s'en faut, elle ne procure que 13 % des emplois en milieu rural), la politique agricole reste nécessaire mais la politique rurale devient aussi une nouvelle nécessité.

Le maintien des campagnes vivantes passe définitivement par une agriculture dynamique mais la revitalisation des campagnes ne peut reposer que sur le seul secteur agricole qui est faiblement générateur d'emplois, lesquels sont par ailleurs à la base de la redynamisation des milieux ruraux. Cette politique doit s'intéresser à la formation et l'installation des jeunes agriculteurs pour un usage optimal des ressources agricoles et le maintien de la vitalité des communautés rurales. Elle doit aussi se soucier de la mise en valeur des autres ressources rurales locales, de l'entretien du patrimoine rural, et de l'aménagement des territoires ruraux en harmonie avec les aspirations des ruraux.

- 2) *cette politique de développement rural suppose une re-définition des rapports villes-campagnes.*

La thèse d'une urbanisation des espaces et des groupes ruraux apparaît aussi dépassée que celle de la modernisation sépa-

rée du monde urbain et du monde rural. «L'évolution récente n'est pas une pénétration continue ni un rapport unilatéral de la ville vers la campagne, mais un ensemble de flux et de reflux, d'imbrications multiples qui provoquent le renouvellement des sociétés rurales ou accentuent au contraire leur déclin» (HOUEE, 1989; 213).

C'est la politique de l'aménagement du territoire qui est visée ici; dans le passé, on a vu que les programmes mis en œuvre reposaient sur une vision simpliste du rôle de la ville et des armatures urbaines dans le développement régional, vision qui annonçait déjà l'échec de ces politiques. La taille d'une collectivité exerçant une influence décisive sur le dynamisme socio-économique et même sur le revenu personnel de ses habitants, on imagine aisément une politique souple et modulée fonction d'une typologie des espaces ruraux et des collectivités rurales.

- 3) *une véritable politique de développement rural est une politique négociée avec les partenaires territoriaux pour répondre adéquatement à la diversité des situations locales.*

Il est manifeste que les problèmes et les besoins sont fort différents entre les diverses régions rurales du pays et selon le type de ruralité. Dans le rural péri-urbain, il faudra le protéger des agressions urbaines; dans les milieux ruraux en déstructuration, il faudra une politique volontariste de développement rural pour sauvegarder le patrimoine existant et maintenir une vie rurale attrayante.

La négociation de la politique rurale suppose une articulation entre la *démarche descendante* des gouvernements et la *dé-*

*Une véritable politique de développement rural est une politique pour répondre à la diversité des situations locales.*

*La politique rurale suppose une articulation entre la démarche des gouvernements et la démarche des ruraux.*

*marche ascendante* des ruraux. Mais il faudra aussi reconnaître les ruraux comme des acteurs capables de faire les diagnostics de situation, de susciter des réflexions et des propositions d'action négociables avec les instances supérieures, des acteurs aussi capables de saisir les opportunités et de canaliser les ressources disponibles.

## Une vision du développement rural

Dans l'élaboration d'une politique rurale, il faut aussi se donner une *vision* qui est en fait la projection de la situation optimale mais en tenant compte du diagnostic de la situation en termes de forces, faiblesses, opportunités et menaces. La vision est importante car elle identifie une direction claire. Élaborer une telle vision n'est certainement pas une tâche facile et relève d'un travail collectif. Partant d'une revue de la littérature et de mes travaux, je propose ici une telle vision qui s'énonce comme un ensemble cohérent de propositions.

Le développement agricole et rural: une vision

- la lutte contre le dépeuplement rural (processus d'exclusion des territoires comme des individus)
- la création d'emplois valorisants et rémunérés équitablement
- la reconstruction du tissu social en milieu rural
- la reconquête du marché intérieur
- la diversification des formes de développement agricole
- la valorisation de l'individu force motrice première du développement: responsabilité, solidarité, créativité

- la réhabilitation de la ruralité comme milieu de travail valorisant et comme cadre de vie épanouissant
- le développement durable des ressources agro-écologiques
- la «solidarité nationale» face au devenir du secteur rural

La lutte contre le dépeuplement s'impose dans le contexte actuel de migration des jeunes et du vieillissement de la population rurale. Le seul moyen réaliste pour y parvenir c'est la création d'emplois dans le milieu rural; il en résultera une redynamisation de la vitalité sociale et de la viabilité économique de ces milieux. À l'heure de la mondialisation des marchés, cela reste encore plus vrai: viser à bien servir les marchés intérieurs existants, c'est peut-être se donner des bases solides pour la conquête des marchés. Diversifier les formes de développement agricole, cela veut dire accepter l'existence de plus d'un modèle de développement agricole pour tenir compte des spécificités écologiques et humaines locales; par exemple, la pluri-activité en agriculture devrait être encouragée ou encore des formes de vente directe entre producteurs et consommateurs. Cette diversification assurera, en conséquence, le dernier point de la vision sur l'impératif de la mise en œuvre d'un développement agricole durable.

On aura aussi compris le lien nécessaire de la trilogie responsabilité – solidarité – créativité. Pour ces citoyens responsabilisés, la solidarité coule de source; les problèmes de leur communauté deviennent leurs problèmes et ils vont tout naturellement chercher à examiner avec leurs concitoyens les moyens de trouver des solutions et tenter de les mettre en œuvre; et ce faisant, ils exerceront fatalement leur créativité et en tireront une satisfaction personnelle et un sentiment d'une dignité individuelle

*La lutte contre le dépeuplement s'impose à bien servir les marchés intérieurs existants, c'est se donner des bases solides pour la conquête des marchés*

et collective retrouvée... après des décennies d'assistance qui déresponsabilise les gens comme les communautés face à l'aménagement de leur propre avenir.

## **Les principes de la politique rurale**

Dans ma logique, il faut une vision mais il faut aussi des principes qui sont aussi des objectifs que la politique rurale se donnera comme tâche d'atteindre. Ces principes reposent sur une condition critique, soit la nécessité de penser le développement rural comme une triple harmonisation entre les trois grandes dimensions selon lesquelles s'organisent toute activité humaine: une rationalité économique, une logique sociale et un ensemble de contraintes et d'opportunités écologiques. Il n'est pas aisé de dresser une liste exhaustive des principaux objectifs (voir l'encart qui suit) sachant qu'il y a une séquence logique dans leur atteinte, l'atteinte de certains objectifs découlant de la réalisation préalable aux autres.

Les principes d'une politique de développement rural

- maintenir l'occupation du territoire: encourager une présence significative de l'agriculture et de la foresterie (de la pêche ou des mines) sur tout le territoire
- soutenir la diversification de la base économique régionale par l'exploitation rationnelle et polyvalente des ressources dans une optique de développement durable
- promouvoir des mesures alternatives pour la protection et la régénération des ressources naturelles
- assurer le maintien (ou l'accessibilité) des services publics et privés satisfaisants

*Il faut une vision des objectifs que la politique rurale se donnera comme tâche d'atteindre.*

- sonne et la formation (recyclage) des ressources humaines par des interventions appropriées au milieu rural
- encourager la mobilisation des acteurs socio-économiques, selon leur région d'appartenance, pour mettre en place de nouvelles structures susceptibles d'accroître le revenu des habitants et d'améliorer leurs conditions de vie.
- soutenir la coopération entre les municipalités et la concertation entre les partenaires locaux et régionaux
- rééquilibrer les pouvoirs politiques et les compétences administratives du bas vers le bas dans l'optique de la prise en main du développement par les ruraux eux-mêmes
- revaloriser l'identité rurale, le rôle multiple de l'agriculture et contribuer à la réhabilitation de leurs images

Par exemple, maintenir l'occupation du territoire que je mets en haut de la liste (voir l'encart plus haut) peut apparaître à plusieurs comme une résultante positive de la mise en œuvre des autres principes identifiés ici. Pourtant, je persiste à penser qu'il s'agit d'un principe qui doit être énoncé en premier lieu car la réalisation des autres en dépend aussi. Cela peut sembler une idée généreuse ou triviale mais en fait, derrière un tel principe, il y a une nouvelle vision de la *politique verte*, si on me passe l'expression, qui reconnaît que la régulation marchande ne peut assurer cette occupation optimale des terres agricoles, et partant une viabilité des systèmes ruraux, et qu'une intervention active des pouvoirs publics est incontournable en matière de gestion du secteur agricole. Si l'agriculture seule ne pourra sauver les campagnes, pas de campagnes vivantes, pourrions-nous dire, sans la présence significative de l'agriculture. Or, c'est l'agriculture qui as-

*Pas de campagnes vivantes sans la présence significative de l'agriculture.*

*Une politique  
de  
développement  
rural devra  
viser la  
coopération  
entre les  
municipalités  
rurales.*

sure l'occupation permanente du territoire et, par ailleurs, l'abandon des terres a un caractère plutôt irréversible.

Que le développement puisse se produire à l'échelon local, à l'échelle de la collectivité locale, voilà une thèse qui a de plus en plus de théoriciens comme de praticiens. Les localités rurales manifestent à la fois une *validité politique*, comme cadre juridico-administratif capable d'exercer des compétences d'intérêt public, une *vitalité sociale*, comme l'attestent nombre d'études et le désir des citoyens de venir y vivre, une *viabilité économique*, à cause de l'enracinement des travailleurs comme des entrepreneurs (Matthews, 1976). Voilà donc trois piliers de la communauté locale qui fondent la pertinence d'une approche locale du développement. De plus, une collectivité locale a plus de chances de construire une économie en harmonie avec son environnement, car celui-ci est proche des acteurs économiques locaux sensibles à la reproduction des éco-systèmes dont dépend leur travail et leur qualité de vie.

Une politique de développement rural devra aussi viser le renforcement de la coopération entre les municipalités rurales (souvent en compétition ouverte) et leurs élus et la concertation entre la capitale régionale, les petites et moyennes villes et les municipalités rurales encouragées à mettre en œuvre des réseaux de solidarité profitable pour ces différents partenaires territoriaux. La coopération entre les collectivités locales en milieu rural apparaît de plus en plus nécessaire pour plusieurs raisons: 1) éviter la compétition stérilisante entre elles dans la recherche des investissements exogènes; 2) offrir à leurs citoyens des services que chacune ne peut s'offrir seule étant donné l'étroitesse de sa base fiscale; 3) se concerter dans l'élaboration des stratégies de développement et d'aménagement rural qui ne peuvent

avoir de sens qu'à l'échelle d'une région définie selon les territoires d'appartenance. Par ailleurs, il me semble qu'on n'a jamais autant parlé de coopération inter-municipale en milieu rural. Pourtant, les réalisations sont bien minces, chaque entité étant jalouse de ses acquis qui, bientôt, seront difficiles à rentabiliser avec l'effritement de la base sociale. Dans ce cadre, la remise d'un certain nombre de compétences administratives à une instance si mal en point fait craindre... la mise en place non d'une démocratie locale revivifiée, mais d'une série de petits *goulags* municipaux.

La place nous manque ici pour commenter plus longuement les différentes propositions de cet énoncé des principes d'une politique de développement rural. Il s'agissait ici de proposer une esquisse pour lancer un débat qui devra rester aux mains des ruraux.

### **Conclusion : l'État, le marché et le monde rural**

À entendre plusieurs observateurs de la scène agricole, l'État omniprésent doit céder la place à un joueur plus à même de bien réguler les activités dans ce secteur. Il s'agit d'une imposture à dénoncer pour montrer plutôt que le marché ne dispense pas de nécessaires choix politiques. Le secteur rural a besoin du marché et de l'État, pas de l'un ou l'autre. Comme les autres, il se passerait bien d'une médecine du «trop d'État» mais pas nécessairement pour «moins d'État», mais sans doute pour «mieux d'État». Autrement dit, si l'État peut se passer du monde rural, le monde rural ne peut se passer de l'État. Le politique constitue une instance qui, justement, peut jouer un rôle décisif dans la mesure où les ruraux, laissés à eux-mêmes, ne peuvent aménager seuls leur propre avenir.

*Le monde rural  
ne peut se  
passer de l'État.*

Dans le contexte actuel, les pouvoirs publics se retirent ou veulent se retirer des champs de compétences qu'ils ont investis. Cette démission politique est évidemment jugée inacceptable par les citoyens des régions rurales en difficulté un peu partout au Québec qui sont durement touchées par un tel désengagement de l'État. Car que l'on parle de nouveaux modes de gestion étatique comme la «dévolution» ou encore «l'impartition», les citoyens ne s'y trompent guère... eux qui voient là une démission en douceur.

Les populations rurales et agricoles de ce pays ont largement pratiqué le *principe de la subsidiarité* que certains penseurs sociaux appellent maintenant de leurs vœux comme alternative à l'État-providence (MILLON-DELSOL, 1993). Le dispositif de régulation des marchés agricoles, où les partenaires conviennent des règles du jeu dans le cadre d'un État qui s'en porte garant, constitue une bonne application du principe de subsidiarité qui fait confiance aux groupes de proximité et à la société civile pour les différentes tâches d'intérêt général. Le marché ne peut pas accomplir une tâche de l'État, pourtant peu lourde sur le plan budgétaire, soit le fait de se porter garant des mécanismes de régulation de leur activité que se donnent les agriculteurs entre eux. Un autre champ d'action en expansion de la sphère publique, c'est la législation en matière de protection de l'environnement et de santé publique; ici aussi, le retrait de l'État est difficilement pensable.

Cette philosophie politique devrait aussi permettre de sensibiliser les populations urbaines de notre pays face aux drames actuels de la population rurale et agricole, et donc au soutien qu'elle nécessite de la part des pouvoirs publics au nom du «devoir d'ingérence», une dimension constitutive du principe de subsidiarité. On rejoint ici un autre principe évoqué dans le

présent rapport, celui de la «solidarité nationale». L'agriculture remplit de nombreuses tâches reliées à la production et à l'entretien des paysages ruraux, un bien commun; pourtant, elle est rémunérée pour une seule tâche, la production de denrées agricoles livrées au marché. On voit mal comme l'État pourrait se soustraire de son mandat de garant de l'intérêt général qui consiste ici à assurer la préservation d'un patrimoine collectif, d'un héritage, que constitue le milieu rural québécois dans toute sa diversité naturelle et humaine.

Finalement, il faut éviter le piège d'une certaine vision du développement local en milieu rural, très populaire dans les officines gouvernementales ces temps-ci, qui est une autre manière pour l'État de se défaire de ses responsabilités et laisser les populations rurales s'en remettre à leur propre et triste sort. La montée de la nouvelle philosophie politique de la «subsidiarité» qui définit la tâche de l'État comme uniquement l'exécution des obligations de la vie collective que la société civile ne peut ou ne veut assurer elle-même donne d'ailleurs une chance aux ruraux qui sont en demande d'État, car leur poids démographique et économique est trop faible pour assurer les nombreuses tâches d'intérêt collectif qui leur sont demandées par toute la société civile.

Notre propos reposait donc sur une condition critique que nous aurions dû énoncer dès le début, à savoir que les régions rurales ne sont pas condamnées à être des régions perdantes. Il s'en suit que la politique rurale évoquée ici en est une qui dépasse la commande étatique actuelle, soit gérer la défaite, pour embrasser celle émanant de la demande sociale rurale, soit défaire la défaite. □

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

DUGAS, Clermont et Bernard VACHON, «Le Québec rural des années 1990: son territoire, sa population, sa structure institu-

*Les régions rurales ne sont pas condamnées à être des régions perdantes.*

- tionnelle» dans VACHON, Bernard, *Le Québec rural dans tous ses états*, op. cit., pp. 19-38.
- HOUÉE, Paul, *Les politiques de développement rural. Des années de croissance au temps d'incertitude*, Paris, Économica, 1989, 249 p.
- JEAN, Bruno, «La question rurale: les mutations récentes de la ruralité québécoise», dans *L'Action Nationale* 81 (5), Montréal, mai 1991, pp. 596-609.
- JEAN, Bruno, «La ruralité québécoise contemporaine: principaux éléments de spécificité et de différenciation» dans VACHON, Bernard (dir.), *Le Québec rural dans tous ses états*, Montréal, Éditions du Boréal, 1991, pp. 81-105.
- MENDRAS, Henri, «Plaidoyer pour une politique de développement rural», *Observations et diagnostics économiques, Revue de l'O.C.D.E.* (4), 1983, pp. 123-144.
- MENDRAS, Henri, *Sociétés paysannes*, Paris, A. Colin, 1976.
- MILLON-DELSOL, Chantal, *Le principe de subsidiarité*, Paris, PUF (Presses Universitaires de France), Coll. *Que sais-je?* (2793), 1993, 128 p.
- OCDE, *Quel avenir pour nos campagnes? Une politique de développement rural*, Paris, OCDE, 1993, 83 p.
- VACHON, Bernard (sous la direction de), *Le Québec rural dans tous ses états. Textes produits aux États Généraux du monde rural*, Montréal, Éditions du Boréal, 1991, 309 p.
- VACHON, Bernard, «Pour un nouveau projet de société rurale» dans Réseau (Le Magazine de l'Université du Québec) 22 (1), septembre 1990, pp. 12-16.

## Le chemin de fer en gaspésie\*

**E**n mars 1994, le ministre fédéral des Transports, Doug Young, annonçait son intention de compresser de 100 millions de dollars le budget de fonctionnement de Via Rail, compression décidée par l'ancien gouvernement conservateur. Le ministre s'apprêtait aussi à recommander des réductions, voire des suppressions, du service ferroviaire voyageur partout au Canada, notamment dans les petites villes et les régions rurales. Le ministre informait enfin les médias qu'il n'y avait aucune audience publique sur l'avenir de Via Rail.

Dignité rurale du Canada, un groupe populaire de près de 3 000 citoyens, a décidé alors de s'occuper en priorité de ce dossier. L'organisme a immédiatement réitéré sa demande d'un moratoire d'un an sur les compressions, période au cours de laquelle des audiences publiques pourraient jeter les fondements d'une nouvelle politique intégrée de transport ferroviaire. Seul le silence répondit. À la consternation générale.

\* Dignité rurale du Canada et le Ralliement gaspésien et madelinot ont organisé des audiences communautaires, à Bonaventure et à Gaspé, sur l'avenir de Via Rail en Gaspésie. Mme Lucia Ferretti a rédigé la synthèse des rapports et des mémoires dont nous présentons de larges extraits.

Éthel  
GREEN  
Présidente  
du  
Ralliement  
gaspésien et  
madelinot

*Le groupe de travail libéral avait conclu à la nécessité d'instaurer une consultation publique pour toute décision concernant Via Rail.*

D'autant plus aiguë que plusieurs des députés libéraux fédéraux actuels sont de la cinquantaine de députés et sénateurs qui, en 1989, se sont rendus dans une trentaine de municipalités et villes à l'invitation de Dignité rurale du Canada, lors d'audiences locales que ce groupe populaire avait organisées sur le service ferroviaire. Or, dans son rapport de novembre 1989, le groupe de travail libéral formé de ces députés et sénateurs avait conclu non seulement à la nécessité du renforcement du réseau de chemin de fer canadien mais à l'importance d'instaurer une consultation publique pour toute décision concernant Via Rail. Le rapport soulignait aussi l'obligation légale à laquelle est tenu le gouvernement d'effectuer une étude d'impacts environnementaux lors de changements importants dans l'équilibre des transports au pays. On y affirmait enfin que les conclusions alors dégagées formeraient la base de la politique ferroviaire voyageur d'un éventuel gouvernement libéral, engagement réitéré en 1993.

La volte-face des libéraux a conduit le conseil d'administration de Dignité rurale à réagir et, à défaut d'audiences publiques, à organiser des audiences communautaires sur le service ferroviaire. L'organisme a aussi lancé une pétition, signée par plus de 8 000 personnes et encouragé l'envoi de plusieurs centaines de lettres au premier ministre Chrétien, au cabinet, aux députés et aux journaux. Le conseil a décidé aussi de braquer les feux sur une seule ligne afin de sensibiliser les citoyens et susciter un débat public sur la question de sa suppression.

La ligne choisie fut Le Chaleur, qui ne fonctionne plus depuis 1990 que trois fois par semaine entre Montréal et Gaspé, malgré l'estime dont jouit dans la région le service voyageur et de fret qu'il rend. En collaboration avec le Ralliement gaspésien et madelinot, Dignité rurale a donc organisé des audiences commu-

nautaires sur Via Rail, tenues le 11 mai dernier à Bonaventure et le 12 mai à Gaspé.

Les représentants des trois ordres de gouvernements des deux comtés ont été invités à agir comme commissaires, de concert avec des représentants du milieu. Le ministre Young a finalement daigné répondre qu'il déclinait, comme le député libéral fédéral de Bonaventure, Patrick Gagnon. Par contre les deux députés du Bloc Québécois, Paul Crête et Paul Mercier, respectivement critiques en matières de développement régional et de chemin de fer étaient présents, tout comme le député péquiste de Bonaventure, Marcel Landry. À noter que le député libéral provincial de Gaspé, André Beaudin, a aussi donné son « appui inconditionnel » aux audiences communautaires. Plusieurs préfets, mairesses et directeurs d'organismes régionaux étaient aussi présents.

Ces audiences communautaires sur Via Rail furent un franc succès. Plus d'une cinquantaine de mémoires et de témoignages y furent déposés provenant d'organismes représentant des milliers de citoyens de la région. Une dizaine d'autres mémoires nous parvinrent par la poste. Plus de cent observateurs ont suivi les audiences et les médias locaux, québécois et canadiens ont couvert l'événement.

Les audiences ont permis de mettre en valeur l'importance du Chaleur pour le développement régional, la qualité de l'environnement, la santé publique et la qualité de la vie.

## **1- Le service ferroviaire et le développement régional**

À la fin de la première journée des audiences, le préfet Jean-Guy Poirier s'est exprimé de la façon suivante: «Le gouvernement fédéral a développé le pays grâce aux chemins de fer. Maintenant, on ferme les régions en éliminant le service ferroviaire.» En effet, de

*Les audiences ont permis de mettre en valeur l'importance du Chaleur pour le développement régional.*

nombreux mémoires présentés par des municipalités, des chambres de commerce, des regroupements de développement économique, des professionnels du tourisme et de la pêche sportive, ont souligné le rôle historique et actuel joué par le service ferroviaire voyageur et de fret, dans l'infrastructure indispensable au développement régional.

Des mémoires rédigés par la Chambre de commerce de Gaspé, le Comité d'aide au développement des collectivités de Bonavignon, le Conseil régional de concertation et de développement (CRCD), les villes de Gaspé et de Percé ainsi que des interventions de plusieurs des personnes présentes, il ressort que :

1. Les transports et les communications sont des outils nécessaires au développement économique régional et à l'exportation des ressources.
2. La fermeture de la pêche de poissons de fond et l'avenir incertain des papetières rendent l'économie de la Gaspésie plus tributaire que jamais du tourisme. Le tourisme est d'ailleurs l'axe principal du plan quinquennal de développement régional monté par le CRCD.
3. Pour que le tourisme augmente en Gaspésie, il faut trois choses : prolonger la saison actuelle de 2 ou 3 mois ; augmenter le nombre de touristes étrangers ; pouvoir compter sur des transports fiables et bien organisés, et en particulier sur le train, capable de défier l'hiver et si attirant pour les Européens.
4. Alors que le regroupement touristique du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie est en train de faire des efforts de promotion considérable à Paris et en Italie, efforts appuyés depuis 1988 par une contribution de 800 000 \$ du gouvernement fédéral ; alors que les Américains adoptent eux

*Les transports  
sont des outils  
nécessaires au  
développement  
économique  
régional.*

aussi Le Chaleur avec enthousiasme et que des reportages parus dans des journaux prestigieux vantent le parcours «comme le meilleur voyage côtier en train dans l'est de l'Amérique du Nord» et «la ligne la plus spectaculaire à l'est des Rocheuses» le gouvernement fédéral a décidé de l'éliminer.

5. En fait, seuls Via Rail et le gouvernement fédéral ne semblent pas se rendre compte du potentiel du Chaleur. On a noté et critiqué l'absence de promotion du Chaleur de la part de Via Rail, l'absence d'un service de première classe (comme celui que l'on retrouve sur le transcontinental et sur la ligne l'Océan), ainsi que l'absence totale de la ligne Le Chaleur dans l'actuel rapport annuel de la société d'État. Les voyageurs ferroviaires et de pêche sportive se sont également plaints du fait que Via Rail ne veut pas fournir de l'équipement répondant aux besoins, même si on le demande plusieurs mois à l'avance. Des gens d'affaires et des professionnels se plaignaient du fait que l'horaire actuel de trois jours par semaine, sans départ le vendredi ou le dimanche, les empêche de prendre le train aussi souvent qu'ils le voudraient.
6. Les Villes de Gaspé et de Percé, ainsi que la M.R.C. de Pabok et des groupes de planification économique et d'affaires ont déploré la politique de décommercialisation délibérée suivie par le CN dans les années 1980 à l'égard du tronçon entre Chandler et Gaspé. Des intervenants de partout en Gaspésie ont déclaré qu'ils croyaient fermement que le CN, de façon délibérée, n'offre pas de tarifs ni de services compétitifs, et que si le CN changeait son attitude, une part significative de fret

*Seuls Via Rail et le gouvernement fédéral ne semblent pas se rendre compte du potentiel du Chaleur.*

reviendrait au transport ferroviaire, au lieu d'être transporté par camion sur nos routes régionales déjà sur utilités et non sécuritaires.

7. Finalement, plusieurs présentateurs ont soulevé la question de la perte directe d'emplois et de la perte connexe en taxes et en salaires qui circule dans l'économie locale. Environ 25 emplois à temps plein et à temps partiel chez Via/CN, représentant approximativement 500 000 \$ en salaires bruts, seraient éliminés, ainsi que de nombreux autres emplois connexes, tels que l'entretien, le déneigement, etc. On nous a dit que si le chemin de fer n'existait plus à New-Carlisle, l'impact serait dévastateur.

*Si le chemin de fer n'existait plus à New-Carlisle, l'impact serait dévastateur.*

## **2- Le service ferroviaire et l'environnement**

Environnement Vert-Plus et le Comité de protection de la santé et de l'environnement de Gaspé ont clairement démontré que l'élimination du service ferroviaire voyageur et/ou de fret en Gaspésie aurait des impacts néfastes sur l'environnement. La région ne possède qu'une seule route à deux voies. Cette route, qui est d'ailleurs fortement subventionnée, souffrirait alors d'encore plus de congestion. La pollution par le bruit augmenterait de façon significative dans la plupart des communautés le long de la côte.

Les deux groupes ont également soulevé la question de la pollution de l'air et de la perte et de la dégradation d'importantes étendues de terre, en affirmant que ceci produirait encore d'autres effets nocifs inévitables résultant du prolongement et de l'expansion forcée de nos routes.

Ces deux groupes, aussi bien que de nombreux autres participants, ont réclamé des exa-

mens environnementaux complets avant que quelque coupure que ce soit du service ferroviaire ne soit autorisée.

### 3- Le service ferroviaire et la santé publique

Deux C.L.S.C. (centre local de services communautaires) et la Direction de la santé publique de la Gaspésie ont présenté des mémoires approfondis traitant du lien entre le service ferroviaire et la santé publique en Gaspésie.

Ils ont expliqué que l'accès aux soins de santé est toujours problématique pour la population gaspésienne composée de 105 000 personnes dispersées sur 600 km de territoire côtier.

Il y a peu de spécialistes dans la région, ce qui oblige les gens à se déplacer jusqu'à Québec et Montréal pour des consultations médicales, pour des traitements et pour des interventions chirurgicales. Le C.L.S.C. de la Pointe croit que la situation va s'aggraver: «Les dernières décisions du M.S.S.S. dans le réseau de la santé et des services sociaux risquent de rendre l'accès aux services spécialisés encore plus précaire.»

30 % des coûts pour les services médicaux des Gaspésiens(nes) sont encourus à l'extérieur de la région. En 1991 et 1992-1993, 22 % de toutes les hospitalisations nécessitées par les Gaspésiens(nes) avaient lieu à l'extérieur de la région, c'est-à-dire une sur cinq.

Les personnes âgées des MRC desservies par le train constituent une proportion notable de la population (ex.: 14 % de la population de la MRC Pabok aura plus de 65 ans d'ici l'an 2000). Les présentateurs ont fait valoir que les aînés et les individus ayant différents handicaps ont souvent besoin de soins de santé spéciali-

*L'accès aux soins de santé est toujours problématique pour la population gaspésienne.*

sés. Ils ont ajouté que la plupart de ces personnes ont un faible revenu. Or, Via Rail permet aux malades d'harmoniser leur besoin de repos et de confort avec leur bourse.

En fait, le revenu moyen d'un(e) Gaspésien(ne) de 65 ans est de 10 730 \$, comparé à la moyenne provinciale de 17 986 \$. La politique de Via Rail qui permet qu'un malade soit accompagné gratuitement (certificat médical requis) est d'une aide précieuse pour la région. En 1993, Via a fourni des places gratuites à 766 accompagnateurs.

Les professionnels des soins de santé sont également très inquiets de voir le transport routier l'emporter sur le transport ferroviaire. Le taux d'accidents mortels de la route en Gaspésie est plus grand que la moyenne provinciale. (En 1988-1989, 20,2 Gaspésiens(nes) sur 100 sont morts, comparé à 12,2 dans le reste du Québec). Cette région voit 91 % plus d'hospitalisations reliées aux accidents routiers que la moyenne provinciale. Pour le dire sans ambages, enlever le train tuera littéralement plus de Gaspésiens(nes).

#### **4- Le service ferroviaire et la qualité de la vie**

Les commissaires désirent faire remarquer que les statistiques, les graphiques, les plans stratégiques et la comptabilité ont de l'importance et sont pertinents à la discussion sur l'avenir de Via Rail. Cependant, comme l'a dit le révérend Peter Kingsbury après avoir raconté l'histoire poignante d'une patiente souffrant de la maladie d'Alzheimer et pour qui le train constituait le seul mode de transport cohérent, «il y a plusieurs raisons militant en faveur du maintien du service ferroviaire en Gaspésie. Mais... les raisons les plus puissantes pour nous... sont celles de la dimension humaine.»

*Via Rail permet aux malades d'harmoniser leur besoin de repos et de confort avec leur bourse.*

Pendant les deux journées des audiences, les commissaires ont entendu des témoignages personnels tantôt amusants, tantôt tristes, en faveur du maintien du service ferroviaire voyageur. Afin de rendre ce rapport véritablement complet, il faut faire comprendre et faire connaître la signification des messages profondément humains communiqués pendant les audiences.

Henry et Janice Miller, absents, voulaient participer aux audiences, mais ils allaient être à cette date-là, à la veille de prendre le train pour la vingt-neuvième fois depuis un an et demi pour une opération et des traitements pour le cancer de la gorge, qui les obligent à voyager jusqu'à Montréal. M. et Mme Miller ont enregistré une cassette vidéo de leur présentation. Janice a parlé pour son mari, qui a perdu l'usage de ses cordes vocales. Elle a dit leur profonde inquiétude à l'égard de l'avenir du train, en expliquant que l'avion était trop cher (environ 500 \$ par personne, aller seulement) et que l'autocar était insupportablement inconfortable et de surcroît plus cher que le train. Janice est l'accompagnatrice de Henry, ce qui permet à tous deux de voyager à leur aise pour un prix abordable.

De nombreuses personnes âgées ont expliqué que le train constituait leur mode principal de transport pour pouvoir rendre visite à leur famille et à leurs amis. Les aînés ne possèdent que rarement une voiture ou un permis de conduire. La plupart n'ont que leur pension comme revenu et comptent donc sur le train pour combler leurs besoins de transport.

Dans le mémoire collectif de neuf groupes sociaux, économiques et communautaires de la MRC Pabok, on a souligné que le transport en commun abordable est indispensable à la qualité de vie dans une région aussi désavantagée économiquement que la Gaspésie. Dans un rapport du Conseil des affaires sociales clas-

*De nombreuses personnes âgées comptent sur le train pour combler leurs besoins de transport.*

sant les 99 MRC du Québec selon des indicateurs démographiques, économiques, environnementaux et sociaux, la MRC Pabok se trouve parmi les 10 dernières. En ce qui concerne l'indicateur économique, elle est même bonne dernière.

Les intervenants membres du clergé ont tous fait état de la nécessité pour le gouvernement d'agir de façon responsable et compatissante. Le père Jude Hughes, aumônier à l'Hôtel-Dieu de Gaspé, a exprimé ses préoccupations de la manière suivante: «Par mon intervention sur ce sujet, je me fais le porte-parole des sans-voix qui souffriront le plus de la perte d'un moyen de transport auquel ils ont droit comme citoyens canadiens.»

Le député provincial, André Beaudin, a abondé dans le même sens dans son mémoire: «J'estime, quant à moi, que le train constitue non pas un privilège mais un droit fondamental des citoyens canadiens que nous sommes.»

## 5- Des choix

Dans son mémoire convaincant étoffé de chiffres obtenus de Statistiques Canada et de la banque de données InfoGlobe, le père Matheson a soutenu qu'une partie significative du déficit fédéral vient du refus des derniers gouvernements de forcer les corporations à payer leur juste part des taxes. Selon les recherches effectuées par le père Matheson, le paiement différé des taxes, les lacunes, les déductions extravagantes et le non paiement tout court coûtent au gouvernement des milliards de dollars. «La liste des corporations qui doivent des taxes et qui en reculent le paiement est longue de plusieurs pages et totalise au cours d'une année assez d'argent pour réduire substantiellement la dette nationale.»

Le père Matheson remet en question les motifs des gouvernements qui choisissent de

*Des sans-voix souffriront le plus de la perte d'un moyen de transport auquel ils ont droit comme citoyens canadiens.*

couper les services publics et d'augmenter inéquitablement la part des taxes des citoyens, tout en refusant de recouvrir les taxes de corporations rentables mais qui ne paient pas leur dû public.

Dignité rurale a également soulevé la question des choix et des priorités en faisant remarquer que même si le ministre des Transports, Doug Young, ne semble pas s'intéresser à ce que les citoyens ont à dire sur Via Rail, il a récemment consacré beaucoup d'énergie et de temps à l'instauration d'un « mécanisme de consultation efficace », grâce auquel le Canada, les États-Unis et le Mexique pourront discuter des transports. Dignité rurale a aussi fait remarquer que tout en déclarant clairement et publiquement qu'ils désirent abandonner et vendre la plupart de leurs exploitations dans l'est du Canada, le CN et le CP choisissent d'investir massivement dans les routes nord-sud allant aux États-Unis et au Mexique.

## 6- Conclusion

Les commissaires désirent tout d'abord féliciter les présentateurs pour l'excellence de leurs mémoires. Nous désirons également souligner le nombre des participants aux audiences. Ceci témoigne du dynamisme impressionnant de la région, de sa détermination à façonner l'avenir et de sa conviction tenace de la nécessité du maintien du Chaleur.

Nous notons aussi que plusieurs présentateurs ont parlé non en leur nom personnel, mais comme représentants de leur organisme ou du secteur où ils œuvrent. (Par exemple, la Fédération des Caisses populaires Desjardins fut le porte-parole de ses 100 000 membres régionaux; le C.L.S.C. Chaleur dessert une clientèle de 19 000 personnes; les Women's Institutes représentent des centaines de Gaspésiennes, etc.). On voit donc que les 60 mémoires reflè-

*Le CN et le CP choisissent d'investir massivement dans les routes nord-sud allant aux États-Unis et au Mexique.*

*Le Chaleur  
fournit un  
service  
essentiel et  
abordable à la  
population  
locale.*

tent véritablement le point de vue de la majorité de la population de la Gaspésie.

De ces audiences, il ressort quatre points majeurs: les compressions proposées au service ferroviaire n'ont pas de logique; le processus n'est pas démocratique; le gouvernement fédéral n'a de politique de transport ferroviaire ni pour la région ni pour le Canada; et le transport ferroviaire doit être considéré comme un outil majeur de développement régional.

Nous avons appris sans l'ombre d'un doute que les gens voyagent effectivement en train. En 1992, presque 40 000 personnes ont pris Le Chaleur. Ce chiffre est particulièrement impressionnant étant donné que la population régionale dépasse de peu 100 000 personnes. Le Chaleur est un train à double fonction: il fournit un service essentiel et abordable à la population locale, tout en offrant des attraits spectaculaires comme ligne touristique pour ceux qui sont en mesure de voyager en première classe. L'une n'empêche pas l'autre: en effet, il faut maintenir les deux fonctions. On croit que le revenu touristique pourrait être augmenté de façon significative et que ces sommes pourraient et devraient permettre un service de base abordable et confortable pour les Gaspésiens(nes).

Comme l'a conclu le C.R.C.D., couper le service de Via Rail «aurait des impacts négatifs sur certaines orientations que s'est donnée la région pour assurer son développement au cours des cinq prochaines années... Il est donc essentiel pour la Gaspésie que le service de transport ferroviaire de passagers demeure. Ce n'est pas seulement une question de développement économique, de protection du réseau routier ou de l'environnement, mais aussi une question de qualité de vie.»

Nous ne rendrions pas toute l'ampleur des messages qu'on nous a confiés si nous passions

sous silence la colère et la frustration, ainsi que le sentiment de trahison exprimés à l'égard de la façon antidémocratique dont les décisions sur les politiques ferroviaires sont prises par le gouvernement fédéral, quel que soit le parti au pouvoir. Les Gaspésiens(nes) en ont assez. L'intervention faite par la Fédération des Caisse populaires Desjardins de la Gaspésie est typique des déclarations adressées au gouvernement :

Pourquoi nous refuser le droit légitime de comprendre vos arguments et votre décision? Pourquoi refuser de nous écouter? Serait-ce un manque de courage politique?... nous avons le droit d'avoir un débat public. Vous avez la responsabilité de venir nous exposer publiquement vos chiffres, vos estimés, vos raisons, bref, votre décision.

Les Gaspésiens(nes) ne cherchent pas d'interventions politiques spéciales pour le maintien de leur service ferroviaire. Ils ont déjà reçu de telles faveurs et ils ont compris que chaque fois qu'ils «gagnaient», ils perdaient en réalité des services importants. Ce qui reste en est la preuve. Ils ont également compris qu'un répit temporaire et politique voulait dire qu'ils seraient obligés de reprendre la lutte dans un an ou deux. C'est déjà la quatrième bataille pour la sauvegarde des trains, des gares et des voies ferrées. Comme l'a dit la Chambre de commerce de Gaspé, «encore des luttes à livrer, non pour gagner du terrain mais pour empêcher nos décideurs de nous faire régresser». Les Gaspésiens(nes) ont autre chose à faire dans la vie: créer des emplois durables et significatifs dans leurs communautés et planifier l'avenir, en pouvant compter sur les infrastructures essentielles aux transports et aux communications.

L'objectif des recommandations des commissaires est donc l'obtention d'une politique non seulement pour Le Chaleur et la population

*Encore des  
luttes à livrer,  
non pour  
gagner du  
terrain mais  
pour empêcher  
nos décideurs  
de nous faire  
régresser.*

de la Gaspésie, mais pour tous les citoyens du Canada.

### **Recommandations à l'intention du gouvernement du Canada et de Via Rail**

1. Envisager et mettre en pratique un plan vigoureux pour un service ferroviaire national qui répondra fidèlement aux besoins de notre environnement, de nos citoyens et de nos économies régionales.
2. Décréter un moratoire d'un an sur toutes coupures de service ferroviaire voyageur et sur tous abandons de voies ferrées, afin d'avoir le temps pour un examen détaillé et de préparer un plan pour l'utilisation future, efficace et nationale des chemins de fer.
3. Tenir des audiences publiques dans toutes les régions du pays, afin de permettre aux Canadiens(nes) de participer pleinement à ce débat important.
4. Cesser la vente des équipements ferroviaires pendant l'examen. Il coûte bien moins cher de rénover et de moderniser les voitures que d'en construire des nouvelles.
5. Adopter une loi sur Via Rail afin de donner à Via Rail le mandat législatif de fournir un service ferroviaire voyageur sécuritaire, efficace et fiable au Canada, contribuant au développement local des communautés.
6. Modifier la loi régissant Via Rail afin d'assurer la présence de représentants des régions du Canada.
7. Fournir les équipements adéquats, le service supérieur et les stratégies actives de commercialisation qui sont essentiels à la

réussite des lignes actuellement sous utilisées mais ayant du potentiel touristique.

8. Suivre les recommandations du rapport 1989 du Groupe de travail du Parti libéral du Canada. □

Claude  
BÉLAND,  
président du  
Mouvement des  
caisses  
Desjardins

## «La formation et l'entrepreneuriat, la clé des emplois de demain»

**A**ujourd'hui, la question de la direction que prend notre société intéresse l'ensemble de la population. Et cela n'est pas étonnant: sous l'effet de la mondialisation des échanges, le monde est entré dans une période de mutations qui font que les solutions anciennes ne conviennent plus aux défis actuels. Un des effets les plus pervers causés par ces nouvelles règles du jeu est la persistance du sous-emploi et l'exclusion d'un nombre toujours plus grand de travailleurs et de travailleuses. La question de l'**emploi** est sans conteste l'enjeu le plus important auquel nous ayons à faire face aujourd'hui. Devant le chômage endémique, les gens réagissent car, fondamentalement, c'est l'emploi qui assure leur sécurité et, ce faisant, donne la possibilité de s'établir, de fonder une famille, de participer à la vie sociale et économique de leur communauté et, de là, d'édifier une société prospère. L'exclusion prolongée du marché du travail, on le sait, mène à l'exclusion sociale. Plusieurs études ont démontré que c'est dans les régions ou encore dans les quartiers où l'on retrouve une plus grande concentration de personnes sans emploi qu'on retrouve aussi les plus hauts taux de criminalité et de délinquance, de problèmes de santé, de prise en charge des enfants pour protection sociale, etc. La question du chômage

inquiète parce qu'elle n'est pas seulement une question économique mais une question sociale. Il n'est pas étonnant alors que de plus en plus de gens sentent le besoin de serrer les coudes, de partager leurs préoccupations et de chercher avec les autres des solutions.

## Le Forum pour l'emploi

Justement parce que cette situation ne laisse pas indifférent, on a vu ces dernières années, au Québec, naître des regroupements impliquant différents partenaires socio-économiques. J'ai personnellement le privilège de contribuer à quelques-uns de ceux-ci. Je pense, en particulier, à celui du Forum pour l'emploi, un regroupement de chefs de file provenant d'horizons forts divers, du milieu des affaires, des syndicats, du milieu coopératif et financier, du monde de l'éducation et de la formation, du milieu municipal, local et régional et du milieu socio-communautaire, des gens qui, traditionnellement, n'ont pas toujours eu des intérêts convergents, mais qui ont convenu de se réunir pour faire ensemble quelque chose pour relancer l'emploi.

Or, à l'occasion d'un grand forum national sur l'emploi qui avait attiré des milliers de personnes, le *premier consensus auquel nous en sommes venus*, c'est celui de la nécessité de la concertation des partenaires socio-économiques. Nous en sommes venus à la conclusion que nous ne pourrions améliorer la situation qui prévaut au plan de l'emploi si chacun ne cherche qu'à trouver solution à ses problèmes individuels. D'autant plus que nous avons réalisé que le problème qui affecte notre marché du travail n'était pas un problème seulement local ou national, mais qu'il nous fallait nous attaquer à une crise généralisée à l'échelle de la planète. J'en prends pour preuve le rapport que publiait au début de cette année une agence

*Le premier consensus auquel nous en sommes venus, c'est celui de la nécessité de la concertation des partenaires socio-économiques.*

attachée à l'ONU, l'*Organisation Internationale du Travail*, selon lequel le monde vit actuellement la pire crise de l'emploi depuis la grande dépression des années 1930. On comptait, au début de cette année, selon cette agence, 120 millions de chômeurs « officiels » dans le monde, auxquels il fallait ajouter plus de 700 millions de personnes sous-employées. Signe des temps peut-être, les ministres des finances et de l'emploi des pays du G-7 se réunissaient à Détroit récemment pour discuter justement de la question devenue plus préoccupante d'un chômage qui tend partout à rester levé malgré la reprise économique.

Un deuxième consensus atteint au sein du Forum pour l'emploi fut celui de la nécessité de mettre au diapason l'offre et la demande d'emplois. À la suite d'une douzaine de colloques régionaux et du Grand forum national, il a été constaté, avec une certaine stupéfaction, la largeur du fossé qui existe entre le monde de l'enseignement et celui du travail, en même temps que la profonde dévalorisation de la formation professionnelle. Ce qui nous a conduit à nous interroger sur le rôle et la pertinence de nos systèmes d'éducation et sur la relation qui existait entre eux et le monde du travail.

Ces constats ont conduit le Forum à se prononcer énergiquement en faveur du rapatriement au niveau du gouvernement du Québec de tous les pouvoirs en matière de formation professionnelle et de gestion de la main-d'œuvre – une position qu'il a ensuite présentée à la Commission Bélanger-Campeau, – qu'il a réitérée à maintes reprises depuis et qui a même été réaffirmée unanimement par le conseil d'administration de la Société québécoise du développement de la main-d'œuvre. Le Forum s'est aussi fait le propagandiste de la formation professionnelle en adoptant une charte à ce sujet et en lançant, l'automne der-

*Ces constats ont conduit le Forum à se prononcer en faveur du rapatriement de tous les pouvoirs en matière de formation professionnelle et de gestion de la main-d'œuvre.*

nier, une campagne de valorisation de la formation professionnelle et technique. À l'heure où, malgré un taux de chômage toujours supérieur à 12 %, plusieurs entreprises manquent de travailleurs spécialisés, il faut faire les efforts nécessaires là où ils s'imposent.

## Une meilleure formation

Nous nous sommes d'ailleurs sentis à l'aise de requestionner les systèmes d'éducation et de formation puisque ce questionnement fait aussi le tour de la planète. Les membres de la *Commission internationale de l'éducation pour le XXI<sup>e</sup> siècle*, mise sur pied par l'UNESCO, constatent en effet que partout, dans les pays riches comme dans les pays pauvres, une série de crises traverse le monde de l'éducation. La révolution technologique, la croissance et la persistance du chômage et de l'exclusion sociale posent un défi majeur à tous les systèmes éducatifs. Nous ne sommes donc pas les seuls, au Québec, à nous interroger et à tenter d'adapter nos institutions à ces difficiles réalités.

Dans le but de promouvoir une meilleure formation des personnes et une plus grande collaboration entre les entreprises et les institutions scolaires, un *Guide de stages en milieu de travail* a aussi été élaboré et publié par le Forum pour l'emploi. Ce document a pour but d'encourager et faciliter la négociation d'ententes de stages entre les institutions de niveaux secondaire et collégial dispensant une formation professionnelle et différents milieux de travail. Car il ne fait pas de doute que la formation pratique en milieu de travail assure un complément très utile à la formation théorique et technique dispensée en institution, en même temps qu'elle multiplie les contacts entre le monde de l'éducation et le monde du travail, ainsi que l'échange d'information entre les deux ni-

*Promouvoir  
une meilleure  
formation des  
personnes et  
une plus  
grande  
collaboration  
entre les  
entreprises et  
les institutions  
scolaires.*

veaux, ce qui ne peut entraîner que des effets positifs. Il fut un temps où les enseignants voyaient d'un mauvais œil que les entreprises approchent de l'école. Ils étaient farouchement jaloux de « leurs contenus » et ne voulaient pas se faire dicter ce qu'il fallait enseigner. Les entreprises, elles, ne se mêlaient pas beaucoup de formation, surtout s'il s'agissait d'étudiants. Et les gens d'affaires fuyaient les gens des milieux d'enseignement, les considérant déconnectés de la réalité. Il y a certes eu évolution à cet égard, mais le « décroisement » entre monde du travail et monde de l'éducation doit encore être encouragé.

### La culture entrepreneuriale

Un autre consensus important auquel en sont venus les partenaires du Forum, c'est celui de la nécessité de développer la culture entrepreneuriale. Pour créer des emplois, il faut des entreprises. Et pour créer ou développer des entreprises, il faut des entrepreneurs. Nous ne pouvons plus attendre des grandes entreprises qu'elles absorbent tous les nouveaux venus sur le marché du travail. Au contraire : depuis plusieurs années, on les voit rationaliser leurs opérations et élaguer leurs listes de paie plutôt qu'embaucher de nouveaux employés. Ainsi, lorsque la revue **Fortune** a présenté son palmarès des 500 plus grandes entreprises américaines, en avril dernier, il s'agissait en fait de la neuvième année consécutive où l'on observait, par rapport à l'année précédente, une baisse du nombre de personnes à l'emploi de ces entreprises. En fait, depuis 1984, les « top 500 » ont éliminé un minimum de 200 000 emplois par année. En 1984, les entreprises que l'on retrouvait dans ce classement employaient 14,2 millions de personnes, à la fin de 1993, ce nombre avait baissé à 11,5 millions, une différence, donc, de près de 3 millions.

On observe chez nous la même tendance. Ces dernières années, les grandes entreprises présentes au Québec ont aussi éliminé un grand nombre d'emplois (on parle généralement de plusieurs dizaines de milliers de postes au cours de la dernière décennie) alors que la grande majorité des nouveaux emplois créés l'ont été par les PME. L'importance de la PME, et même de la très petite entreprise (car la majorité des PME québécoises comptent 5 employés et moins), pour la création de nouveaux emplois, sera encore déterminante dans les prochaines années. Nous devons donc préparer les jeunes à devenir aussi des «entrepreneurs» et non pas seulement des «employés». On parle beaucoup d'«employabilité»: rendre les gens aptes à l'emploi, c'est bien, mais encore faut-il qu'il y ait des emplois. On devrait parler aussi d'«entrepreneurabilité», soit rendre les gens aptes à devenir entrepreneurs, à créer leur propre emploi (maillage, emplois autonomes, emplois à domicile, etc.). C'est une nouvelle «culture de l'entrepreneuriat» que nous devons développer et cela doit débiter à l'école. Un bon travail est encore à réaliser pour la détection et l'encouragement du potentiel entrepreneurial dans le milieu de l'éducation et pour l'appui aux candidats et candidates qui démontrent un intérêt et des aptitudes à ce chapitre, notamment chez les jeunes inscrits aux secteurs professionnels. À cet égard, la Fondation de l'entrepreneurship – un autre regroupement dynamique de partenaires socio-économiques qui vise à combattre le sous-emploi – joue un rôle de premier plan. Ses interventions, ses publications, son action de tous les jours dans ce domaine renforcent elles aussi la concertation à l'égard de la question de l'emploi.

Nous ne manquons pas de ressources, au Québec, pour aider au démarrage de petites entreprises et pour les supporter à toutes les

*C'est une nouvelle «culture de l'entrepreneuriat» que nous devons développer.*

phases de leur expansion. À titre d'exemple, la revue **PME**, dans son numéro du mois de mai, présentait un *Guide de l'entrepreneur* où l'on retrouvait, regroupés dans des tableaux, l'ensemble des organismes offrant des services aux petites et moyennes entreprises, que ce soit pour le démarrage, le financement, l'innovation, la formation, l'exportation, etc. Il y avait ainsi pas moins de 18 pages de tableaux, ce qui témoigne de l'abondance des ressources. Ce n'est pas non plus le capital qui manque: un réseau de sociétés régionales d'investissement et de sociétés de capital de risque attend actuellement les projets. Mais il y a sûrement des passerelles entre le monde de l'éducation et tous ces organismes d'appui et de support aux projets d'entreprise qui pourraient être établies.

*Nous devons maintenant compter, pour créer des emplois, sur nos propres forces.*

Le projet de société dont le Forum pour l'emploi s'est fait le promoteur et qui vise à concilier développement économique, développement social et développement durable, à travers une démarche axée sur l'emploi, est un projet à long terme. Il faut d'abord que les gens y adhèrent – en fassent un de leurs points cardinaux. D'autant plus que les gouvernements ne peuvent plus grand chose au chapitre de la création d'emplois. On pourrait presque dire qu'ils font aujourd'hui partie du problème à cause d'un endettement qui dépasse les bornes de l'acceptable. Nos gouvernants doivent, eux, s'attaquer au problème de l'endettement public et c'est plutôt pour éviter qu'il y ait relâchement que nous devons faire pression sur eux.

C'est dire que nous devons maintenant compter, pour créer des emplois, sur nos propres forces, nos propres ressources. La «société civile» devra apprendre à s'organiser elle-même et à se concerter pour ce faire. Pour remettre les gens à l'ouvrage, faire baisser l'incidence de la pauvreté et voir à un partage plus équitable de la richesse collective, chacun d'en-

tre nous devra donc s'y mettre. Non pas qu'on puisse s'attendre à infléchir rapidement les tendances fortes qui affectent notre santé économique et sociale, surtout lorsque ces tendances se font sentir à l'échelle de la planète. Mais je suis convaincu que nous pourrons, sur le long terme, améliorer notre situation collective par une meilleure concertation sociale.

## Conclusion

Donc, oui il faut mettre au diapason travail et milieu ; oui à la formation et au développement de la culture entrepreneuriale. Mais je conclurais en insistant sur quelques points :

1. Il faut travailler à rétablir les points cardinaux – retrouver l'Orient si on veut orienter efficacement. Proposer un projet généreux, inspiré par la concertation et la solidarité, un projet qui fait place à la contribution de chacun. Rétablir en somme certaines valeurs dont notre société a grandement besoin. Car, il faut bien l'admettre, depuis quelques années, les valeurs de notre société se sont quelque peu ramollies. Alors que notre histoire rappelle que c'est par la solidarité que nous avons ici réussi à reprendre notre place – nos succès des trente dernières années nous ont amenés à croire que nous n'avions peut-être plus besoin des autres et qu'individuellement nous pouvions nous en tirer ! L'individualisme s'est subtilement installé chez nous, alimenté par un État Providence qui acceptait généreusement, mais trop souvent à crédit, d'assumer nos obligations. Nous en sommes même venus à croire que nous n'avions que des droits ! Nous en sommes venus à croire à la permanence de la prospérité.

Or, un jour, même si nous ne voulions pas y croire, nous avons appris que l'État

manquait de souffle, que la prospérité nous avait faussé compagnie, laissant place à une crise économique persistante. Nous avons été lents à réagir, croyant encore une fois à une crise passagère. Mais la réalité se fait plus convaincante de jour en jour : le chômage ne se résorbera pas sous l'effet des simples lois du marché ; ni par l'intervention de l'État ; ni par l'écoulement du temps. Il nous faut agir et nous donner à nous-mêmes un projet soutenu par des valeurs nobles et généreuses – car il est extrêmement difficile de mobiliser les gens, de les engager dans un projet commun quand les points d'ancrage sont mous, quand on ne connaît plus l'emplacement des points cardinaux, quand on se demande : pourquoi faut-il faire le voyage ? À quoi sert-il ?

Or, à mon avis, ce projet de société emballant, généraux, inspiré des valeurs humaines fondamentales, doit consister à créer, sur nos territoires, une société prospère – c'est-à-dire une société qui fait travailler et participer tout son monde, qui met chacun à contribution. Le chômage, dans nos milieux, devrait provoquer la même réaction que celle que provoque la maladie : en effet, on ne tolérerait pas, nulle part chez nous, de laisser souffrir ou mourir des malades ! Or, le chômeur est un malade sur le plan social, un exclu qui souffre et qui meurt à la société. Chaque paroisse, chaque localité, chaque milieu devrait se concerter pour que personne ne se sente inutile et pour que chacun et chacune puissent être mis à contribution. Voilà, il me semble, un projet noble et généreux, un point lumineux vers lequel chacun devrait tendre, en concertation avec les autres. D'ailleurs, ce n'est pas

tellement une question de générosité : c'est plutôt une question de bon sens. Nous disons souvent que nous sommes un peuple – un grand peuple – mais nous savons que nous ne sommes pas nombreux. Pour prendre notre place sur ce continent, nous avons besoin de toutes nos forces – nous n'avons pas les moyens de les diluer. Nous n'avons pas les moyens de tolérer – sans réagir – que 22 % de notre population soit défranchisée, soit gaspillée et ne soit pas mise à contribution !

Oui, il nous faut agir, d'autant plus que pour faire face à l'avenir, nous ne partons pas de rien. Depuis 20 ans, nos progrès en matière de formation, tel que le révèle l'évolution des taux de diplomation dans nos collèges et nos universités, ont été fulgurants. Dans toutes les régions, le Québec a des gens compétents, capables de rigueur et de travail soutenu. Nous avons aussi, chez nous, une certaine habitude de la concertation, à la fois sur le plan économique et sur le plan social. Il nous reste à prendre les initiatives qui s'imposent aujourd'hui pour mieux aiguiller ces forces sur la voie de projets collectifs qui feront place à la relève, de même qu'à tous ceux et celles qui, à l'heure actuelle, ne voient pas encore la lumière au bout du tunnel. Le problème du décrochage scolaire, entre autres, reste majeur : mais peut-être la redécouverte des points cardinaux permettrait-elle à *beaucoup de ces jeunes de rester sur la « route de l'avenir » s'ils voyaient cet avenir, s'ils s'en savaient partie prenante, s'ils savaient aussi pourquoi ils doivent faire le voyage ?*

*Il faut  
encourager la  
décentralisation  
si on veut que  
l'implication  
des gens soit  
réelle.*

2. Il faut encourager la décentralisation si on veut que l'implication des gens soit réelle et les projets définis ensemble, pris en charge concrètement, sur le terrain, si on veut, finalement, permettre aux gens de devenir des citoyens actifs et responsables. Sans oublier cependant que si on veut que les gens soient responsables, il faut leur donner du **pouvoir**. En effet, il n'y a que ceux et celles qui n'ont pas de pouvoir qui peuvent se permettre d'être irresponsables. Pour rendre les gens responsables, il faut faire en sorte qu'ils puissent, ensemble, avoir prise sur leur destin.
3. Il faut mettre au diapason le travail et le milieu. Pour y arriver, il faut établir des passerelles solides et actives entre le monde de l'enseignement et le monde du travail. Il faut aussi valoriser la formation – sous toutes ses formes, sans oublier la formation professionnelle. Ne l'oublions pas, il faudra demain dans les entreprises des «solutions finders»...
4. Il faut encourager la participation des gens au projet commun.
5. Il faut développer l'esprit d'entreprise. Pour créer de l'emploi, il faut des entreprises. Et pour créer des entreprises, il faut des entrepreneurs.

Notre projet de société devrait prendre comme définition d'une société prospère, pas nécessairement le fait d'avoir un gros PIB – Produit Intérieur Brut – mais plutôt le fait d'avoir un grand BIB – un grand Bonheur Intérieur Brut – c'est-à-dire d'être une société où non seulement chacun satisfait ses besoins physiologiques, mais aussi ses besoins de participation, d'appartenance et d'accomplissement.

Oui, c'est à ce grand défi – emballant  
parce qu'il est exigeant – que nous sommes  
tous conviés. □

*Oui, c'est à ce  
grand défi –  
emballant  
parce qu'il est  
exigeant – que  
nous sommes  
tous conviés.*

Jocelyn  
BERTHELOT  
Conseiller au  
Service de  
recherche de la  
CEQ

## Un projet démocratique pour l'école

**U**n large débat sur l'école semble de plus en plus inévitable. La vision à courte vue et les improvisations successives des dernières années n'ont fait que confirmer l'urgence d'un tel débat social. La révision à la pièce du système éducatif, sans vision d'ensemble, n'a pas d'avenir.

Au cours de la dernière décennie, on a vu s'imposer une vision technocratique et utilitaire de l'éducation. La concurrence serait devenue la clef de la qualité promise, comme pour les entreprises. Les écoles primaires et secondaires sélectives, qu'elles soient publiques ou privées, se sont multipliées. On publie annuellement des palmarès où on compare sans sourciller et sans rougir ces écoles sélectives à des écoles de milieux pauvres. L'accroissement des exigences, sans mesure de soutien, a provoqué, par ailleurs, une montée vertigineuse de l'abandon des études. Enfin une multitude de mesures de contrôle a restreint l'autonomie du personnel de l'éducation.

Parallèlement, on demandait à l'école d'assumer des responsabilités encore plus grandes, dans un contexte marqué par un accroissement de la pauvreté et des problèmes sociaux dont elle subissait inévitablement les contre-coups. Pour des raisons souvent contradictoi-

res, on n'a cessé d'écorcher l'école et les personnes qui la font.

Il faut bien constater que le modèle éducatif qui s'est développé avec la Révolution tranquille ne fait plus consensus. Le moment est venu de repenser le système éducatif de façon plus globale et sur une longue durée, comme l'a fait le Rapport Parent.

C'est cette conviction qui a conduit la CEQ à entreprendre une vaste réflexion sur la mission de l'école. Le rapport de recherche, qui vient d'être publié, propose un nouvel horizon démocratique pour l'école et le collègue (Berthelot, 1994). Il invite à un large débat sur les finalités de l'éducation et sur les mesures à mettre en place pour poursuivre la démocratisation entreprise.

Ce projet démocratique s'ancre dans l'histoire et dans un projet de société pour le Québec de demain avant de s'attarder plus précisément à repenser l'école.

## Un peu d'histoire

On peut retracer l'origine du projet démocratique en éducation au début du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que le Parti patriote contrôlait la chambre d'assemblée. Des Patriotes, on ne garde souvent que l'image folklorique de la tuque, de la pipe et du fusil. Il vaut la peine de rappeler leur volonté d'instaurer une véritable école publique laïque. Entre 1820 et 1835, l'éducation a connu une expansion fulgurante au Québec. Mais ce projet s'est buté à l'opposition du pouvoir britannique et s'est évanoui après la révolte de 1837-1838.

La lutte se poursuivit néanmoins pendant près d'un demi-siècle entre les héritiers des Patriotes réunis autour de l'Institut canadien et le clergé catholique alors force montante. Les anecdotes sur cette période ne manquent pas.

*Le moment est venu de repenser le système éducatif de façon plus globale et sur une longue durée.*

Pour mettre fin aux ardeurs laïques, l'Église eut recours à l'Index, à l'excommunication, au recrutement massif de congréganistes de la mère patrie effrayés par les gains laïques outre-Atlantique. Bref, par un effet de vases communicants, plus les laïcs français marquaient des points, plus les laïcs québécois étaient perdants.

L'Église en sortit victorieuse. À compter de 1875 jusqu'à l'aube des années soixante, elle assura un contrôle presque total de l'éducation francophone; un modèle théocratique marqua toutes les facettes de la vie scolaire. Néanmoins, cette domination étouffante ne fut pas aussi totale qu'on a pu le laisser penser.

Par exemple, les frères éducateurs ont largement contribué à jeter les bases d'une école secondaire publique. Dès les années 1920, ils se firent les promoteurs d'un enseignement public permettant d'accéder à l'enseignement supérieur, sur le modèle nord-américain du *high school*. Face à l'opposition virulente du clergé, les frères durent user de stratégie, menaçant même à l'occasion d'affilier leurs institutions à la très protestante université McGill.

Ce n'est pas un hasard si l'auteur des célèbres *Insolences* était un frère. Jean-Paul Desbiens dira d'ailleurs de cette longue lutte qu'elle était bien davantage qu'une rivalité. «Je dirais qu'il y avait une rupture de classe, au sens marxiste... Ce n'était pas une rivalité, c'était deux mondes différents.» (1986, p. 500)

L'adoption de la Loi sur la fréquentation scolaire obligatoire, en 1943, une dernière en Occident, a marqué une autre victoire démocratique. Une telle loi avait déjà été adoptée un demi-siècle plus tôt dans de nombreux pays, dès 1882 en France et 1891 en Ontario. Les opposants à ce projet dénonçaient la «conscription scolaire», la menace maçonnique, la violation du «droit naturel du père de famille». Antoine Rivard, personnage important de l'Union

*L'Église assura un contrôle presque total de l'éducation francophone.*

nationale, dira : « nos ancêtres nous ont légué un héritage de pauvreté et d'ignorance, et ce serait une trahison que d'instruire les nôtres » (dans Gérin-Lajoie, 1989, p. 29). La loi fut finalement adoptée après avoir obtenu l'appui du Comité catholique. Il faut dire que l'État du Vatican avait lui-même adopté une telle loi... douze ans plus tôt.

On connaît mieux le bond en avant qu'a permis la Révolution tranquille. Mais la réforme des années soixante ne s'est pas réalisée d'un coup de baguette magique. Lors de son premier discours à l'Assemblée législative, le premier ministre Lesage déclara sans ambages : « il n'est pas question et il ne sera jamais question sous mon administration de créer un ministère de l'Instruction publique » (dans Tremblay et al., 1989, p. 122). Il a fallu une commission d'enquête qui se plaça au-dessus de la mêlée et beaucoup de détermination politique. Le premier projet de loi créant le ministère de l'Éducation et le Conseil supérieur, le bill 60, fut d'abord reporté à la suite de pressions des évêques. Il aurait sûrement connu un enterrement de première classe, n'eut été la vaste tournée entreprise par le ministre Paul-Gérin Lajoie qui a permis de renverser la vapeur, y compris à la CIC, l'ancêtre de la CEQ, qui s'était initialement rangée aux côtés de l'Église.

Un nouveau modèle, que résume assez bien le slogan « qui s'instruit s'enrichit », s'imposa. L'égalité des chances et la méritocratie en étaient les fondements. C'est ce modèle qui est désormais en crise.

Ce bref survol historique nous rappelle que la démocratie éducative a généralement progressé à petits pas mais qu'elle a aussi connu des reculs. À l'occasion, elle a fait des pas de géants, comme lors de la Révolution tranquille. On peut en retenir un double message d'espoir. C'est en plaçant chacune et chacun sa

petite pierre que l'on arrivera à construire ce nouvel édifice que l'on souhaite. C'est aussi en cherchant à faire naître un nouveau projet collectif pour l'éducation qui réponde aux exigences d'aujourd'hui et de demain que l'on pourra faire avancer l'école sur la voie de la démocratie.

### **Un regard tourné vers l'avenir**

On ne saurait penser un tel projet d'école sans se tourner vers l'avenir. Les élèves qui entrent aujourd'hui au primaire seront sur le marché du travail jusque vers le milieu du prochain siècle. Cela invite à nous interroger sur le monde dans lequel ils vivront ou dans lequel on voudrait qu'ils vivent.

Il ne s'agit pas de jouer au devin. Lorsque l'on regarde aujourd'hui certaines réponses apportées par les futurologues d'hier, on ne peut manquer de sourire. Par exemple, cette vision de l'an 2000 que présentait le magazine américain *Life* dans une édition de 1965. Papa se rendait travailler en hélicoptère pendant que maman, à la maison, surveillait bébé à l'aide d'un radar, laissant le ménage à un robot tout neuf; les enfants, eux, étaient à l'école... devant le téléviseur. On sait depuis que les changements sociaux ont bien davantage transformé la famille nord-américaine que les changements techniques.

En fait, demain n'est pas fixé. Comme l'écrit poétiquement Jacquard, nous «sommes les tisserands de la tapisserie où s'inscrira demain» (1991, p. 104). Si certaines grandes tendances sont irréversibles, le sens que prendront les changements qui s'annoncent est loin d'être déterminé.

Il y a d'abord cette mondialisation dont il est si souvent question et qui apparaît en effet inéluctable. Mais la mondialisation n'est pas

*Nous sommes  
les tisserands  
de la tapisserie  
où s'inscrira  
demain.*

qu'économique. À aucun moment de l'histoire, les peuples, les cultures et les personnes n'ont été mis aussi étroitement en relation. À l'intérieur même de plusieurs sociétés, la diversité ethnoculturelle s'accroît et le Québec ne fait pas exception. Nous n'avons d'autre choix que d'apprendre à vivre ensemble, d'être à la fois particuliers, ancrés dans une communauté et une nation, tout en nous affirmant davantage universels.

Il y a ensuite la remise en cause d'un modèle de développement axé sur le progrès infini et sur les technosciences. L'effet de serre, l'effritement de la couche d'ozone, une population qui devrait atteindre les 12 milliards soulèvent la question même du devenir de l'humanité qui est désormais de la responsabilité humaine. Une nouvelle alliance avec la nature s'impose. Seul un nouveau modèle de développement peut permettre d'éviter le spectre de sociétés duales et l'élargissement de la fracture qui sépare le Nord et le Sud. La démocratie appelle à la responsabilité, à la solidarité et au partage.

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication vont continuer de bouleverser nos vies. La robotisation de la production des biens matériels va se poursuivre. L'économie sera de plus en plus une économie de l'information. La nature et la quantité des emplois seront affectées. Le travail se fera plus abstrait. L'organisation du travail pourrait faire davantage appel à l'autonomie et à la responsabilité.

On observe encore une plus grande liberté des personnes, une émancipation des normes imposées qui conduit à une diversité accrue des modes de vie et des croyances. Le pluralisme s'impose. Les droits de la personne occupent en conséquence une place croissante, tentant de baliser le permis et l'interdit.

*La démocratie appelle à la responsabilité, à la solidarité et au partage.*

Quant à la famille elle se fait aussi plurielle. Elle apparaît désormais davantage comme un pacte temporaire que comme une institution définie par des liens éternels. 40 % des enfants québécois naissent hors mariage, les relations parents-enfants sont en redéfinition, le taux d'activité des femmes a presque rejoint celui des hommes.

Les jeunes sont parfois désorientés par autant de repères brouillés. Ils sont profondément marqués par les mutations qui ont cours et connaissent les effets des problèmes sociaux. Ils expriment eux-mêmes, de façon précoce, cette liberté accrue dans leur accès à la consommation et au travail, dans leurs relations avec les adultes, dans leur vie sexuelle. Par ailleurs, l'école a perdu le quasi-monopole qu'elle détenait antérieurement sur le savoir. Les médias occupent désormais une place aussi importante que l'école dans la vie des élèves.

Les changements qui précèdent ont de nombreuses conséquences sur la nature de l'éducation, sur sa durée. Mais il y a plus. On doit aussi se demander comment l'école peut contribuer à l'avènement d'une société plus démocratique.

## **Un projet démocratique**

Ce projet démocratique pour l'école et le collège se structure autour de cinq thèmes que nous aborderons brièvement. Les valeurs à privilégier, la formation à donner, l'organisation scolaire à mettre en place, la vie de l'école elle-même et les structures scolaires sont autant d'éléments qu'un véritable débat ne saurait éviter.

## **La trilogie des valeurs démocratiques**

Les valeurs sont au cœur de l'acte d'éduquer. Ce sont elles qui donnent un sens à la

*L'école a perdu  
le quasi-  
monopole  
qu'elle détenait  
antérieurement  
sur le savoir.*

mission de l'école. Elles sous-tendent une conception de la personne à former, une perspective pour la société à construire; elles devraient inspirer l'ensemble des pratiques éducatives. Souvent, on se contente de les énumérer sans plus; d'autres fois, on perd leur sens dans la multitude. C'est dans la démocratie que s'ancrent les valeurs fondatrices de ce projet pour l'école.

La démocratie s'articule autour de deux valeurs fondamentales, la liberté et l'égalité, qui vivent en tension permanente. L'égalité sans la liberté, c'est le totalitarisme; la liberté sans l'égalité, le libéralisme sauvage. Une troisième valeur vient lier les deux précédentes: la fraternité. Ce n'est pas là une grosse découverte, cette trilogie démocratique orne le fronton des institutions publiques françaises depuis 1789. Mais le projet qu'elles supportent est à redéfinir en permanence.

Fonder l'école sur cette trilogie, c'est d'abord reconnaître que l'école doit être un lieu d'apprentissage de l'autonomie et un endroit où elle doit exister dans la vie quotidienne des personnes qui y vivent. Cette autonomie se conjugue toutefois avec l'interdépendance, car la liberté de l'un est toujours bornée par la liberté de l'autre. Elle implique que l'on laisse aux élèves une place plus grande dans l'organisation de la vie scolaire, que l'on garantisse l'autonomie professionnelle, que chacun assume les responsabilités qui en découlent.

L'égalité pour sa part a un double sens en éducation. Elle est d'abord affirmation de l'égalité des personnes, conviction qui s'exprime dans la lutte contre toutes les formes de discrimination, contre le racisme, le sexisme, le déterminisme biologique. Elle a aussi le sens plus large de l'égalité des chances. Elle invite à soutenir les efforts en vue de combattre les diverses formes d'inégalités face à l'éducation.

*L'égalité sans la liberté, c'est le totalitarisme; la liberté sans l'égalité, le libéralisme sauvage.*

Quant à la fraternité elle exprime la nécessaire coopération dans la communauté scolaire; elle implique l'entraide, la coopération et la solidarité. Elle est recherche de dialogue et condamnation de toute forme de violence. Elle est aussi recherche de normes communes qui définissent le cadre du vivre ensemble.

### **Un sujet démocratique à former**

C'est sur la base de ces valeurs et de la société que l'on souhaite voir advenir qu'il faut définir la formation à donner. Il ne s'agit pas d'élaborer une nouvelle grille-matières ni de revoir chacun des programmes. Il s'agit plutôt de rechercher quelques grands principes permettant de donner une meilleure cohérence à l'ensemble du curriculum.

Par exemple, la compartimentation et le cloisonnement des savoirs, le morcellement et l'émiettement des apprentissages finissent par faire perdre de vue l'objectif ultime de l'apprentissage: la connaissance du réel et l'intégration des connaissances. Cela plaide pour un enseignement qui propose aux élèves une vision plus globale du monde qui nous entoure, pour un meilleur équilibre entre les différents champs de formation, pour une approche plus interdisciplinaire. L'ampleur des changements qui s'annoncent invite aussi à un curriculum plus souple qui laisse une plus grande place à l'autonomie professionnelle.

Au chapitre des objectifs de formation, il faudrait notamment viser à former:

- des personnes libres et responsables, capables d'assumer les choix concernant leur propre vie et leur rôle de citoyenne ou citoyen, aptes à poursuivre ultérieurement leur formation tant générale que professionnelle et ce, tout au long de leur vie;

*Il faudrait viser à former des personnes qui partagent une appartenance commune à la société québécoise.*

- des personnes qui partagent une appartenance commune à la société québécoise, une culture commune fondée sur la langue française, l'histoire, le respect des droits et libertés et de la dignité des personnes;
- des personnes soucieuses de justice sociale et sensibles à l'injustice;
- des personnes capables de comprendre le monde qui les entoure et de juger des grands enjeux contemporains, dotées d'un esprit critique;
- des personnes ouvertes sur le monde, préoccupées par la paix, conscientes des dangers qui pèsent sur l'environnement et sur la planète.

Bien sûr, les diverses disciplines peuvent chacune à leur façon contribuer à ces objectifs. Il faudra encore que tous les élèves possèdent les outils de base nécessaires qu'il s'agisse de la maîtrise du français, de la mathématique, d'une langue seconde, des capacités d'analyse, de synthèse, de résolution de problèmes, d'attitudes tels la rigueur, l'effort, la créativité.

Transmettre un savoir est une chose, en assurer l'acquisition en est une autre. C'est pourquoi démocratie et pédagogie forment désormais un couple inséparable, d'autant plus que les diverses pédagogies sont elles-mêmes porteuses de valeurs. Dans un joli petit livre intitulé *Comme un roman*, Daniel Pennac affirme que le verbe lire ne se conjugue pas à l'impératif, pas plus que le verbe aimer. Ajoutons que le verbe apprendre ne le supporte pas davantage. Lis, aime, apprends n'ont pas de sens. Malheureusement, la formule dominante est toujours celle du «je parle, donc tu suis».

L'enseignante ou l'enseignant n'est pas d'abord un distributeur de savoirs. Il est responsable d'une démarche d'apprentissage qui vise à donner à chaque élève les moyens de

*L'enseignante  
ou l'enseignant  
à la fois un  
guide, un  
motivateur,  
mais aussi un  
maître.*

comprendre; c'est à la fois un guide, un motivateur, mais aussi un maître. L'apprentissage en coopération, la pédagogie différenciée, l'aide par les pairs, sont autant d'approches qui peuvent inciter ce sujet qu'est l'élève à s'engager dans une démarche qu'il est seul en mesure d'accomplir.

### Assurer la réussite

Le défi de l'école et du collège de demain n'est pas mince. C'est au plus grand nombre qu'il faut assurer la réussite. Il faut faire progresser conjointement réussite et qualité dans la perspective d'une scolarisation accrue. L'obtention d'un diplôme d'études secondaires et d'une qualification professionnelle sont devenus une nécessité si on veut éviter l'exclusion.

Il faudra fournir aux élèves tous les services qu'exige leur réussite et concevoir une organisation scolaire qui permette de faire face démocratiquement à l'hétérogénéité croissante des élèves. Les résultats de la recherche en éducation et les expériences qui ont cours en Amérique et en Europe invitent à une organisation plus souple faisant appel à l'entraide et à la coopération tant entre enseignantes et enseignants qu'entre les élèves, tout en fournissant des services adaptés aux élèves handicapés ou en difficulté.

C'est dès avant l'école que des mesures préventives sont nécessaires pour assurer la réussite du plus grand nombre, dès le tout jeune âge, comme le suggère le rapport du groupe de travail pour les jeunes, *Un Québec fou de ses enfants*. L'éducation préscolaire a aussi un rôle de prévention et de dépistage. Or, la préscolarisation québécoise est grandement sous-développée, particulièrement lorsqu'on se réfère à la situation européenne. Les études sont nombreuses, en Europe comme en Amérique, à démontrer les conséquences positives de l'éduca-

*C'est au plus grand nombre qu'il faut assurer la réussite.*

tion préscolaire sur la réussite ultérieure. Il apparaît donc opportun de faire du préscolaire 5 ans à temps plein le premier échelon du système éducatif et de poursuivre le développement des services à demi-temps pour les enfants de quatre ans de même que les interventions à l'intention des parents de jeunes enfants de milieu pauvre.

Au primaire, dans une majorité de pays européens, tout comme au Japon d'ailleurs, on n'a pas recours au redoublement. Les élèves danois suivent même parfois leur groupe d'âge accompagnés de leur enseignante ou enseignant jusqu'en dixième année. Ailleurs, l'école primaire est souvent divisée en deux cycles, toujours sans redoublement. La France vient d'opter pour une telle organisation; les cycles, d'une durée de trois ans, peuvent être raccourcis ou prolongés d'une année, mais une seule fois. L'objectif visé est de réduire les écarts de réussite.

Un tel modèle favoriserait une transformation des stratégies d'enseignement et des modalités d'évaluation des apprentissages. Mais il ne pourra éviter d'être précédé d'un large débat concernant le redoublement.

L'école secondaire, pour sa part, demeure la cible privilégiée des critiques du système éducatif. On en mange à s'en rassasier, comme on disait jadis de son prochain ou du curé. À sa défense, il faut dire qu'elle subit plus que toute autre institution éducative les contrecoups de la violence et de l'exclusion sociales; elle est aussi davantage l'objet de stratégies et de pratiques élitistes qui conduisent à une hiérarchisation fort peu démocratique entre les écoles secondaires, qu'elles soient publiques ou privées.

Il importe de bien marquer les distinctions qui s'imposent entre les deux cycles du secondaire, entre l'école obligatoire commune d'une part et l'objectif visé pour le plus grand

*La  
préscolarisation  
québécoise est  
grandement  
sous-développée.*

nombre d'autre part, le diplôme d'études secondaires ou d'études professionnelles. En ce qui concerne le premier cycle, on observe un peu partout une tendance nette à en rapprocher la mission de celle de l'école primaire; dans certains pays, la distinction entre les deux est même très mince, le redoublement n'intervenant qu'en fin de cycle.

La réforme ontarienne fournit un bon exemple de cette tendance. On vient de mettre fin aux groupements homogènes qui existaient en 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> année. Le curriculum a été revu et on propose de le regrouper autour de quatre champs de savoir afin de favoriser l'interdisciplinarité et une pédagogie du projet. On observe le même mouvement aux États-Unis dans les «middle schools». L'apprentissage en coopération et le travail d'équipe apparaissent comme des façons démocratiques de prendre en compte la diversité des élèves. Dans la même veine, la France a opté pour la pédagogie différenciée et pour l'introduction de périodes consacrées à l'élaboration de projets interdisciplinaires.

Au deuxième cycle, c'est généralement le début des choix professionnels. Si une diversification plus grande peut être recherchée par l'introduction d'options en quatrième secondaire, il faudrait s'assurer que celles-ci se situent dans une perspective de formation de base et non dans la perspective d'une diversification des écoles comme on peut le craindre de certaines propositions, ou encore pour répondre aux exigences de l'enseignement collégial. L'école secondaire doit demeurer une école commune et c'est sur la formation de base que doit s'édifier la formation ultérieure, non l'inverse.

Afin d'assurer une souplesse organisationnelle, on pourrait, comme en France, prévoir des modules obligatoires qui pourraient être consacrés à des activités d'enrichissement

*Au deuxième cycle, c'est généralement le début des choix professionnels.*

ou de récupération, à l'intérieur d'un programme commun. Quant aux groupements hétérogènes, ils s'avèrent beaucoup plus difficiles à mettre en place à ce niveau.

La réussite du plus grand nombre exigera des services accrus pour venir en aide aux élèves rencontrant des difficultés. Mais une organisation scolaire plus souple ne saurait se confondre avec l'intégration généralisée des élèves handicapés ou en difficulté. C'est en prenant en compte les intérêts de l'ensemble des élèves que l'équipe-école devra décider de la nature des services répondant le plus adéquatement aux besoins particuliers des élèves, et cela ne saurait exclure le recours à des classes spéciales.

En ce qui concerne la formation professionnelle, il est inadmissible que plus de 30 % des jeunes quittent l'école sans diplôme et sans qualification. S'il faut tout faire pour conduire le plus grand nombre jusqu'au DES, il faudra aussi un filet de sécurité pour ceux qui n'y arrivent pas.

L'enseignement collégial, pour sa part, ne pourra manquer de s'ouvrir à une proportion croissante des jeunes. Cela aura d'importantes conséquences sur sa mission; le cégep se situera de plus en plus en prolongement de l'enseignement secondaire; il n'aura d'autre choix que d'affirmer davantage son autonomie face aux exigences universitaires.

C'est dans une perspective d'éducation permanente qu'il faut inscrire désormais cette formation de base. Les compressions budgétaires ont durement frappé l'éducation des adultes ces dernières années. Il est pourtant urgent que l'on considère l'éducation comme faisant partie de toutes les étapes de la vie.

### **Une communauté éducative**

Le quatrième grand axe d'un projet démocratique concerne l'école elle-même. Quand on

*La réussite du plus grand nombre exigera des services accrus pour venir en aide aux élèves rencontrant des difficultés.*

*Il y a beaucoup  
à faire pour  
que chaque  
école devienne  
une véritable  
communauté  
éducative.*

prête l'oreille aux nombreuses critiques adressées à la vie quotidienne de l'école, on constate qu'il y a beaucoup à faire pour que chaque école devienne une véritable communauté éducative. Il faut donner plus de prise au personnel et aux élèves sur l'action éducative.

Une professionnalisation des enseignantes et des enseignants passe par un plus grand contrôle sur l'évaluation, par des programmes plus souples, par du temps permettant la concertation entre collègues et par un modèle de gestion différent. Les élèves aussi peuvent faire davantage pour leur école, assumer des responsabilités plus grandes, contribuer de diverses façons à la réussite éducative.

Les études tant françaises qu'américaines sur le sujet révèlent hors de tout doute qu'une plus grande responsabilisation, alliée à une gestion participative, a, au-delà de son caractère démocratique propre, un impact positif sur la démocratisation de l'enseignement. Une telle culture collégiale n'est toutefois pas simple à développer étant donné les pratiques actuelles de gestion et l'isolement professionnel. La construction d'une véritable communauté éducative exige que les rôles de chacun soient revus et que le personnel y occupe une place centrale. Cela en vaut la peine, car le projet démocratique qui précède ne connaîtra de suite que s'il est pris en charge localement autour d'un dialogue démocratique.

Ce dialogue, il faudra l'élargir aux parents et à la communauté locale. C'est toute la société qui doit se faire éducative. Comme le dit la maxime «Il faut tout un village pour éduquer un enfant».

Il faudra également que l'on mette à la disposition des élèves les services dont ils ont besoin. On se plaint de l'école fourre-tout qui oblige à traiter en classe un ensemble de problèmes sociaux. L'école ne peut ignorer les pro-

blèmes que vivent les élèves, mais ce n'est pas au personnel enseignant à les prendre en charge en classe. L'école doit devenir un centre de services pour l'enfance et la jeunesse où l'ensemble des services professionnels dont ils ont besoin seraient disponibles.

Finalement, je ne ferai que mentionner la question des structures. La recherche de l'égalité des chances et de l'égalité des droits dans une société pluraliste invite à revoir les structures scolaires confessionnelles et le financement public de l'enseignement privé.

### **Un débat s'impose**

Un large débat s'impose sur l'avenir de l'école québécoise. La perspective étroite qui a prévalu jusqu'à maintenant a démontré ses grandes faiblesses. Le récent rapport du comité des sages, présidé par le recteur de l'UQAM, Claude Corbo, ne saurait non plus inspirer un véritable débat de société. La définition des profils de formation ne peut se passer, en amont, d'un débat sur les finalités de l'école et, en aval, d'une recherche des mesures à mettre en place pour assurer leur réussite par le plus grand nombre.

Les propositions qui précèdent veulent prolonger l'effort de démocratisation entrepris avec la Révolution tranquille. Elles soulèvent autant de questions qu'elles apportent de réponses. Elles doivent être collectivement débattues, confrontées à d'autres projets en vue de dégager un nouvel horizon pour l'école québécoise. □

### **RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

- BERTHELOT, J. (1994). *Un horizon démocratique pour l'école et le collège*. Québec: CEQ, CO-15, 246 p.

*Un large débat s'impose sur l'avenir de l'école québécoise.*

- DESBIENS, J.-P. (1986). De l'école des frères au cégep. *Recherches sociographiques*, Vol. 27, N° 3, 495-528.
- GÉRIN-LAJOIE, P. (1989). *Combats d'un révolutionnaire tranquille*. Montréal: Centre éducatif et culturel.
- JACQUARD, A. (1991). *Voici le temps du monde fini*. Paris: Seuil.
- TREMBLAY, A., BLAIS, R. et SIMARD, M. (1989). *Le ministère de l'Éducation et le Conseil supérieur: antécédents et création, 1867-1964*. Québec: Presses de l'Université Laval.

## Comment on réduit la capacité d'action d'une collectivité nationale\*

Yvon

LECLERC

**L**ors d'une rencontre privée, quelque temps après la transaction qui devait faire passer La Laurentienne dans le giron du Mouvement Desjardins, son président, monsieur Claude Béland nous confiait avoir reçu de nombreux commentaires au sujet de cette acquisition.

«Vous n'y pensez pas, lui a-t-on dit, le Mouvement Desjardins va devenir trop gros pour une coopérative!»

Comme si une coopérative devait absolument rester petite et ne jouer qu'un rôle majeur dans l'économie. À l'annonce de la transaction, les pages économiques de certains journaux ont même avancé que Desjardins n'avait sans doute pas eu le choix : l'Inspecteur-général des institutions financières lui avait probablement forcé la main... On a même évoqué l'opération sauvetage ! Tout pour essayer de saper le mérite de la stratégie du Mouvement Desjardins dans cette affaire.

Comme si la seule idée de vouloir renforcer le rempart économique que des gens d'ici

---

\* L'auteur vient de publier un essai intitulé «Battre le chômage» aux éditions Septentrion, 1300 Maguire, Sillery, G1T 1Z3. Tél. : (418) 688-3556. Préface de Bernard Landry.

s'étaient donnés pour réaliser leur projet de société paraissait sacrilège! Il faut reconnaître que cette acquisition amenait une banque à charte chez Desjardins et lui permettait désormais de concurrencer les autres banques sur leur propre terrain.

«Que vont dire les autres banques?» demandait-on presque à mi-voix, l'œil effarouché, au président du Mouvement.

«S'il avait fallu que Alphonse Desjardins recule devant cette levée de boucliers dissimulant mal nos vieilles peurs, nos angoisses ataviques devant les puissances de l'argent comme s'il s'agissait d'affronter le Malin lui-même», de reprendre le président du Mouvement dans un grand éclat de rire.

D'où peut bien provenir ce curieux héritage qui freine, ralentit ou hypothèque le développement du Québec? Pour le comprendre, il faut remonter loin derrière car les traditions, les attitudes et les valeurs qui nous habitent aujourd'hui, comme Rome, ne se sont pas bâties en un jour. S'agissant de l'emploi et du sous-emploi, comment expliquer que le Québec qui, historiquement a disposé d'avantages concurrentiels qui auraient dû le placer en meilleure position que l'Ontario, tire de l'arrière depuis plus d'un siècle?

Comment expliquer que les traditions culturelles de la population québécoise contiennent un bagage de proverbes résignés comme «quand on est valet on n'est pas roi» ou «quand on est né pour un p'tit pain»? Comment expliquer l'usage de tournures linguistiques aussi étranges que «pas pire» lorsqu'on demande comment ça va, ou «ça m'fait rien» à une question qui devrait mériter un oui ou un non? Essayons de trouver réponse à travers un bref survol de quelques événements historiques

qui ont particulièrement touché la population québécoise.

## **Un peu d'histoire**

Au lendemain de la conquête, en 1760, la métropole anglaise se rendait compte qu'elle avait gagné une bataille mais pas la guerre. Elle se retrouvait avec 60 000 habitants bien implantés le long des berges du Saint-Laurent. Elle savait aussi qu'elle ne pourrait procéder à une déportation massive comme l'avait fait Charles Lawrence en Acadie, quelques années plus tôt. Et puis, à quoi bon, puisqu'en 1760, la métropole française abandonnait une colonie en pleine crise économique. Il était de plus en plus évident, surtout depuis 1755, que la France ne pourrait plus soutenir ni financièrement, ni militairement, sa colonie qui passait, morceau par morceau, à la couronne britannique.

La cession a été ratifiée par le traité de Paris, le 10 février 1763. Ce traité consacrait la disparition de toutes frontières posées par la colonisation française, hormis la Louisiane que la France avait cédée à l'Espagne quelques années auparavant. C'était le libre-échange avant l'heure! Désormais, l'Amérique du Nord était britannique. Le traité prévoyait également que les « anciens Canadiens » pouvaient vendre leurs biens à des sujets britanniques et émigrer en toute liberté durant les dix-huit mois suivant la signature du traité.

## **La proclamation royale**

Mais Londres n'a pas attendu si longtemps avant de s'inquiéter du sort de ces récalcitrants français qui ne semblaient pas vouloir quitter leurs terres. À peine huit mois plus tard, en octobre 1763, la Proclamation royale assénait aux anciens colons français un coup dont ils auront bien du mal à se relever et qui hypo-

théquera leur développement économique pour les 200 prochaines années.

L'édit royal créait, en effet, «the province of Quebec», sorte d'enclave qui rétrécissait considérablement l'espace économique réservé aux habitants de la colonie. En territoire certes, mais aussi en valeur commerciale, en coupant l'accès des «Canadiens» à l'immense réservoir de fourrures de l'Ouest qui constituera, pour vingt ans encore, l'objet économique principal de l'Amérique du Nord.

Seulement pour marquer l'importance de ce commerce, rappelons que lorsque le Québec Act, en 1774, eut ré-annexé les Grands Lacs à la demande des 200 marchands anglais de Montréal, 30 d'entre eux faisaient déjà un chiffre d'affaires d'environ 1 000 000 de \$ alors que 12 000 agriculteurs ne parvenaient pas à produire pour la moitié de cette somme. Du reste, en 1770, le commerce des fourrures représentait encore 76 % de la valeur des exportations de la «province».

C'était là manière sournoise mais efficace d'exclure les habitants de cette enclave de la possibilité d'accumuler le capital nécessaire à la constitution d'une bourgeoisie d'affaires. C'était aussi une façon éprouvée d'habituer une population à limiter ses aspirations et à se satisfaire de peur. En 1764, alors qu'ils contrôlaient encore la connaissance de leur milieu géographique, les marchands canadiens fournissaient encore 43,2 % de la valeur des expéditions. En 1782, ce pourcentage était tombé à 21 %.

En somme, ne pouvant ni les déporter ni les assimiler en raison de leur nombre trop élevé, la nouvelle métropole a donc choisi de contourner les habitants de l'ex-colonie française, de les inférioriser, de les cantonner dans des rôles subalternes et de les refouler sur leurs terres pour y vivre d'une agriculture de subsistance.

*L'édit royal rétrécissait l'espace économique réservé aux habitants de la colonie.*

Pour comprendre la situation dans laquelle se trouvaient nos ancêtres, on doit prendre en considération le rôle primordial de la métropole dans une entreprise coloniale. Elle fournit les hommes, les techniques, les capitaux, les marchandises et les marchés. Que les règles changent et c'est toute la vie économique de la colonie qui s'en trouve modifiée. La classe dirigeante française qui vivait du commerce, de l'armée et de l'administration a été, d'un seul coup, décimée et remplacée par des Britanniques. Les dirigeants français, qui se sont entêtés à vivre ici après la conquête, ont été confinés à des rôles d'exécutants et d'interprètes des directives de la nouvelle métropole et de ses administrateurs dans la colonie.

Dur rappel à la réalité pour une colonie qui cheminait sur la voie de l'indépendance à un rythme semblable à celui des treize états américains du sud. Situation difficile à vivre que celle de se contenter d'emplois de subsistance, principalement reliés à l'agriculture, sans pouvoir même espérer accéder aux décisions politiques susceptibles d'améliorer son sort.

En fait, c'est toute la direction de la vie économique du pays qui venait de changer de mains et d'intérêts. C'est par des décisions d'ordre économique que le vainqueur de la bataille des plaines d'Abraham a réussi à obtenir la capitulation (dans tous les sens du terme) des habitants de l'ex-colonie française. L'abolition du Serment du Test, les dispositions favorables du Quebec Act et même la création de la chambre d'assemblée par le Constitutional Act ont pu laisser planer l'espoir d'une reconquête de certains leviers de développement mais aussi longtemps que ces leviers ne concernaient pas la vie économique, ce n'était qu'illusion. On le comprendra beaucoup plus tard.

*Les dirigeants français, ont été confinés à des rôles d'exécutants*

*La guerre  
d'indépendance  
des états  
américains a  
forcé la  
métropole  
anglaise à  
modifier sa  
stratégie.*

Pour l'heure, contentons nous de reconnaître que la vie des descendants des colons français sur les rives du Saint-Laurent s'est déroulée en marge des grandes décisions économiques, sans bourgeoisie d'affaires, et refoulée vers des emplois de subsistance. Il aura fallu attendre la Révolution tranquille et la création de certains outils de développement pour que les habitants du territoire de «the province of Quebec» recouvrent en partie la possibilité de prendre des décisions d'ordre économique.

Ce n'est pas faute d'avoir essayé que l'assimilation n'a pas réussi. Nos ancêtres ont profité d'une conjoncture favorable grâce à la guerre d'indépendance des états américains qui a forcé la métropole anglaise à modifier sa stratégie et à leur reconnaître des concessions qui ont soutenu leur survivance. En 1810, même après l'établissement des loyalistes dans les townships, les Canadiens représentent encore 90 % des 250 000 habitants de la colonie du Bas-Canada. À partir de 1815, cependant, débute une immigration anglaise massive qui portera les Canadiens à vouloir s'affirmer davantage par crainte de l'assimilation.

Du reste, cette résistance à l'assimilation des Canadiens inquiétait les dirigeants et les marchands britanniques de la colonie et leur faisait regretter de leur avoir concédé, par le «Constitutional Act» de 1791, une «chambre d'assemblée». Même si elle détient peu de pouvoirs réels, cette chambre offre néanmoins aux Canadiens l'occasion de se retrouver et, faute de mieux, à faire obstruction.

C'est d'ailleurs la constatation que les Canadiens, loin de s'assimiler, croissaient en nombre et cherchaient continuellement à s'affirmer, qui amena les dirigeants britanniques à proposer à Londres de réunir le Haut et le Bas-Canada en un seul pays. Des projets furent déposés en 1810 par le juge Sewel et en 1822 par

le gouverneur Dalhousie. Tous deux ont avorté. Il en fut autrement en 1841.

La tentative d'insurrection des patriotes de 1837-1838 a fourni aux marchands anglais de Montréal et aux dirigeants de la colonie l'occasion d'en découdre avec les Canadiens et de river leur clou une fois pour toutes. L'historien Denis Vaugeois, évoquant l'Acte d'union, n'hésite pas à affirmer qu'il s'agissait là d'une « nouvelle conquête ». Car au delà des questions comme la représentation des députés au parlement ou la langue des débats, c'est encore une fois une décision économique qui a fait le plus mal, qui a laissé les séquelles les plus profondes.

## La fusion des deux dettes

Cette décision, c'est celle de fusionner les revenus et les dettes des deux Canada. Dans son livre « L'union des deux Canada, nouvelle conquête? », l'historien Vaugeois cite Thomas Chapais :

« Or, à ce moment, le Bas-Canada n'avait qu'une dette insignifiante, estimée par le gouverneur à 95 000 louis, tandis que la dette du Haut-Canada était d'au moins 1 200 000 louis, pour laquelle il fallait payer environ 56 000 louis d'intérêts. Lord Durham avait écrit dans son rapport en parlant du Haut-Canada : « Cette province est chargée d'une dette de plus d'un million de louis ; le revenu entier, de 60 000 louis environ, peut à peine suffire au paiement de l'intérêt ».

La fusion des deux dettes, imposée par la raison du plus fort, laissera des séquelles profondes qui finiront par présenter la résignation comme allant de soi. En fait, la bourgeoisie d'affaires anglaise de Montréal et le gouverneur du Bas-Canada, tous deux complices de leurs concitoyens du Haut-Canada, voyaient

*Vaugeois,  
évoquant l'Acte  
d'union,  
n'hésite pas à  
affirmer qu'il  
s'agissait là  
d'une  
« nouvelle  
conquête ».*

d'un œil favorable la fusion des deux Canada, qui aurait raison des Canadiens-français.

Faut-il alors se surprendre que plusieurs d'entre eux aient émigré vers les États-Unis? Selon l'historien Yves Roby, entre 1784 et 1844, la population canadienne-française augmentait de 400 % pendant que la superficie des terres occupées ne croissait que de 275 %. On sait que, depuis les années 1820, les Canadiens-français se trouvaient à l'étroit sur leurs fermes et devaient trouver ailleurs des débouchés pour survivre. Selon le rapport d'un comité de l'Assemblée législative créée en 1849 pour enquêter sur l'immigration vers les États-Unis, environ 40 000 auraient franchi la frontière entre 1839 et 1849 attirés par la prospérité que connaissaient ce pays depuis 1842.

Il ne faut pas croire, cependant, que tous habitaient sur une ferme ou s'adonnaient à l'agriculture. Plusieurs, en effet, se regroupaient dans des hameaux et des villages et vivaient des produits dérivés de la ferme: industries du bois, moulins à farine, tanneries, brasseries, tabac, etc. Et il le fallait car déjà, à partir de 1840, le machinisme agricole s'implantait progressivement: la batteuse à la place du fléau, la faucheuse à la place de la «petite faux», le râteau à cheval, etc. La batteuse faisait en quatre ou cinq jours le travail ce que le fléau abattait en 80 à 90 jours.

La vie économique du milieu du siècle dernier connaît deux transformations structurales majeures qui auront un effet certain sur le destin du Bas-Canada et de son voisin de l'Ouest. Tout d'abord, aux Canada comme aux États-Unis, les activités de transformation en usine vont marquer de plus en plus le pas sur les activités marchandes. Et, pratiquement en même temps, la vapeur et l'acier deviennent les bases de la production industrielle reléguant le bois au second rang. Il va sans dire que les

régions riches en fer et en charbon deviendront les nouveaux lieux de croissance. Les villes côtières perdirent peu à peu de leur importance au profit de villes du mid-west comme Pittsburg ou d'États comme le Minnesota. Et l'Ontario.

Avantagée par un système de canaux (en partie défrayé par le Bas-Canada) et de chemins de fer, le Haut-Canada, devenu l'Ontario après 1867, participe à cette explosion industrielle bien davantage que les provinces de l'Est et que le Québec. Qu'on en juge : à la fin du siècle, la valeur de la production totale du Québec était estimée à 150 000 000 \$ ; l'agriculture y contribuait pour 65 %, les forêts pour 25 %, les industries de transformation pour 4 %, la pêche et les mines pour 2 % chacun. Le Québec demeurait donc agricole, sauf pour Montréal où se développait le commerce.

Mais alors que l'activité marchande reposait largement sur une culture d'ouverture à de nouveaux marchés, l'activité industrielle engendrait un fort courant protectionniste. Le premier trouvait assise à Montréal et l'autre à Toronto. En réaction, naissait un courant libre-échangiste qui a d'ailleurs donné lieu à l'une des plus curieuses alliances tactiques de l'histoire du Québec. Les marchands anglais de Montréal se sont en effet joints aux « Rouges » du Québec, sorte de gauche anticléricale et très progressiste, héritière des patriotes de 1837-1838, pour prôner l'annexion aux États-Unis. Il faut bien comprendre que les Rouges rêvaient encore à un pays indépendant, alors que les marchands souhaitaient un espace commercial le plus large possible, sans frontières ni tarifs douaniers.

Mais aussi, dans l'esprit des marchands, l'annexion équivalait à noyer dans une mer anglo-saxonne les Canadiens-français qui résistaient toujours à l'assimilation. Que ces deux

*L'annexion  
équivalait à  
noyer dans une  
mer anglo-  
saxonne les  
Canadiens-  
français.*

*Le peuplement  
de l'Ouest  
canadien par  
une  
immigration  
massive.*

groupes, aux intérêts diamétralement opposés, s'unissent pour faire signer une pétition dans le but de favoriser le libre-échange et l'annexion aux États-Unis révèle toute la force et l'importance de l'activité économique dans une société. Signé finalement en 1854, le traité de Réciprocité vivra jusqu'à 1866, année où il tomba sous le pic des démolisseurs: les industriels protectionnistes principalement localisés dans la pointe sud de l'Ontario.

Ce sont finalement les protectionnistes qui ont eu gain de cause. En bonne partie, d'ailleurs, à cause d'une remontée générale de l'économie et de l'apport considérable de capitaux en provenance de Londres qui rendaient le Canada un peu moins dépendant de son voisin du sud. C'est dans cette nouvelle conjoncture que se trouve la genèse d'un Canada a mare usque ad mare nourri par la «National Policy» mise de l'avant par John A. MacDonald.

### **La «National Policy»**

Conçue durant les années 1860, mais élaborée principalement durant les années 1870, cette National Policy reposait sur trois volets. Tout d'abord, l'imposition de tarifs douaniers pour hausser le prix des produits concurrents fabriqués au sud de la frontière. Ce volet présentait l'intérêt de faire entrer des revenus dans les coffres du gouvernement puisque la taxe d'accise constituait, à cette époque, la plus importante recette fiscale. Ensuite, la poursuite des moyens de communication est-ouest, surtout par le chemin de fer et les canaux, afin de favoriser l'expansion du pays vers l'Ouest. Et enfin, le peuplement de l'Ouest canadien par une immigration massive afin de tirer parti de cet immense territoire propice à la production de céréales. Quel sera l'effet de cette National Policy sur le développement économique du Québec?

La ruée vers l'ouest. En cela, la National Policy ne faisait que suivre le développement économique du continent tout entier qui se déplaçait vers cette région jusqu'alors pratiquement inexplorée. Cela signifiait aussi que les capitaux et la main-d'œuvre qualifiée prenaient le même chemin. Ce sont donc surtout l'Ontario du sud et les Prairies qui ont profité de ces transformations majeures de l'économie marchande à l'économie industrielle basée sur les métaux et le charbon.

Mais ce qui perturba le plus la vie économique du Québec, c'est la formidable expansion de l'agriculture de l'Ouest canadien qui concurrençait de plus en plus celle d'ici. Rappelons qu'au tournant du siècle, l'agriculture constituait environ 65 % de la valeur des expéditions. Hormis certaines régions situées près des zones urbaines et des marchés, de très nombreuses fermes québécoises épuisées par 200 ans de culture, ne pouvaient plus rivaliser avec les terres neuves de l'Ontario et de l'ouest. Le chemin de fer rendait en outre ces produits facilement accessibles aux marchés de l'Est, ce qui contribuait encore plus à «sortir» les agriculteurs québécois du marché.

À la même époque, la population des États américains de la Nouvelle-Angleterre vivaient, à l'égard du Mid-west américain, un attrait encore plus grand que celui vécu au Canada. Ce «go west, young man» donna lieu à un essaimage de la population sur l'ensemble du territoire américain. Ce qui plaçait les entreprises de textile et de chaussures qui proliféraient dans cette région américaine depuis la fin de la guerre de Sécession, dans une situation de pénurie de main-d'œuvre. Ces industriels se tournèrent alors vers les pays exportateurs de main-d'œuvre, soit l'Irlande et surtout le Québec.

Le Québec s'était quand même donné des entreprises de transformation dont plusieurs se

*Ce qui perturba le plus la vie économique du Québec, c'est la formidable expansion de l'agriculture de l'Ouest canadien.*

spécialisaient, elles aussi, dans le textile et la chaussure. Mais leur nombre était nettement insuffisant pour absorber l'immense bassin de main-d'œuvre engendré par l'une des plus fortes progression démographique au monde. Plusieurs, très nombreux, n'eurent d'autre recours que l'exil pour survivre alors que d'autres, tout aussi nombreux, y trouvaient une façon d'améliorer leur sort.

En fait, depuis la rébellion de 1837-1838 et jusqu'à la fin du siècle, environ 370 000 Canadiens-français ont traversé la frontière pour s'établir dans six États américains de la Nouvelle-Angleterre. Seulement pour les deux décennies de 1880 à 1900, on estime à plus de 210 000 personnes l'émigration nette vers le sud. Émigration nette car l'émigration totale, qui incluait les travailleurs saisonniers, ferait grimper ce chiffre, selon les époques, à plus du double.

370 000  
Canadiens-  
français ont  
traversé la  
frontière.

Conséquence ? En 1901, le Québec comptait une population de 1 648 898 personnes et les descendants de Canadiens-français établis en Nouvelle-Angleterre seulement s'élevaient, selon l'historien Yves Roby, à 573 000. Il s'agit là d'un chiffre conservateur car selon le recensement américain de 1900, 810 105 Canadiens-français vivaient aux États-Unis à cette date, dont 808 000 en Nouvelle-Angleterre. Les autres avaient entendu l'appel du « go west » américain et s'étaient établis dans la région de l'Illinois.

Si on appliquait à ces émigrants le même comportement démographique que les familles demeurées ici, ces Canadiens-français de la diaspora auraient fait passer le Québec contemporain à environ 9 500 000 d'habitants, selon l'hypothèse conservatrice, et à 10 500 000 selon le recensement américain. Dans un cas comme dans l'autre, la situation du Québec n'aurait pas été la même tout au long des 100

dernières années car l'évolution de la tradition démocratique de ce pays aurait pu déjouer, par le scrutin, certaines décisions de la majorité anglophone qui allaient contre ses intérêts. Car, alors que les Canadiens-français étaient encore majoritaires en 1840, ils n'étaient plus de 40 % de la population canadienne en 1872. Et c'est grâce à un taux de natalité le plus élevé du monde occidental que ce pourcentage n'a pas connu une chute plus rapide jusqu'à ce jour.

Faut-il rappeler que les deux dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle correspondent au moment le plus fort de l'application de la National Policy de sir John A. MacDonald? Si l'historien Vaugeois a pu affirmer que l'Acte d'Union de 1841 constituait une deuxième conquête, on peut certes avancer que la National Policy a été, pour les descendants des fils de La Rochelle, une «troisième conquête». Celle qui les a écartés définitivement de la possibilité de jouer le rôle qui revient à une majorité dans son pays.

Il y en aura d'autres, tout aussi insidieuses et néfastes, mais sans le caractère brutal de l'Acte d'union ou insidieux de la National Policy. Car, progressivement, les Canadiens-français ont cessé, depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, d'être majoritaires dans l'ensemble du pays. Et, même s'ils le demeuraient chez eux, ils étaient complètement encerclés, menottés et vassalisés par des institutions politiques et économiques mises en place depuis 1867. Il ne restait plus qu'à s'assurer que ces institutions évolueraient dans le sens souhaité par le gouvernement de la nouvelle majorité. Ce qu'elle n'a pas manqué de faire tout au long du XX<sup>e</sup> siècle.

## **Le Canada du XX<sup>e</sup> siècle et le Québec**

L'esprit de la National Policy à l'égard des Canadiens-français et des Québécois flotte encore dans la capitale fédérale. Jetons un coup d'œil sur deux domaines de l'administration

*L'esprit de la National Policy flotte encore dans la capitale fédérale.*

fédérale inspirés directement de la national Policy et qui ont eu un effet prépondérant sur la structuration industrielle du Québec : la canalisation de la Voie maritime du Saint-Laurent et l'établissement de la ligne Borden.

### **La canalisation de la voie maritime du Saint-Laurent**

Depuis les tout débuts de la colonie, le transport des matières premières et des marchandises se faisait par voie maritime. Le Saint-Laurent constituait à cet égard une voie d'accès exceptionnelle avec plus de 1 000 km de navigation. Jusqu'aux rapides de Lachine. En fait, les rapides de Lachine se sont toujours dressés sur le chemin des explorateurs qui ont dû porter pour les contourner et poursuivre leur route. Montréal est née de cette barrière naturelle qui a toujours imposé une rupture de charge dans le transport maritime. Par conséquent, l'industrialisation reliée au transport maritime devait tout naturellement se faire au pied des rapides. Ce qui fut le cas jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Car depuis 1818, et surtout à compter de 1825, sous la pression combinée des marchands et des industriels du Haut-Canada, de grands travaux de dragage ont amené la création d'un réseau de canaux de cinq à huit pieds de profondeur qui permettait d'acheminer des marchandises de Montréal à Détroit par le canal Lachine (1825), le lac Saint-Louis et celui des Deux-Montagnes, les canaux de Chute-à-Blondeau, de Grenville et de Carillon, la rivière Outaouais, le canal Rideau (1832), le lac Ontario, le canal Welland (1833) et enfin, le lac Érié. Mais c'était encore insuffisant.

Les échanges entre le Haut-Canada et l'Angleterre, déjà importants sous l'Union, ont augmenté sensiblement avec la National Policy. Le réseau était devenu insuffisamment pro-

fond et son parcours trop long : il fallait creuser à neuf pieds les canaux existants et réduire le détour par la rivière Outaouais. Ainsi, la production agricole de l'Ouest canadien et les produits manufacturés dans le centre-ouest américain pourraient atteindre Montréal et de là, l'Atlantique, à des coûts de transport réduits. Cette phase de travaux se termina en 1848.

Il aura fallu attendre plus de cent ans pour entreprendre la phase suivante, celle qui a conduit à la voie maritime que l'on connaît aujourd'hui. Mais alors que le réseau de canaux servait jusqu'ici de voie d'accès vers l'océan, c'est pour approvisionner les grandes aciéries américaines du lac Érié que les travaux ont repris dans le Saint-Laurent. En fait, c'est la richesse des gisements de fer de la Côte nord qui a incité les États-Unis, conjointement avec le Canada, à creuser une voie de 27 pieds de profondeur du lac Supérieur jusqu'à Québec. Terminée en 1959, la nouvelle autoroute marine a effectivement servi au transport du minerai de la Côte nord vers les aciéries américaines. Quoique ce ne fut pas là sa fonction première.

En effet, alors qu'elle devait ouvrir les Grands lacs aux navires océaniques, la voie maritime a produit l'inverse : elle a d'abord permis aux grands navires qui sillonnent ces eaux, les «lakers», d'accéder au Saint-Laurent. En exagérant à peine, on pourrait affirmer que ces grands travaux de dragage ont placé les ports de Montréal, de Québec et de Sept-Îles sur le même pied que les ports du lac Érié, enlevant du même coup tout avantage stratégique aux ports du Saint-Laurent.

Mais surtout, la canalisation du fleuve a accordé un laisser-passer définitif aux industriels qui voulaient s'établir autour des Grands lacs. Certaines activités industrielles comme la construction navale, par exemple, n'auraient ja-

*Ces grands travaux de dragage ont placé les ports de Montréal, de Québec et de Sept-Îles sur le même pied que les ports du lac Érié.*

mais pu s'implanter en amont du canal Lachine sans la canalisation du Saint-Laurent. Montréal et les villes portuaires du Saint-Laurent ont perdu, de ce seul fait, tout avantage concurrentiel sans aucune compensation de la part du gouvernement fédéral. C'est de cette époque, principalement, que remonte cette formule si souvent invoquée comme argument final à toute discussion: «What is good for Ontario is good for Canada».

Or, pendant ce temps, l'activité industrielle s'enracinait en Ontario au détriment, faut-il le dire, du Québec et des Maritimes. Non pas que la canalisation du Saint-Laurent constituait un problème en soi; les Québécois auraient eu mauvaise grâce de s'y opposer. Mais parce que le gouvernement fédéral, qui a financé ces travaux avec les impôts de tous les Canadiens, n'a rien prévu pour amortir les effets négatifs causés au Québec par la «délocalisation» industrielle qu'elle a entraînée et la création de milliers d'emplois en Ontario qu'elle a favorisée.

Surtout que cette perte d'un avantage concurrentiel du Québec est directement attribuable à une décision du gouvernement fédéral. Pourquoi, par exemple, ne pas avoir dragué le Saint-Laurent plus profondément en aval de Montréal afin de rendre à cette ville l'avantage naturel qu'elle détenait avant les grandes opérations de dragage et permettre ainsi à des navires de fort tirant d'eau de se rendre jusqu'au port de Montréal? L'avantage stratégique de la plus grande ville du Québec a ainsi été annulée par une décision politique qui n'a rien prévu pour en compenser la perte.

Mais en y pensant bien, pourquoi ce gouvernement qui a toujours favorisé le Haut-Canada et l'Ontario avec la fusion des deux dettes et plus tard avec la National Policy aurait-il agi autrement avec la voie maritime du

*Le  
gouvernement  
fédéral n'a rien  
prévu pour  
amortir les  
effets négatifs  
causés au  
Québec par la  
«délocalisation»  
industrielle.*

Saint-Laurent? La bourgeoisie d'affaires de Toronto pouvait-elle souhaiter que la sidérurgie, qui pouvait désormais s'installer autour des Grands lacs, s'établisse au Québec? C'est d'ailleurs le même esprit qui a inspiré une autre décision qui a coûté très cher au Québec: la National Oil Policy.

## La ligne Borden

Cette même idéologie a mené le gouvernement fédéral à établir, dans le domaine pétrolier, une sorte de ligne frontière coupant le Canada en deux, à la rivière des Outaouais. Du coup, il traçait une ligne totalement artificielle empêchant les produits pétroliers de circuler librement à travers un même pays. Une telle pratique n'aurait jamais dû prendre place dans une fédération.

Tout a commencé avec la découverte d'un premier gisement de pétrole à Leduc, en Alberta, en 1947. Peu à peu, les forages ont fait augmenter le niveau des réserves jusqu'à près de sept millions de barils, en 1965. Or, déjà à partir des années 1956, les producteurs de l'Ouest, coincés entre le pétrole de l'Ouest américain et celui du golf Persique et du Vénézuéla, connaissaient des problèmes d'écoulement et de rentabilité. Les ventes suffisaient à peine à maintenir un degré suffisant d'exploration et de recherche pouvant garantir la viabilité de ce secteur industriel.

Alerté, le gouvernement fédéral institua une Commission royale d'enquête sur l'énergie (Commission Borden) dont le mandat consistait à proposer un nouveau partage des marchés afin d'assurer l'accès de l'industrie pétrolière de l'ouest aux grandes zones commerciales nord-américaines.

Jusque là, une partie de l'Ontario, le Québec et les Maritimes s'approvisionnaient entièrement avec du pétrole brut importé. En 1958,

selon le rapport Borden, 64,5 % du ravitaillement des raffineries montréalaises provenait du Vénézuéla et 35,2 % du Moyen Orient. Même les Prairies et la Colombie britannique n'avaient cessé d'importer leur pétrole des États-Unis qu'au milieu des années cinquante. De sorte que la capacité de production des puits de l'ouest qui s'élevait à plus de 900 000 barils par jour en 1958, devait se limiter à 461 000 barils. Cette situation plaçait le Canada devant le paradoxe d'être le seul pays producteur de pétrole à restreindre sa production, d'une part, et à recourir à l'importation pour combler les deux-tiers de ses besoins, d'autre part.

Le gouvernement canadien voulait favoriser sa production nationale. Or, comme il ne pouvait recourir au contingentement, il lui fallait réserver une part du marché intérieur au pétrole de l'ouest. Il décida donc que les maritimes et le Québec continueraient d'être approvisionnés par le brut importé alors que l'Ontario et l'Ouest le seraient par les produits canadiens acheminés vers Sarnia par le pipeline interprovincial qui sera construit à cette fin. La frontière entre les deux marchés a été fixée à la rivière des Outaouais : c'est la Ligne Borden du nom du président de la Commission qui en a recommandé le tracé.

À partir de 1963, aucun pétrole importé ne pouvait franchir cette ligne en direction de l'Ontario. Et pour s'assurer que les multinationales plutôt réfractaires respecteraient cette frontière, le gouvernement fédéral s'est donné le cadre législatif approprié en créant l'Office national de l'énergie. En s'ingérant ainsi dans les règles du marché, Ottawa contournait une nouvelle fois les avantages naturels du port de Montréal. Avec la ligne Borden, le pétrole en provenance du golfe Persique et du Vénézuéla n'avait plus accès aux raffineries de Sarnia, alors en pleine expansion. Ainsi naquit la Na-

tional Oil Policy qui replongeait le Canada dans les politiques protectionnistes de John A. Mac-Donald et qui coûterait très cher à l'économie québécoise.

Car il faut savoir que, jusqu'à l'institution de cette politique, l'industrie du raffinage, au Canada se concentrait largement à Montréal, n'en laissant qu'une faible partie à Sarnia, en Ontario. La nouvelle politique a donc créé de toute pièce une industrie du raffinage en Ontario puisque le brut importé ne pouvait plus franchir la ligne Borden. Le nouveau centre de raffinage ontarien devait s'approvisionner en pétrole de l'Ouest.

Et au fur et à mesure qu'augmentait la capacité de raffinage de Sarnia, celle de Montréal devait s'adapter à un nouveau marché considérablement réduit: celui du Québec et des Maritimes. Mais là encore, le marché allait changer avec l'augmentation de la capacité de raffinage dans les provinces de l'Atlantique. Résultat? Une détérioration relative de la possibilité de raffinage de Montréal non seulement sur le marché canadien en général et sur le marché de l'Est, mais également sur le marché québécois où la production des raffineries existantes en 1966 présentait un déficit de 15 000 000 de barils pour répondre à la consommation annuelle courante.

Ensuite, c'est l'espoir du développement relié à la pétrochimie et à ses multiples dérivés qui prenait la route de l'Ontario. À toutes fins utiles, la ligne Borden a fait perdre au Québec la possibilité de se doter d'un important réseau d'entreprises de transformation reliées à la pétrochimie, là où précisément se trouvent les emplois, nombreux et bien rémunérés.

Et enfin, autre conséquence importante de cette politique nationale, depuis l'instauration de la ligne Borden jusqu'à la crise du pétrole de 1973: la question des prix. Durant toute cette

*L'espoir du développement relié à la pétrochimie prenait la route de l'Ontario.*

*Le  
gouvernement  
fédéral  
supprimait la  
ligne Borden  
pour garantir  
aux  
producteurs de  
l'ouest  
l'écoulement de  
leur surplus.*

période, le prix du brut importé livré à Montréal était inférieur à celui de l'Ouest livré à Sarnia. Ce qui eut pour conséquence que les multinationales qui importaient du brut à Montréal ont pratiqué deux politiques de prix : l'une pour les marchés internationaux et l'une pour Montréal. Les prix à Montréal se situaient à mi-chemin entre le prix international et celui du brut vendu à Sarnia.

En dollars courants, cette politique aura coûté aux environs de 100 000 000 \$ annuellement aux consommateurs québécois selon deux spécialistes de la question, MM André Marier et Bernard Cloutier. En somme, durant toute la période où cette politique de prix a été en vigueur, l'économie québécoise, et particulièrement les entreprises qui utilisaient le pétrole comme matière première, ont payé plus cher leur approvisionnement en brut. Or, c'est précisément durant cette période que la pétrochimie québécoise aurait pu se développer et à des prix plus concurrentiels que celle de Sarnia.

Il aura fallu attendre la flambée des prix orchestrée par les pays de l'OPEP, en 1973, avant d'assister à un revirement complet du gouvernement fédéral en matière d'énergie pétrolière. À l'automne 1973, le premier ministre Trudeau annonce que le Canada vise, avec sa nouvelle politique, l'autosuffisance en produits pétroliers avant la fin de la décennie 1970. Pour ce faire, il projette de faire construire un oléoduc entre Sarnia et Montréal ; ce qui a pour effet d'abolir la ligne Borden. « Ainsi, disait-il, nous aurons non plus deux politiques pétrolières, mais une seule. Les provinces de l'Ouest auront un débouché garanti pour leurs excédents de production et les provinces de l'Est seront assurées de leur approvisionnement ».

On doit décoder de cette nouvelle politique que ce n'était pas uniquement par souci d'assurer le Québec en approvisionnement pé-

trolier que le gouvernement fédéral supprimait la ligne Borden mais aussi pour garantir aux producteurs de l'ouest l'écoulement de leur surplus.

Encore une fois, une politique économique nationale aura été défavorable à l'économie du Québec. À première vue, la ligne Borden a pu sembler favorable au Québec qui pouvait continuer de s'approvisionner en pétrole brut, à bon marché, provenant des pays arabes et du Vénézuéla mais ce n'était qu'un écran de fumée. Le consommateur québécois qui a pu se procurer de l'essence à la pompe à bon prix durant quelques années s'est fait berné et en paie aujourd'hui la note. C'est en Ontario que les emplois directs et indirects se sont créés et c'est à Montréal que le chômage s'est installé avec la fermeture des raffineries et l'anémie du secteur pétrochimique. Grâce à la National Oil Policy. Et à nouveau, Ottawa, par son orientation protectionniste, aura contraint le Québec à se replier sur son territoire. Comme en 1763, avec la Proclamation royale. Quand on ne contrôle pas son destin national...!

## Conclusion

En somme, une série de grandes décisions historiques impossibles à contester ont conditionné tout un peuple à intérioriser son indignation et son impuissance. Décisions qui ne seraient jamais intervenues si Ottawa avait respecté le cheminement commun des deux peuples fondateurs du Canada. Il en fut autrement et il ne faut guère s'en étonner. Le rapport de force était inégal et il devenait évident, à partir de 841, (et consacré ensuite par 1867) que le cours des politiques de développement allait favoriser le plus fort.

Il a fallu attendre 200 ans, depuis 1760, pour qu'un gouvernement décide d'utiliser son pouvoir afin de remettre les pendules à l'heure

*Le cours des politiques de développement allait favoriser le plus fort.*

et rendre à la communauté établie le long du Saint-Laurent une capacité d'action qui lui permettrait d'accéder à la modernité. C'est depuis lors que le Québec moderne s'est mis en marche et qu'une part de plus en plus grande de ses citoyens et citoyennes a retrouvé confiance en ses capacités.

C'est cette part de nous-même qui a applaudi à l'achat de la banque Laurentienne par le Mouvement Desjardins. Cette même part qui jubile lorsqu'une institution comme une banque à charte est rachetée par une autre institution qui nous appartient plutôt que d'aller gonfler la capacité d'action de l'autre majorité qui verra toujours à placer son intérêt avant le nôtre. Cette même part de nous-même qui comprend aussi que l'œuvre d'affranchissement n'est qu'à moitié complétée... □

## Le Bourassa de Lisée, une œuvre révélatrice

---

**L**es deux livres de Jean-François Lisée, *Le Tricheur* et *Le Naufrageur*, sont impressionnants par leur format: plus de douze cents grandes pages serrées, mais plus impressionnants encore par leur contenu: le récit détaillé de l'histoire politique récente du Québec. De véritables archives comme on ne croirait pas qu'il soit possible d'en réunir. Il a fallu un acharnement incroyable pour arriver à ramasser toute cette documentation, à la classer, à la laisser parler. Et au centre de tout cela, un homme, un premier ministre qui a présidé aux destinées du Québec à un moment décisif.

Il est difficile, pour le citoyen ordinaire, de se faire une juste idée de la vie politique. Nous sommes pourtant à l'époque des communications, et les informations pleuvent sur nous. Justement, nous sommes ensevelis sous des montagnes de messages de toutes sortes, et il nous est impossible de suivre le fil des événements. La perspective d'ensemble nous manque. On peut même penser que des politiciens formulent certaines affirmations discutables, commettent certains actes blâmables, confiants que les électeurs ne saisiront pas très bien ou oublieront rapidement. Ils profitent du clair-obscur qu'engendrent les informations partielles et parfois contradictoires, l'impossibilité de

Paul-Émile  
ROY

vérifier les engagements précédents, l'incertitude d'avoir en mains toutes les données du problème, etc. C'est à cette corruption de l'information que le livre de Lisée remédie. Nous pouvons vérifier si certaines impressions que nous avions étaient fondées ou non. Tous les faits importants sont ici réunis, et il nous est possible de saisir le sens de leur déroulement. C'est en ce sens que cet ouvrage est révélateur. Il nous rappelle ce qu'un tel a dit à tel moment, ce qui s'est passé dans telle circonstance. On ne peut plus affirmer n'importe quoi sur ces sujets. L'auteur, il me semble, interprète très peu. Il rapporte. Il explique, il fait parler les figurants. Ceux qui le critiquent ne doivent pas se contenter d'impressions vagues mais contester les faits, s'ils le peuvent.

À mesure que l'on avance dans cette lecture, on prend conscience d'une réalité qui s'impose de façon irrésistible: ces hommes politiques, ces députés, ces ministres, ces consultants, ils ne sont pas là pour le peuple, ils ne sont pas là pour promouvoir et défendre la volonté populaire, ils sont là pour le parti. Ils n'obéissent pas à leur conscience, ils obéissent au chef, servilement. Et d'ailleurs, Bourassa le dit très bien, c'est lui le seul responsable, c'est lui qui interprète et porte le destin du Québec. Le peuple ne sait pas où est son bien. Les gens du rapport Allaire, les membres de la commission Bélanger-Campeau, la majorité des citoyens qui s'expriment par des sondages sont tous considérés comme des mineurs dont l'opinion n'a aucun poids. Le chef a son idée, et c'est lui qui décide!

Le lecteur est consterné. Bourassa a gaspillé un capital politique énorme dont jouissait le Québec. Il a paralysé la volonté populaire. Il l'a empêchée systématiquement de s'exprimer. Je ne comprends toujours pas comment ses collaborateurs ont pu rester à ses côtés alors qu'il

se contredisait, reniait sa signature, laissait tout aller. C'est un chapitre de l'histoire du Québec d'une tristesse incroyable, d'une bassesse inimaginable.

Il faut être reconnaissant à Lisée d'avoir brossé cet immense tableau dont personne ne peut récuser la valeur documentaire et la lumière qu'il projette sur une période sombre. On se met à penser que tout le monde devrait lire cette somme, mais ses dimensions mêmes rendent cette tâche impossible. Peut-être serait-il plus que souhaitable d'en dresser un condensé d'une centaine de pages afin que les lecteurs moins patients puissent quand même s'en approprier le contenu. Ce qui est certain, c'est que la tournure des événements qui se sont déroulés au Québec et au Canada depuis une dizaine d'années démontre à l'évidence que la démocratie chez nous est bien malade, et que le premier remède à lui apporter est d'offrir à la population tous les renseignements qui lui permettront de mieux comprendre les grands enjeux politiques qui la concernent. □

Jean-Marc  
LÉGER

## Victor Barbeau, l'humaniste

**A** quelques jours de son centième anniversaire, Victor Barbeau nous a quittés dans la plus grande discrétion le 19 juillet. Même physiquement affaibli, il était resté parfaitement lucide jusque dans les derniers jours, s'intéressant aux divers aspects de l'activité québécoise et internationale.

Véritable humaniste, l'un des derniers peut-être dans notre milieu, il avait su constamment préserver un délicat équilibre entre la distance et l'engagement. Il répondait parfaitement à la définition que Malraux donnait un jour de l'intellectuel : tout homme dont une idée engage et ordonne la vie. Dans le cas de Barbeau, cette idée centrale, inspiratrice de son œuvre et de ses combats, était double : l'avancement culturel des siens, d'abord par la reconquête de leur langue, et leur affranchissement économique à travers notamment la pratique de la coopération.

Professeur de langue française et de littérature française à l'École des Hautes études commerciales pendant de nombreuses années (il disait : « professeur de langue étrangère »), il fit de la défense et de la valorisation de notre langue l'un des axes de sa vie, dans son enseignement comme dans son œuvre écrite, articles et ouvrages (« *Le ramage de mon pays* », « *Le*

*français du Canada*», etc.). Fondateur et animateur de l'Académie canadienne-française (devenue l'Académie des lettres du Québec), il en a aussi créé les «Cahiers» dont il fut l'infatigable rédacteur pendant de nombreuses années.

Journaliste tour à tour à la Patrie, à la Presse, au Devoir, au Nouveau Journal, il illustre avec brio une langue qu'il maîtrisait autant qu'il savait la défendre. En plus des ouvrages plus haut signalés, il a notamment publié «*L'avenir de notre bourgeoisie*», «*Les Cahiers de Turc*» (essais de critique littéraire), «*Libre examen de la démocratie*», et des souvenirs sous le titre «*La tentation du passé*». Il a été à l'origine de l'ouvrage collectif «*Ville, ô ma ville*», publié lors du troisième centenaire de Montréal et en a rédigé le principal chapitre.

Préoccupé par la dépendance économique des siens, il s'engage avec ardeur et générosité dans la voie de la coopération dont il se fit l'apôtre à travers tout le Québec. Il fut à l'origine de la création de la Familiale, première coopérative de consommation du Québec et de l'Alliance des coopératives. Il fut par ailleurs professeur de «coopératisme» pendant quelques années à l'Université Laval.

Avec Lionel Groulx, il eut d'abord des rapports difficiles, tenant, comme il le dirait plus tard lui-même, à une insuffisante analyse de l'œuvre et de la pensée de Groulx. Il en devint ultérieurement l'un des plus fidèles soutiens.

Au reste, en 1968, Victor Barbeau rendit à l'historien un des plus émouvants hommages que celui-ci ait reçus: «Sans l'abbé Groulx, j'en serais encore à me chercher une patrie. J'avais besoin de lettres de naturalisation et c'est lui qui me les a données». (L'Action nationale, juin 1968). Il faudra trouver au cours des mois prochains la formule propre à perpé-

tuer le souvenir d'une personnalité hors du commun et qui commande à moult égards la gratitude des siens. Et plus que la gratitude, la fidélité exigeante à son enseignement. □

## Le point sur l'assimilation des allophones

**D**es comptes rendus contradictoires en apparence ont suivi la publication par le Conseil de la langue française de mon étude sur l'assimilation au cours de la période 1971-1986. La confusion vient de l'orientation linguistique divergente des allophones, c'est-à-dire de la population de langue maternelle ni anglaise, ni française. Ceux qui sont nés au Québec s'anglicisent davantage qu'en 1971. Au contraire, parmi l'immigration récente, la plupart des allophones qui changent de langue se francisent. Le tout se solde par une progression plutôt lente de la francisation de la population allophone dans son ensemble.

Dans le cadre de la réflexion actuelle sur le niveau d'immigration souhaitable au Québec et compte tenu des dernières prévisions démographiques portant sur l'avenir linguistique à Montréal, il importe de bien cerner ces différents aspects de l'assimilation des allophones. Comme d'habitude, nous entendons par là l'adoption de l'anglais ou du français comme langue d'usage à la maison.

Si l'on ne considère que la population ayant soit le français, soit l'anglais comme langue maternelle ou comme langue d'usage, le Québec est à plus de 85 p. 100 francophone. Par conséquent, pour maintenir l'équilibre ac-

◀ Charles  
CASTONGUAY  
Mathématicien,  
Université  
d'Ottawa

*Les  
démographes  
jugent qu'il  
faudrait que la  
part du  
français dans  
l'assimilation  
des allophones  
soit de 85 p.  
100 contre 15  
p. 100 pour  
l'anglais.*

tuel entre le français et l'anglais, les démographes jugent qu'il faudrait que la part du français dans l'assimilation des allophones soit de 85 p. 100 contre 15 p. 100 pour l'anglais.

Globalement, nous nous trouvons encore presque aux antipodes de ce partage idéal. Dans mon étude, j'estime que la part du français dans l'assimilation de l'ensemble de la population allophone progresse bien lentement, passant de 30 p. 100 en 1971 à 34 p. 100 en 1986. Et même si le nouveau questionnaire introduit au recensement de 1991 a gonflé l'assimilation en faveur du français, la part du français demeure inférieure à 40 p. 100. C'est dire qu'au dernier recensement, une majorité claire des allophones assimilés, soit un peu plus de 60 p. 100, déclaraient encore l'anglais comme langue principale au foyer.

Certes, le passé pèse lourd dans ce bilan. Beaucoup des allophones anglicisés en 1986 ou 1991 étaient déjà énumérés comme tels en 1971. Mais il y a eu aussi beaucoup de nouveaux cas d'anglicisation depuis 1971.

En particulier, si la part du français dans l'assimilation des allophones nés au Québec était d'un tiers en 1971, elle n'est plus que de 25 p. 100 depuis 1981. L'ancien régime du libre choix de la langue d'enseignement et l'importance de l'anglais comme langue de travail, de loisirs, de l'électronique et des communications, tout cela a porté fruit.

La francisation n'a donc progressé que parmi les immigrants. Marc Termote a démontré que cette tendance a démarré dès la Révolution tranquille. De fait, la part du français dans l'assimilation des immigrants a franchi le seuil de 50 p. 100 auprès des allophones arrivés au Québec au cours de la période 1971-1975. Dans ma récente étude, je montre que la cause principale de cette francisation accrue réside dans un changement survenu dans l'origine de l'immi-

gration allophone. À partir de la période 1971-1975, justement, celle-ci provient majoritairement des pays de la francophonie, au sens large, ou de pays de langues latines. Les lois 22 et 101 semblent avoir eu pour effet de hausser encore d'une quinzaine de points la part du français, si bien que la francisation relative tourne désormais autour de 65 ou 70 p. 100 parmi chacune des cohortes arrivées en 1976-1980, 1981-1985 et 1986-1991.

J'ai également démontré qu'à toutes fins utiles, la scolarisation obligatoire en français semble expliquer à elle seule la quasi-totalité de ce dernier progrès réalisé auprès des trois dernières cohortes à partir de 1976-1980. L'effet de la francisation de la langue de travail paraît avoir été beaucoup moins déterminant.

Il importe aussi de retenir que la part du français dans l'assimilation des allophones semble avoir plafonné à environ 70 p. 100 depuis la cohorte arrivée en 1976-1980, soit à un niveau encore inférieur à 85 p. 100. Cela veut dire qu'en termes relatifs, l'assimilation favorise toujours l'anglais, y inclus parmi les allophones arrivés après les lois 22 et 101.

Voyons maintenant pourquoi, même avec les données plus favorables au français que Statistique Canada a obtenues au moyen de son nouveau questionnaire de 1991, la part du français ne dépasse pas encore 40 p. 100 de l'assimilation parmi l'ensemble de la population allophone.

Nous avons dit que la part du français dans l'assimilation des allophones nés au Québec a chuté à 25 p. 100. Or, les allophones nés au Québec s'assimilent davantage que ceux qui ont immigré. Et si la population immigrante se renouvelle, il en va de même pour celle qui est née au pays.

Par ailleurs, parmi les allophones ayant immigré au Québec avant la fin de la Révolu-

*La francisation relative tourne désormais autour de 65 ou 70 p. 100 parmi chacune des cohortes arrivées en 1976-1980, 1981-1985 et 1986-1991.*

tion tranquille, la part du français se situe également à 25 p. 100. Ces immigrants d'avant 1966 et les natifs du Québec comptent ensemble pour un peu plus de la moitié de la population allophone recensée en 1991. La part de l'anglais dans l'assimilation de cette bonne moitié est donc de 75 p. 100, soit plus élevée que la part du français parmi les immigrants d'après 1976.

Tous ces facteurs font en sorte que sur l'ensemble des nouveaux cas d'assimilation d'allophones déclarés au Québec depuis 1971 – et même depuis 1981 – on compte à peu près autant d'anglicisés que de francisés. Dès lors, le lent progrès global de la part du français n'étonne plus.

Le pouvoir d'assimilation de l'anglais au Québec fait ainsi preuve d'une telle inertie qu'on peut rester songeur quant au moment où la part du français dans l'assimilation de l'ensemble des allophones atteindra le seuil de 50 p. 100. Quant à la possibilité qu'elle se hisse jusqu'à 80 p. 100, le plafonnement à 70 p. 100 de la part du français parmi les trois cohortes quinquennales arrivées depuis 1976 suggère qu'un tel objectif est hors d'atteinte dans l'état actuel des choses.

Dans cette optique, la baisse du poids des francophones prévue pour le Québec et Montréal en vertu de la sous-fécondité et de l'immigration n'arrangera certainement rien. Il y a là matière à réflexion en ce qui concerne la planification de l'immigration à venir mais, aussi, l'ensemble des conditions nécessaires au maintien d'un Québec français. □

*En termes relatifs, l'assimilation favorise toujours l'anglais, y inclus parmi les allophones arrivés après les lois 22 et 101.*

## Assimilation linguistique des allophones, Québec, 1991

Statut migratoire	Total	Anglicisés et francisés	Part de l'anglais	Part du français
Nés au pays ou ayant immigré avant 1966	304 000	134 000	75 %	25 %
Immigrants 1966-1970	42 000	16 000	58 %	42 %
Immigrants 1971-1975	43 000	17 000	45 %	55 %
Immigrants 1976-1991	193 000	53 000	31 %	69 %
<b>Total</b>	<b>582 000</b>	<b>220 000</b>	<b>61 %</b>	<b>39 %</b>

**NOTE:** *Nous reproduisons à nouveau ce texte paru en septembre, une faute majeure s'étant glissée.*

Andrée  
FERRETTI ▶

## Mieux vaut le député\*

**N**on seulement ne m'effraie pas l'élection d'un nombre plus important que prévu de députés libéraux, mais, toute indépendantiste que je sois, je m'en réjouis. Compte tenu de la débilité quasi généralisée de la presse québécoise, je préfère, en effet, que l'opposition parlementaire soit forte (du moins en nombre). Cette situation enlèvera toute légitimité à la classe médiatique, vendue aux intérêts de ses patrons ou composés d'échoués sur les récifs de la pensée et, même, de la simple obtention de diplômés universitaires, pour s'ériger en opposition officielle.

Bref, je crains moins la démagogie des élus libéraux que l'ineptie de la majorité des journalistes de notre presse, particulièrement lorsqu'elle se coiffe d'un P majuscule. □

\* Texte refusé par «Le Devoir».

## COMPTES RENDUS

**Louis Fournier, *Histoire de la FTQ 1965-1992*, Québec-Amérique, Montréal, 1994, 293 pages.**

C'est avec avidité et curiosité que nous avons entrepris la lecture de ce dernier ouvrage de Fournier qui vient compléter celui entrepris par Léo Roback et Émile Boudreau, paru en 1988, et intitulé *L'Histoire de la FTQ, des tout débuts jusqu'en 1965*. Nous n'avons pas été déçu ! La lecture de ces pages ne cesse de permettre à quiconque l'entreprend la fréquentation dans l'action des principaux personnages et des grands événements qui ont marqué l'histoire sociale et politique du Québec du dernier quart de siècle. Écrit dans une langue accessible, tout en ne blessant ni la précision ni la compréhension, cet ouvrage constitue une mine d'informations touchant la vie syndicale au Québec depuis la *Révolution tranquille*.

Tout y passe ! Rapidement, mais tout en respectant l'essentiel. En effet, l'auteur a su faire preuve d'un esprit de synthèse remarquable tant par son contenu que par son étendue. Le cheminement des rapports avec les autres centrales, les liens avec les partis politiques, les grands débats publics comme la question linguistique et l'avenir du Québec et les lois sociales ne sont que quelques exemples de la trame de fond de l'histoire d'un syndicat dont la nature et le rayonnement méritent d'être mieux connus.

Au plan méthodologique, il importe de souligner l'intéressante bibliographie contenue dans le livre et la chronologie qui permet en quelques minutes de traverser le temps. La liste des syndicats membres de la FTQ qui se retrouve à la fin de ces pages fait prendre conscience au lecteur de l'importance numérique et sociale de cette organisation.

Nous nous permettons de souhaiter que la FTQ, en collaboration avec la CSN, la CEQ et l'UPA, encourage et soutienne la rédaction d'un ouvrage sur le rôle premier qu'ont joué les organi-

sations ouvrières dans les luttes linguistiques depuis maintenant 25 ans. Une telle entreprise ferait connaître les tenants et les aboutissants d'une œuvre de sensibilisation populaire et d'action sociale, celle du combat en faveur du français, où les syndicats, dont la FTQ, ont toujours été à la ligne de feu! Un tel livre viendrait harmonieusement compléter cette histoire de la FTQ.

Les figures de proue de la centrale, comme Louis Laberge, Fernand Daoust, Jean Gérin-Lajoie et Clément Godbout, pour ne citer que ceux-là, sont présentés dans ce livre comme des personnages en action, à l'œuvre, constamment sur la brèche, ne souhaitant que l'amélioration des conditions de vie de leurs membres et l'obtention de plus en plus de pouvoirs pour le Québec. Pour toutes ces raisons, c'est sans aucune hésitation que la lecture de cet ouvrage est ici recommandée.

Gilles RHÉAUME

### **Jean-François Lisée, *Le naufrageur* – Robert Bourassa et les Québécois –, 1991-1992**

Sous deux titres différents (voir la recension du *Tricheur* dans notre numéro de juin 1994), il s'agit d'un même ouvrage dont le tome second raconte par le menu la difficile gestation de l'entente de Charlottetown et son rejet par référendum. Le travail de l'auteur est exhaustif, mais pourtant deux mystères demeurent :

- le mystère Bourassa;
- le mystère des nationalistes cocus contents.

Dans le cas de celui qui, une fois de plus, est ancien premier ministre, le mystère, c'est de savoir *pourquoi* il a triché et naufragé. Le *comment* ne fait pas mystère. On n'a qu'à lire Lisée. Mais le pourquoi échappe à son extraordinaire enquête. Le pourquoi restera peut-être sans réponse.

Il y a bien sûr des réponses faciles, par exemple celle qui consiste à dire que Bourassa voulait à tout prix garder le Québec dans la fédération canadienne. L'ennui, c'est qu'il s'est révélé un bien mauvais fédéraliste qui, non content de saborder les revendications du Québec, a exacerbé la crise constitutionnelle en donnant à ses interlocuteurs canadiens-anglais des réponses grossièrement fausses au fameux « *what does Québec want?* ».

Et si Bourassa était un fédéraliste inconditionnel, pourquoi a-t-il laissé son âme damnée Jean-Claude Rivest et d'autres mem-

bres de son entourage, tel Pierre Anctil, concocter le rapport Al-  
laire, le rapport Bélanger-Campeau et la loi 150, de façon à orienter  
le parti libéral vers le souverainisme, à telle enseigne que beaucoup  
de gens, même chez les adversaires politiques, de Lucien Bouchard  
à Bernard Landry, ont cru que Bourassa allait «faire l'indépen-  
dance» ?

Bourassa affirme aujourd'hui qu'il a assumé le destin du  
Québec. Il l'a en effet assumé, mais tout seul, et ce n'est pas à son  
honneur. On apprend avec des frissons dans le dos que, durant cette  
période, le Conseil des ministres n'abordait presque jamais la ques-  
tion constitutionnelle. Ses ministres sont coupables de l'avoir lais-  
sé faire, mais la plupart d'entre eux, tenus à l'écart, n'avaient même  
pas voix au chapitre.

Comment expliquer qu'un homme politique trahisse onze  
engagements solennels ? Comment expliquer que dès le début  
d'une nouvelle négociation, il refuse la compétence en matière de  
langue que Joe Clark lui offre ? Comment expliquer qu'il confie à  
Clyde Wells, celui parmi cette bande de gueulars qu'on aurait les  
meilleures raisons de taxer d'indianophobie, le soin de négocier  
pour lui le volet autochtone, alors que le Québec est la province qui  
présente le meilleur dossier dans ce domaine ?

Les cyniques, ceux qui disent que Bourassa n'a pas triché,  
qu'il s'est tout simplement montré rusé – avec quel résultat ! –  
rigoleront doucement. Il n'y a pas de mystère, diront-ils. Bourassa  
jouissait de l'exercice du pouvoir comme d'un vice solitaire. Ce  
qu'il décidait n'avait pas d'importance. Seul comptait le pouvoir.

Malgré le gâchis, je respecte trop l'homme pour voir en lui un  
nouveau Néron. Je maintiens qu'il y a un mystère Bourassa.

Il y a aussi le mystère des nationalistes cocus contents. De  
façon plus ou moins sordide, on peut expliquer la servilité des  
ministres de Bourassa et de ses députés (seulement deux d'entre  
eux-ci, Jean-Guy Saint-Roch et Guy Bélanger, ont refusé de le  
suivre dans l'abjection). Mais peut-on expliquer comment il se fait  
qu'en 1992, pendant que Bourassa rampait – l'affaire Wilhelmy n'a  
laissé aucun doute là-dessus – nos sociétés nationales comme le  
Mouvement national des Québécois et la Société Saint-Jean-Bap-  
tiste de Montréal n'ont pas mobilisé l'opinion ? Elles ont peut-être,  
tout au plus, émis des communiqués de presse. Des tire-pois...

Ce second mystère est plus troublant encore que le premier,  
puisque ici les facteurs humains comme la solidarité et les avanta-

ges personnels n'interviennent pas. La société québécoise traverse-t-elle une crise de leadership plus profonde qu'on ne le croyait ?

Revenons à Lisée. L'intérêt de ses deux longs tomes tient en bonne partie à sa langue inventive. Un exemple parmi cent autres qu'on pourrait relever : voici comment Lisée désigne trois comités mis sur pied en 1992 par le parti libéral : le Comité qui ne sait pas où il va, le Comité qui n'existe pas et le Comité qui n'embarque pas. On ne saurait mieux dire.

Et voici une phrase joliment frappée : « Bourassa construit sur du sable. Cela fait souvent de jolis châteaux. Demain, la marée monte. »

**Réal Bélanger, Richard Jones et Marc Vallières, *Les grands débats parlementaires 1792-1992*, Les Presses de l'Université Laval, Sainte-Foy, 1994, 487 pages.**

Plusieurs manifestations et quelques publications sont venues souligner le bicentenaire des institutions parlementaires du Québec. Trois professeurs du département d'histoire de l'Université Laval ont réuni leurs efforts pour nous présenter une synthèse des principaux débats qui ont caractérisé la vie parlementaire durant ces deux siècles. Ce recueil magnifiquement présenté, avec sa facture agréable à regarder et solide au plan matériel, facilitera et favorisera les travaux scolaires, collégiaux et universitaires des prochaines générations estudiantines. Sans nul doute que le choix des textes a exigé des signataires de l'ouvrage et des autres auteurs de la recherche, une grande patience doublée d'un jugement sûr devant la multitude des textes disponibles.

C'est sous six grands titres que la synthèse a été opérée : 1) Les constitutions : la place du Québec, avec 50 pages, deux subdivisions selon les époques et 14 thèmes, 2) les institutions, avec 145 pages, deux subdivisions, 8 sous-titres et 48 thèmes, 3) les questions économiques, avec 103 pages, 2 subdivisions, 7 sous-titres et 36 thèmes, 4) l'éducation, avec 33 pages, 5 subdivisions et 11 thèmes, 5) les questions sociales, avec 75 pages, 9 subdivisions et 26 thèmes et, finalement, 6) les questions culturelles et linguistiques avec 54 pages, 2 subdivisions et 7 thèmes. Il faut ajouter à ces pages des orientations bibliographiques comprenant une trentaine de titres, une très utile section intitulée Biographies et qui comprend une courte mais révélatrice notice sur près de 200 de nos parlementaires dont on peut retrouver un extrait de discours dans le

volume. Il est ainsi possible à quiconque de repérer aisément un texte soit d'un parlementaire particulier, soit encore de consulter, tout aussi aisément, les principales interventions sur un sujet donné.

**Yves Couture, *La terre promise*, Montréal, Liber, 1994, 219 p.**

Les sciences sociales en arrachent avec le nationalisme qui a suscité une multitude d'interprétations. Les marxistes ont tenté de l'expliquer par les intérêts économiques des classes, les fonctionnalistes par le besoin d'identité et d'intégration des individus, les culturalistes par les différences culturelles des peuples. Yves Couture a choisi de l'interpréter à travers les catégories forgées par la sociologie de la religion et il cherche à identifier ce qu'il y a de commun entre le fait religieux et le fait politique.

Reprenant une vieille thèse utilisée par Raymond Aron pour critiquer les communistes, Couture soutient que le nationalisme serait une forme de religion séculière qui a remplacé la recherche de l'absolu divin par l'absolutisation du politique. L'auteur soutient que dans le néo-nationalisme québécois, l'État a remplacé l'Église comme pôle de l'identité collective. Il veut démontrer qu'au delà du discours de rupture du néo-nationalisme à l'égard du nationalisme traditionnel, il y a une parenté de pensée, une forme de continuité, de permanence, une survivance d'attitudes religieuses dans le discours des indépendantistes qui ont sacralisé le politique et qui ont présenté le changement de statut politique comme la voie royale vers la Terre promise.

Mais la logique millénariste n'est pas le propre du mouvement nationaliste, car elle se retrouve dans toute idéologie qui vise le changement par l'action collective. Si on suit le raisonnement de l'auteur, il faut inclure dans le modèle millénariste toute forme de pensée qui rêve d'un avenir meilleur et qui cherche à transformer la réalité par un processus politique. Tous les mouvements sociaux utilisent les mythes et le symbolique pour orienter l'action. Il faut croire à une idée pour agir et tenter d'influer sur le cours de l'histoire. La seule autre attitude possible est la contemplation et l'acceptation de son sort. Si on adopte cette attitude, on retourne à la religion. Dès lors, la logique de Couture n'est pas très discriminante et perd de son efficacité heuristique. Au lieu de distinguer, elle confond tout. Et pourtant il me semble y avoir une différence radicale entre la croyance religieuse et la croyance politique; cette

dernière peut être invalidée par l'épreuve de la réalité alors que c'est impossible pour la première.

Dans ce genre d'exercice intellectuel, on force souvent la réalité pour la faire entrer dans le moule des concepts. À trop vouloir trouver des similitudes entre le religieux et le politique, on en vient à oublier les différences. De plus cette analyse pêche par une globalisation abusive en mettant sur le même pied des mouvements indépendantistes aussi différents que le FLQ, Parti Pris et le Parti québécois. Il faut tout de même constater que ce ne sont pas les tendances radicales ou révolutionnaires qui l'ont emporté dans l'évolution du nationalisme québécois et en tirer les conséquences pour l'analyse. Il est certes vraisemblable qu'on ne se débarrasse pas soudainement comme par enchantement de sa socialisation religieuse et que les schèmes de pensée du Québec traditionnel ont persisté même chez ceux qui critiquaient la religion et se proclamaient en rupture totale avec le passé. Mais tous les intellectuels indépendantistes n'ont pas été des zéloteurs de la révolution et on ne peut mettre sur le même pied Pierre Vallières et René Lévesque qui ne pêchait pas par excès de ferveur nationaliste et n'était pas porté à faire de la souveraineté un absolu. De nombreux intellectuels affirmaient aussi dans les colloques des années soixante et soixante-dix que l'indépendance était souhaitable mais difficilement réalisable. Ce souverainisme sceptique n'est pas un terreau propice à l'absolutisation.

Il manque aussi à l'auteur une perspective comparative. Pourquoi la valorisation de l'État au Québec serait-elle assimilable à une mystique religieuse, alors qu'elle ne faisait qu'imiter ce qui se pratiquait ailleurs en Angleterre, en France, au Canada, en Suède, etc.? S'agit-il d'un trait caractéristique propre au nationalisme ou ne doit-on pas relier ce phénomène à la modernisation de l'économie capitaliste?

Sans être entièrement fautive, la thèse de Couture est fragile. L'analogie entre religion et politique est insuffisante pour saisir la complexité du nationalisme. Si l'analyse de Couture semble fructueuse pour comprendre la pensée révolutionnaire du Québec des années soixante et soixante-dix, elle vacille lorsqu'il s'agit d'expliquer l'échec du mouvement révolutionnaire et l'hégémonie du nationalisme modéré. Elle achoppe aussi sur le phénomène de la double allégeance politique et sur l'ambivalence qui caractérise la culture politique du Québec, ce qui limite forcément les ravages de l'absolutisme politique.

Denis MONIÈRE

**Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada, «*La francophonie canadienne, un espace à reconnaître: pour une politique de rapprochement entre le Québec et les communautés francophones et acadiennes du Canada*», Québec, 1993, 46 pages.**

Dans ce document, les auteurs cherchent à identifier des espaces de convergences qui permettraient un rapprochement entre les communautés francophones et acadiennes du Canada d'une part, et la population du Québec d'autre part.

On constate pour commencer, un manque de communication. C'est qu'un fossé semble s'être développé entre le Québec et les communautés francophones et acadiennes du Canada (anciens francophones hors-Québec). Cette situation s'explique par une gouvernementalisation/bureaucratisation accrue des divers échanges. Et tandis que le Canada s'est vu de plus en plus comme étant formé de deux majorités (les francophones du Québec et les anglophones du reste du Canada) et de deux minorités (les anglophones du Québec et les francophones ailleurs au Canada), cette façon de voir les choses a encouragé le développement de la notion de non-ingérence. Celle-ci a fait que le Québec, surtout lorsqu'avec un gouvernement fédéraliste à ses commandes, hésite à soutenir la francophonie canadienne par peur de voir s'immiscer dans sa politique linguistique interne les gouvernements des provinces anglophones.

C'est pourquoi on y dénonce un relâchement de ces relations, relâchement qui s'est opéré notamment depuis l'avènement de la Révolution tranquille: «L'affirmation québécoise s'installant alors progressivement provoqua l'éclatement de l'identité de la nation canadienne-française. C'est ainsi que s'est amorcé graduellement l'éloignement des différentes communautés» (page 19). On voudrait ressusciter cette nation canadienne-française. L'analyse est empreinte d'une certaine nostalgie.

Néanmoins, des propositions concrètes sont avancées pour que le fossé se rétrécisse. Par exemple, on propose une «organisation politique des rapports entre le Québec et les communautés francophones et acadiennes». Mais on dit comprendre que «le Québec peut difficilement les aider par la voie du discours et des actes politiques sans hypothéquer ses relations avec ses partenaires provinciaux» (page 15).

Aussi, on insiste pour dire qu'il n'y a qu'une seule francophonie canadienne, et que si le Québec le voulait vraiment il pourrait jouer son rôle de catalyseur de cette francophonie. Toutefois, si dans un premier temps on y affirme que le visage français du Québec est assuré, par la suite on explique le contraire. La démonstration n'est pas exempte de contradictions. Ainsi, dès le premier paragraphe, on fait état du fait français à l'ouest, à l'est et au nord (au Groenland?) du Québec. On remarquera également l'absence quasi totale d'attention accordée au fait français au sud du territoire québécois. Ce silence, à propos du million de parlants français aux États-Unis, en dit long. En fait, il exprime une perception que tous ne partagent pas au Québec, à l'effet que le bilinguisme institutionnel canadien soit une «réalité sociale» d'un océan à l'autre. La francophonie nord-américaine «hors-Canada» devient alors quantité négligeable et négligée parce que non-institutionnelle. Or, on avait précisément identifié la gouvernementalisation des rapports entre les communautés comme un élément important de la détérioration des relations.

Si on évite de dire qu'il est impératif que le Québec demeure dans le cadre de la fédération canadienne, comme on le faisait toujours avant, c'est sans doute pour faire preuve d'ouverture. On y dit en effet que «Le Québec veut et peut, dans une large mesure, s'appropriier les leviers lui permettant de gérer librement sa société» (page 8). Mais en tournant ainsi autour du pot du statut politique du Québec, on escamote les enjeux de fond, de sorte que la démonstration demeure incomplète et ne va pas au-delà des bonnes intentions discursives.

On peut comprendre que l'indépendance du Québec ne soit pas le choix premier des communautés francophones et acadiennes du Canada, mais une réflexion devra s'amorcer un jour ou l'autre afin de trouver comment le Canada et le Québec, une fois pays, pourront s'entendre diplomatiquement sur la base de leurs faits français respectifs. Ce n'est pas dans ce document-ci que le lecteur trouvera matière à discussion à ce niveau.

Jean-François Pelletier

## LIVRES ET REVUES REÇUS

- Bélanger, Réal, Richard Jones, Marc Vallières, *Les grands débats parlementaires*, Presses de l'Université Laval, 1994, 488 p.
- Bernard, André, *Problèmes politiques*, Canada Québec, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1993, 180 p.
- Centrale de l'enseignement du Québec, *Options*, Nos 8, 9 et 10, *L'Organisation du travail*, Québec, CEQ, 160 p.
- Centrale de l'enseignement du Québec, *Exclus ou déserteurs*, 1993, 152 p.
- Dalcourt, André, *Les grands leaders charismatiques*, Québec/Amérique, 1994.
- Dion, Léon, *Les intellectuels et le temps de Duplessis*, tome II, Québec, Presses de l'Université Laval, 1993, 452 p.
- Dubé, Jean-Eudes, *Du banc d'école au banc fédéral*, Montréal, Guérin, 1993, 248 p.
- Dumond, Fernand, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1993, 354 p.
- Fournier, Louis, *Histoire de la FTQ*, Québec/Amérique, 1994.
- Germain, Jean-Claude, *Le Feuilleton de Montréal*, tome 1, 1642-1792, Montréal, Stanké, 1994, 460 p.
- Godin, Gérald, *Traces pour une autobiographie: écrits et parlés II*, L'Hexagone, 1994.
- Huot, Giselle, Juliette Lalonde-Rémillard, Pierre Trépanier, Lionel Groulx, *Correspondance 1894-1967*, Montréal, Fides, 1993, 844 p.
- Jasmin, Bernard, *De l'éducation*, Montréal, Guérin, 1994, 148 p.
- Kokis, Sergio, *Le pavillon des miroirs*, XYZ Éditeur, 1994.
- Kolish, Evelyn, *Nationalismes et conflits de droits: débat du droit privé au Québec - 1760-1840*, HMH, 1994.
- Laforest, Guy, *De la prudence*, Montréal, Boréal, 1993, 212 p.
- Lahaise, Robert, *La fin d'un Québec traditionnel, 1914-1939*, L'Hexagone, 1994.

- Lamarre, Jean, *Le devenir de la nation québécoise*, Septentrion, 1993, 560 p.
- Lambert, Pierre, *Les patriotes de Beloeil*, Sillery, Septentrion, 1994, 192 p.
- Lapierre, Laurent et collaborateurs, *Imaginaire et leadership*, Québec/Amérique, 1994.
- Lavolette, Luc, *Fédération de la métallurgie CSN, Fer de lance du Québec d'hier et d'aujourd'hui*, Montréal, CSN, 1994, 118 p.
- Léger, Jean-Marc, *Vers l'indépendance, Le pays à portée de main*, Montréal, Leméac, 1993, 282 p.
- Le Vasseur, J.-L. Gilles, *Le statut juridique du français en Ontario*, Presses de l'Université d'Ottawa, 1993, 272 p.
- Masse, Martin, *Identités collectives et civilisation*, VLB Éditeur, 1994.
- Minville, Esdras, préparé par François-Albert Angers
1. *L'économie du Québec et la science économique*, 1979, 480 p.
  2. *Systèmes et structures économiques*, 1980, 772 p.
  3. *Plan et aménagement, les données fondamentales*, 1981, 384 p.
  4. *Plan et aménagement, les secteurs de base*, 1981, 516 p.
  5. *Le travail*, Montréal, 1982, 454 p.
  6. *Propos sur la conjoncture des années 1925-1938*, 1984, 620 p.
  7. *Propos sur les finances publiques, les relations internationales*, 1984, 720 p.
  8. *Syndicalisme, législation ouvrière et régime social*, 1986, 620 p.
  9. *Les étapes d'une carrière, causeries... et textes*, 1988, 484 p.
  10. *Visions d'histoire du Canada et du Canada français*, 1992, 546 p.
  11. *Le nationalisme canadien-français*, 1992, 572 p.
- Morin, Jacques-Yvan et José Wœhring, *Les constitutions du Canada et du Québec du régime français à nos jours*, Montréal, Thémis, 1993, 978 p.
- Pelletier, Jacques, *Les habits neufs de la droite culturelle*, VLB Éditeur, 1994.

- Poulin, Pierre, Histoire du mouvement Desjardins, tome II, Québec/Amérique, 1994.
- Robidoux, Léon-A., Pensées et anecdotes des grands de ce monde, Guérin, 1994, 512 p.
- Sauvé, Mathieu-Robert, Le Québec à l'âge ingrat, Montréal, Borel, 1993, 300 p.
- Vachon, Bernard, Le développement local, théorie et pratique, Éditions Gaétan Morin, 1993, 330 p.
- Vallière, Pierre, Le devoir de résistance, VLB Éditeur, 1994.
- Vincent, Pierre, Immigration – phénomène souhaitable et inévitable, Québec/Amérique, 1994.
- Wœhring, José, La constitution canadienne et l'évolution des rapports entre le Québec et le Canada anglais de 1867 à nos jours, Centre d'études constitutionnelles, 1993, 172 p.

# Index des auteur(e)s 1994

par Laurence Lambert

<b>Angers, François-Albert</b>		
L'économie moderne institutionnalise-t-elle la pauvreté?	février	185-196
Le plein emploi et la pauvreté	mars	301-312
<b>Balladur, Édouard</b>		
La France et la langue française	mai	659-664
<b>Balthazar, Louis</b>		
La souveraineté comme recours ultime	juin	770-776
<b>Barbériis, Robert</b>		
L'histoire au service de la propagande	mars	296-300
<b>Beauchamp, André</b>		
Qualité de vie	septembre	986-1002
<b>Béland, Claude</b>		
L'investissement dans la famille	octobre	1138-1148
La clé des emplois de demain	novembre	
<b>Bélangier, Jules</b>		
Il faut que roule le Chaleur	septembre	979-985
Dans l'enseignement il nous faut la crème	octobre	1129-1131
<b>Bellavance, Lionel – Gardner, François</b>		
La SSJB du Centre du Québec	mai	688-692
<b>Bellefeuille, (De), Pierre</b>		
René Lévesque de Claude Fournier	mars	403-405
Le devoir de résistance de P. Vallières	mai	723-724
Le tricheur de Jean-François Lisée	juin	901-903
À armes égales de Guy Bouthillier	octobre	1196-1197
Le naufrageur de R. Bourassa	novembre	1359-1361
<b>Berthelot, Jocelyn</b>		
Un projet pour l'école	novembre	1307-1323
<b>Blier, Bernard</b>		
Détracteurs de l'école à vos devoirs	juin	824-839
<b>Bouvier, Luc</b>		
Les omissions de M. Goldbloom	octobre	1111-1119

<b>Caldwell, Gary – Harvey, Julien</b>		
Une culture publique commune au Québec	juin	786-794
<b>Cantin, Serge</b>		
La vigile du Québec	février	214-227
<b>Carrier, Mario – Noreau Pierre</b>		
Analyse des mobilisations régionales à partir du cas abitibien	janvier	62-71
<b>Castonguay, Charles</b>		
L'assimilation des allophones	septembre	939-942
<b>Chalifoux, Jean-Pierre</b>		
L'Atlas de Montréal de J.C. Robert	septembre	1070-1072
<b>Côté, Denise</b>		
Décrochage scolaire	février	275-278
<b>Chanlat, Alain</b>		
Le managérialisme	février	152-184
<b>Dehaybe, Roger</b>		
Pour donner un avenir à une francophonie en péril	avril	449-454
<b>Dugas, Clermont</b>		
Fermetures de bureaux de poste	septembre	967-978
<b>Dumont, Fernand</b>		
Vers l'indépendance de Jean-Marc Léger	janvier	126-127
<b>Dumont, Micheline</b>		
Des religieuses, des murs et des enfants	avril	483-508
<b>Éthier-Blais, Jean</b>		
Génèse de la société québécoise de Fernand Dumont	janvier	122-126
<b>Ferreti, Andrée</b>		
Un bonheur de lecture: Lionel Groulx	juin	840-850
<b>Gagné, Jean-Charles</b>		
Les Gaspésiens ne sont pas responsables de leur mal-développement	avril	538-542
<b>Gardner, François – Bellavance, Lionel</b>		
La SSJB du Centre du Québec	mai	693-698
<b>Gendron, Édith – Nadeau, Richard</b>		
Chrétien: affront et dénégation	juin	859-860

<b>Giguère, Rita – Lepage, Ginette</b>		
Portrait culturel et enjeux de développement	mai	635-659
<b>Green, Éthel</b>		
Le chemin de fer en Gaspésie	novembre	1280-1294
<b>Guillou, Michel</b>		
Le français, langue scientifique	avril	439-448
<b>Harvey, Julien – Caldwell, Gary</b>		
Une culture publique commune au Québec	juin	786-794
<b>Jean, Bruno</b>		
Les défis de la ruralité	novembre	1260-1279
<b>Joyal, André</b>		
Nos PME face à la mondialisation	mars	325-340
Pour en finir avec la pauvreté	septembre	950-966
<b>Laberge, Henri</b>		
La CEQ et la question nationale	septembre	1024-1046
<b>Lacombe, Danyèle</b>		
La gestion scolaire pour les Franco-Albertain	février	228-240
<b>Lafond, Georges</b>		
Hydro-Québec privatisation?	juin	809-823
<b>Lamoureux, Christine</b>		
Politiciens et crise de légitimité	septembre	943-949
<b>Laplante, Robert</b>		
La coopération forestière et le développement de l'Abitibi	janvier	43-61
<b>Laplante, Robert – Provost Charles</b>		
Avenir et l'avenir du reboisement	mai	699-704
<b>Laramée, Alain</b>		
Attention! le trait d'union nous menace	janvier	86-91
<b>Laurin, Louise</b>		
Faire avancer la langue	mars	364-378
<b>Lauzon, Léon Paul</b>		
Une solution aux déficits pour une fiscalité équitable	janvier	28-42
Continuer à privatiser Hydro-Québec	mai	616-634

<b>Lebel, Maurice</b>		
Le Roman de la Francophonie de A. Maugey	septembre	1068-1069
<b>Leclerc, Jacques</b>		
La mort des langues	janvier	92-108
<b>Leclerc, Yvon</b>		
Grandeur et misère de la lutte à la pauvreté	juin	861-868
La capacité d'une collectivité	novembre	1324-1346
<b>Lefebvre, Gérard</b>		
La situation du français à l'école	octobre	1132-1137
<b>Léger, Jean-Marc</b>		
Le chemin ardu vers la souveraineté	février	146-151
Le siècle de l'abbé Groulx de Jean Éthier-Blais	mars	405-407
Le statut international du français, conquête permanente	avril	455-462
Le Centre Lionel Groulx lance un appel	mai	693-698
L'Acadie par bonheur retrouvée de R. Pichette	octobre	1192-1193
Victor Barbeau, l'humaniste	novembre	1349-1352
<b>Lepage, Ginette – Giguère, Rita</b>		
Portrait culturel et enjeux de développement	mai	635-658
<b>Marceau, Richard</b>		
Louis-Joseph Papineau	février	241-255
Vues d'un québécois exilé	juin	776-785
<b>Massé, Henri</b>		
La privatisation d'Hydro-Québec	octobre	1149-1160
<b>Maurais, Jacques</b>		
L'unilinguisme peut-il se justifier?	mai	665-678
<b>Monière, Denis</b>		
L'État de la nation	janvier	72-85
L'intimité du pouvoir de J. Boucher	janvier	121-122
Ondes de choc à Ottawa	février	256-260
La Caisse de résonnance	mars	385-388
Le Québec en jeu de Gérard Daigle	mars	408-409
Un budget sournois	avril	546-549

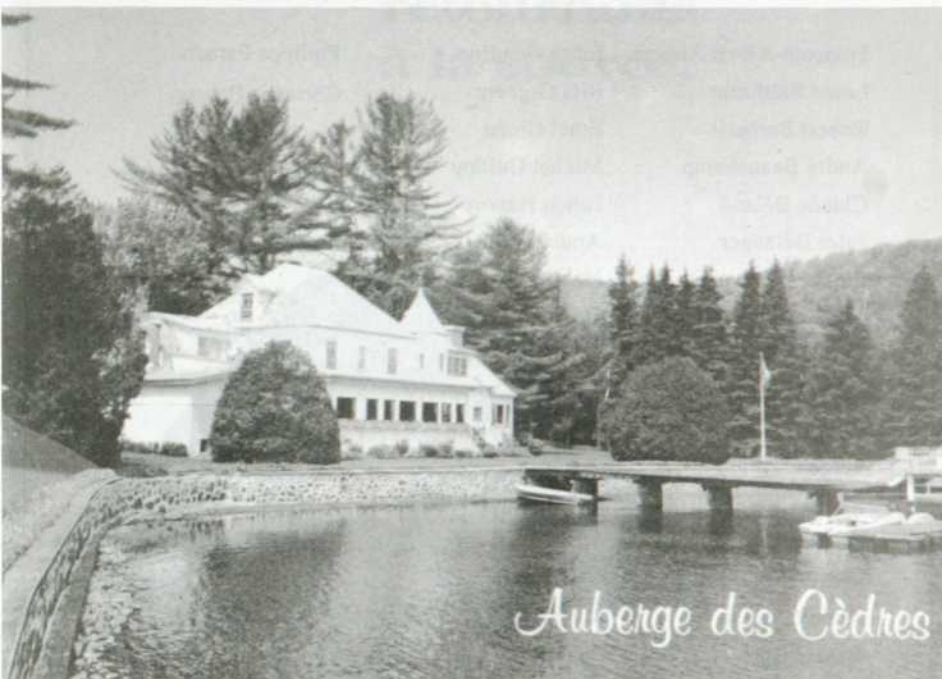
Nous Québécois de Paul-Marcel Lemaire	avril	562-563
Une opposition efficace	mai	705-708
Les spécialistes des sciences sociales de Stephen Brooks et Alain G. Gagnon	mai	725-727
Le comportement de Radio-Canada	juin	851-858
L'intransigeance canadienne	juin	877-881
Le glossaire acadien de P. Poirier	juin	895
Les habits neufs de la droite culturelle de Jacques Pelletier	juin	899-901
L'hystérie canadienne	septembre	1047-1050
Le Bloc aux élections québécoises	octobre	1176-1178
La Terre promise de Y. Couture	novembre	
<b>Morin, Claude</b>		
Un beau risque	octobre	1102-1110
<b>Morin, Rosaire</b>		
Le développement urbain	janvier	3-8
À travers l'actualité	janvier	109-120
Tous ensemble, coopérons seuls	février	143-145
À travers l'actualité	février	261-273
Les PME	mars	293-295
À travers l'actualité	mars	389-402
Le peuple doit voter pour l'indépendance	avril	425-431
À travers l'actualité	avril	550-560
La culture québécoise	mai	579-582
À travers l'actualité	mai	709-722
Le drapeau du Québec	juin	749-753
Il faut détruire	septembre	921-924
À travers l'actualité	septembre	1051-1069
Un nouveau gouvernement	octobre	1093-1101
À travers l'actualité	octobre	1179-1191
À travers l'actualité	novembre	
<b>Nadeau, Jean-François</b>		
De la prudence de Guy Laforest	février	274-275
Gouverner ou disparaître de Pierre Vadeboncoeur	mars	407-408
L'homme rapaillé de Gaston Miron	avril	561-562
Le Québec à l'âge ingrat de M.R. Sauvé	avril	563-565

Identités collectives et civilisations de Martin Masse	mai	727-728
Les cahiers d'histoire du Québec du centre de recherche Lionel Groulx	juin	897-899
<b>Nadeau, Richard – Gendron, Édith</b> Chrétien: affront et dénégation	juin	859-860
<b>Noreau, Pierre</b> Le Parti libéral du Québec de V. Lemieux	juin	895-897
<b>Noreau, Pierre – Carrier Mario</b> Analyse des mobilisations régionales à partir du cas abitibien	janvier	62-71
<b>Ouellet, Aubert</b> Les familles: une priorité	novembre	1231-1249
<b>Ouellet, Ferdinand</b> L'agriculture et indépendance	septembre	1003-1023
<b>Ouimet, Ève</b> Conrad Black de C. Black	octobre	1199-1202
<b>Paquette, Gilbert</b> L'autoroute électronique: vers quel avenir	juin	795-808
<b>Paradis, Philippe – Simard Denis</b> Pour de nouvelles institutions politiques	janvier	9-27
<b>Payeur, Christian</b> Une autre façon de faire en éducation La CEQ et l'organisation du travail	avril mai	525-538 679-687
<b>Péladeau, Pierre</b> La puissance économique du Québec	mars	320-324
<b>Pelletier, Jean-François</b> La Francophonie de J.L. Roy La francophonie canadienne FCFAC	octobre novembre	1198 1364-1365
<b>Pepin, Marcel</b> Il faudrait que cela cesse	juin	869-876
<b>Picard, Jocelyne</b> Prévenir et contrer la violence à l'école	mars	354-363

<b>Pilon, Jacinthe</b>	L'usage du français au travail	février	197-204
<b>Pilote, Bernard</b>	Les CRC: agents de développement culturel	avril	509-524
<b>Pordan, Ladislas</b>	Analogies historiques surprenantes: Hongrie-Québec	avril	477-482
<b>Proulx, Jacques</b>	Tant vaut le village	novembre	1250-1260
<b>Provost, Charles – Laplante Robert</b>	L'avenir du reboisement	mai	699-704
<b>Rhéaume, Gilles</b>	L'histoire de la FTQ de L. Fournier Les grands débats parlementaires de Bélanger, Jones et Vallières	novembre	1358
<b>Rocher, François</b>	La bataille du Québec	mai	729-732
	Problèmes politiques Canada et Québec de Robert Pichette	octobre	1194-1195
<b>Roy, Paul-Émile</b>	La littérature québécoise au CEGEP	mars	379-384
	La Bourassa de Lisée	novembre	1346-1348
<b>Rouillon, Fernand</b>	L'état du français dans les organisations internationales	avril	432-438
<b>Saint-Germain, Maurice</b>	La fonction publique d'un Québec souverain	mars	341-353
<b>Saint-Prot, Charles</b>	La littérature et le devenir du Québec	septembre	930-938
<b>Simard, Denis – Paradis, Philippe</b>	Pour de nouvelles institutions politiques	janvier	9-27
<b>Simard, Jean-François</b>	Réflexions sur le Québec d'aujourd'hui et de demain	mai	583-607
<b>Simard, Jean-Jacques</b>	La mondialisation du Québec	avril	463-476

Précisions d'un auteur contrit	octobre	1172
<b>Simard, René</b>		
Dites à tout le monde qu'on existe...	mai	608-615
<b>Shooner, Pierre</b>		
Monsieur Gilbert A. La Tour	avril	543-545
<b>Tardif, Jean-Claude</b>		
L'école que la CEQ veut faire avancer	février	204-213
L'action syndicale de la CEQ	octobre	1161-1171
<b>Termote, Marc</b>		
L'évolution prévisible de la population francophone du Québec	juin	754-769
<b>Tremblay, Rodrigue</b>		
L'immigration en période de récession	octobre	1120-1128
<b>Trudel, Rémy – Vézina, Julie</b>		
Le système de santé au Québec	mars	313-319
<b>Vadeboncoeur, Pierre</b>		
Destin et destination	septembre	925-929
Les mépris d'un élégant	octobre	1173-1174
Le sénateur hélas!	octobre	1174-1175
La nécessaire complexité	novembre	1227-1230
<b>Vézina, Julie – Trudel, Rémy</b>		
Le système de santé au Québec	mars	313-319

NOUS COLLABORATEURS



*Auberge des Cèdres*

**D**ans un décor de rêve nous retrouvons la chaude atmosphère d'une véritable auberge française. La cuisine gastronomique française avec spécialités normandes, la bonne cave à vin et le bon service contribuent à classer l'**Auberge des Cèdres** dans la catégorie quatre fourchettes par « Tourisme Québec ».

**IDÉAL**  
pour

- MARIAGES • RÉUNIONS
- ANNIVERSAIRES • PARTY DE BUREAU
- ETC.



26, 305<sup>e</sup> avenue, Lac L'achigan, St-Hippolyte J0R 1P0  
 Réservations : (514) 563-2083

# NOS COLLABORATEURS

## 1994

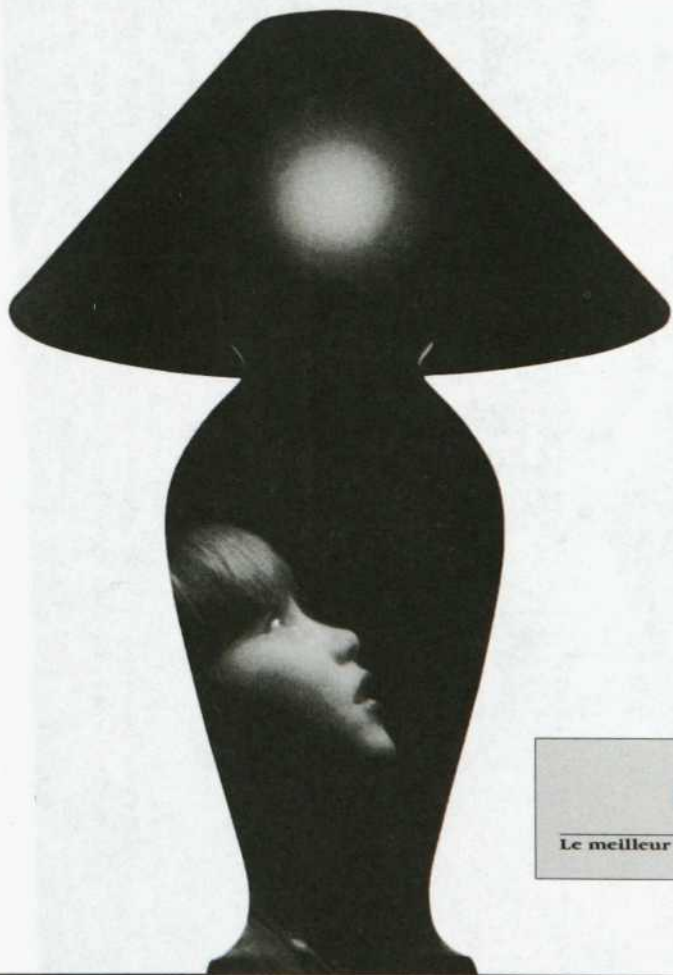
François-Albert Angers	Édith Gendron	Philippe Paradis
Louis Balthazar	Rita Giguère	Christian Payeur
Robert Barberis	Éthel Green	Pierre Péladeau
André Beauchamp	Michel Guillou	Jean-François Pelletier
Claude Béland	Julien Harvey	Marcel Pépin
Jules Bélanger	André Joyal	Jocelyne Picard
Lionel Bellavance	Henri Laberge	Jacinthe Pilon
Jocelyn Berthelot	Danièle Lacombe	Bernard Pilote
Bernard Blier	Georges Lafond	Ladislas Pordan
Jean Bruno	Christine Lamoureux	Jacques Proulx
Gary Caldwell	Robert Laplante	Gilles Rhéaume
Serge Cantin	Alain Laramée	Fernand Rouillon
Mario Carrier	Louise Laurin	Paul-Émile Roy
Charles Castonguay	Léo-Paul Lauzon	Maurice Saint-Germain
Jean-Pierre Chalifoux	Maurice Lebel	Charles Saint-Prot
Alain Chanlat	Yvon Leclerc	Pierre Shooner
Denise Côté	Jean-Marc Léger	Denis Simard
Pierre DeBellefeuille	Ginette Lepage	Jean-François Simard
Roger Dehaybe	Richard Marceau	Jean-Jacques Simard
Clermont Dugas	Jacques Maurais	René Simard
Fernand Dumont	Denis Monière	Marc Termote
Micheline Dumont	Rosaire Morin	Jean-Claude Tardif
Jean Éthier-Blais	Jean-François Nadeau	Rémy Trudel
Andrée Ferretti	Richard Nadeau	Pierre Vadeboncœur
Lucia Ferretti	Pierre Noreau	Julie Vézina
Jean-Charles Gagné	Ferdinand Ouellet	
François Gardner	Gilbert Paquette	

---

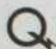
L'Action nationale ouvre ses pages à un grand nombre de collaboratrices et de collaborateurs.

---

# Nous retournons à la source.



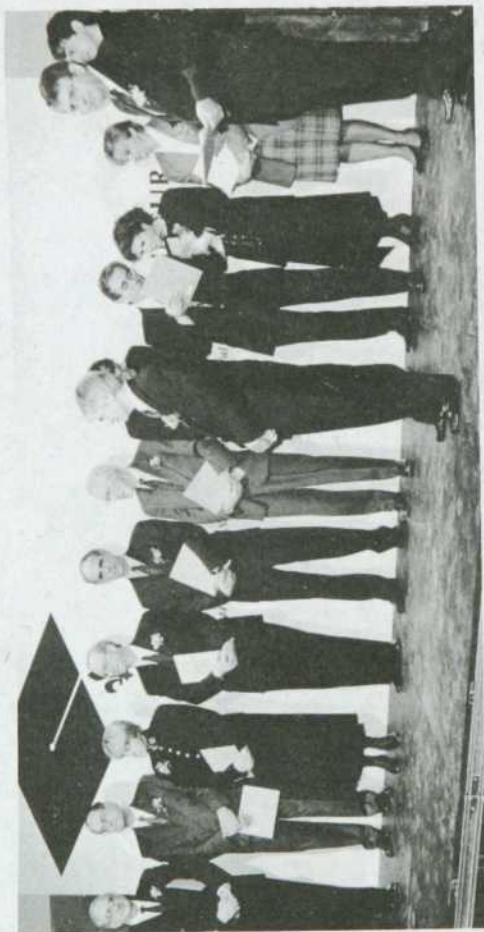
Nous réaffirmons  
notre objectif  
premier : offrir  
à la population  
québécoise le  
meilleur service  
au moindre  
coût possible.

 Hydro-Québec

**Le meilleur de nous-mêmes**

## FONDATION DU PRÊT D'HONNEUR — 1944-1994

50 ans au service des étudiants



### Personnalités honorées lors du 50<sup>e</sup> anniversaire

Pierre Audet-Lapointe, André Bazergui, Denise Bombardier, Robert Burns, Léon Courville, Maurice L'Abbé, Yves Lamontagne (caché derrière Pierre Laurin), Guy Latraverse, Hélène Loiseau, Lorraine Pagé, Nicolas Reeves pour son père Hubert Reeves, Jean-Guy Rodrigue.

*Monsieur Pierre Péladeau a profité de l'événement pour dévoiler un engagement de 100 000 \$ réparti sur cinq ans.*

82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal H2X 1X3 (514) 843-8851



425, boul. de Maisonneuve ouest,  
bureau 1500,  
Montréal H3A 3G5

**(514) 288-8711**

## **Avec les hommages de**



**Groupe vie  
Desjardins-Laurentienne**



# L'UNION CANADIENNE

COMPAGNIE D'ASSURANCE  
Société membre du groupe unidal

Siège social:  
2475, boul. Laurier,  
Sillery (Québec) G1T 1O4  
Téléphone: (418) 651-3551  
Télécopieur: (418) 651-9301

Place d'affaires:  
625, Président Kennedy  
Bureau 625  
Montréal (Québec) H3A 1K9  
Téléphone: (514) 847-8000  
Télécopieur: (514) 847-9080

Denis Laberge  
Conseiller en placements

## Tassé & Associés, Limitée

630, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 1200  
Montréal (Québec) H3B 1S6 Tél.: (514) 879-3900



«L'IMPRIMEUR»

## LES ATELIERS GRAPHIQUES MARC VEILLEUX INC.

# LES SPÉCIALISTES DU LIVRE

### Production et ventes

203, Des Pionniers Ouest  
Cap-Saint-Ignace (Québec)

GOR 1H0

(418) 246-5666

Télécopieur : (418) 246-5564



### Bureau de Montréal

(514) 848-9766

Télécopieur : (514) 848-0160



«L'IMPRIMEUR»

# NATIONALISME ET CONFLITS DE DROITS

## Le débat du droit privé au Québec 1760-1840



NATIONALISMES  
ET CONFLITS DE DROITS  
LE DÉBAT DU DROIT PRIVÉ  
AU QUÉBEC  
1760-1840



Collection  
Cahiers du Québec - Histoire n° 108  
330 pages - 29,95 \$

*En vente chez votre libraire*

**F**aillite, saisie, bureau d'enregistrement, hypothèque tacite... ces termes devenaient, entre 1760 et 1840, des symboles nationaux dans un débat parfois féroce, parfois larvé entre Canadiens et Britanniques au Québec/Bas-Canada.

Dans les deux chambres de la législature et sur les bancs des tribunaux s'affrontaient les partisans des deux systèmes juridiques : le français et l'anglais. Pour l'une ou l'autre partie, imposer son droit était le moyen de faire triompher sa vision de l'avenir de la société québécoise.

Il est bon de connaître l'histoire du combat en terre québécoise des deux systèmes juridiques français et anglais au moment où naît le nouveau Code civil du Québec.

**HURTUBISE HMH**  
7360, boul. Newman, Ville LaSalle (Québec) H8N 1X2  
Téléphones : (514) 364-0323 1-800-361-1664  
Télocopieur : (514) 364-7435



SANTÉ ET SÉCURITÉ  
AU TRAVAIL

Depuis le temps,

*on s'y connaît.*



**SEMB  
SAQ**

Syndicat des employés  
de magasins  
et de bureaux de la SAQ

1065, rue Saint-Denis  
Montréal H2X 3J3  
Tél.: (514) 849-7754  
1-800-361-8427 (extérieur  
de Montréal)



Heures d'ouvertures  
Lundi - mardi : 10 heures à 15 heures  
Mercredi - jeudi : 10 heures à 18 heures  
Vendredi : 10 heures à 16 heures

**LA CAISSE POPULAIRE  
DE SAINT-JACQUES DE MONTREAL**

1255, rue Berri, Montréal H2L 4C6  
Tél. : 849-3581 - Fax : 849-7019

**Service des prêts**

1259, rue Berri, bureau 230, Montréal H2L 4C7  
Tél. : (514) 849-3581 - Fax : (514) 849-7019

**GHISLAIN BEAULIEU, directeur général**



**S.S.J.B.  
DU CENTRE DU QUÉBEC**  
449 Notre-Dame, Drummondville  
(819) 478-2519.

*Plus de 33 500 membres  
au Coeur du Québec.*



**HOMMAGES  
de la  
SSJB  
de Montréal**

**Mouvement national  
des Québécoises  
et Québécois**

2207, rue Fullum, Montréal  
(Québec) H2K 3P1  
Tél. : 527-9891  
Télécopieur : 527-9460



*Avec les hommages  
du MNQ et de ses  
sociétés affiliées*

449, rue Hériot  
Drummondville  
J2B 1B4

Tél.: (819) 477-6321  
Fax: (819) 474-5691

**Jutras & Associés**  
AVOCATS

Germain Jutras  
Suzanne Paradis  
Chantal Grondin  
Christine Jutras

Normand Jutras  
Louis Savoie  
Marie-Pierre Jutras  
Sylvain St-Onge

ALIMENTATION

**Alimentex Inc.**

HENRI-LOUIS GAGNON,  
président-directeur-général

***C'est tout naturel***

- Aliments de santé
- Livres naturistes
- Extracteurs à jus
- Suppléments alimentaires
- Prescriptions naturopathiques

1188, 1<sup>ère</sup> Avenue,  
Québec G1L 3K8  
(418) 529-7988 - Fax: (418) 529-6939

BIJOUTERIE  
EMBLÉMATIQUE

**C. Lamond & Fils Ltée**  
Robert Bourget, président

1065, rue de Bleury,  
Montréal H2Z 1N1  
(514) 861-3491 - Fax: (514) 866-7056

COMPTABLES AGRÉÉS

**Gagnon, Roy, Brunet  
et Associés**

Gratien Roy, c.a., Associé

3925, rue Rachel est, bur. 202  
Montréal H1X 3G8  
(514) 255-1001 - Fax: (514) 899-5378

ASSURANCES

**Poitras, Larue  
& Rondeau Inc.**  
Courtier d'assurances

3925, rue Rachel est, bur. 200  
Montréal H1X 3G8  
(514) 899-5377

GESTIONNAIRES CONSEILS

**J.-C. Martin & Ass. Inc.**  
Jacques-C. Martin, président

550, rue Sherbrooke ouest,  
Montréal H1X 3G8  
(514) 735-3436 - Fax: (514) 843-9491



FONDATION QUÉBÉCOISE  
DU CANCER

2075, rue de Champlain, Montréal (Québec) H2L 2T1  
Téléphone : 527-2194

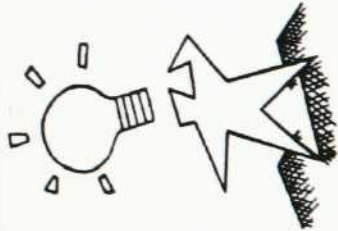
## Index des annonceurs

Alimentex .....	1385
Assurance-vie Desjardins.....	1381
Ateliers graphiques Veilleux .....	1382
Caisse populaire St-Jacques .....	1384
Fondation du Prêt d'honneur.....	1380
Fondation québécoise du cancer .....	1385
Gagnon, Roy, Brunet et Ass.....	1385
Hydro-Québec .....	1379
Hurtubise HMH .....	1383
Jutras & associés .....	1385
Lamond & Fils Ltée, C.....	1385
Martin & Ass. Inc., J.-C. ....	1385
MNQ .....	1384
Mouvement Desjardins .....	1385
Postras, Larue & Rondeau Inc. ....	1385
SEMB SAQ .....	1383
Société d'arthrite, La .....	1259
Société nationale d'assurance .....	1381
SSJB de Montréal.....	1384
SSJB du Centre du Québec .....	1384
Tassé & Associés, Limitée.....	1382
Union Canadienne, L' .....	1382

# C R É E R, C'EST PERMIS.

Se servir de son imagination, de son talent, de sa passion, de sa volonté, de son inspiration pour créer.

Pour insuffler la vie à une oeuvre musicale, un poème, un tableau, un personnage, une sculpture, une comédie, un bijou.



Cela fait vibrer, émeut, bouleverse, émerveille le monde... et votre caisse Desjardins, votre complice dans la réalisation et la diffusion de vos oeuvres.



La caisse populaire  
Desjardins



Desjardins

L'incroyable force de la coopération.



**Envoi de publication**  
**Enregistrement numéro 1162**

**4,95 \$**